

Institut Georges Pompidou
Édition : Émilie Robin

Discours de Georges Pompidou

Discours de 1965

À propos de ce document

L'Institut Georges Pompidou, association reconnue d'utilité publique, consacre ses efforts à la recherche sur l'activité de Georges Pompidou comme Premier ministre et comme Président de la République, par le biais de colloques, de publications et de documentation en ligne, dans le cadre d'un partenariat étroit avec les Archives nationales.

L'Institut a entamé la saisie systématique des discours de Georges Pompidou, dont il possède une collection presque complète (environ 1 mètre linéaire). Il s'agit de photocopies des originaux déposés aux Archives nationales, fonds présidentiel 5AG2, cartons 1086 à 1091. Certains textes peuvent se révéler incomplets ou partiellement lisibles.

Ces discours font l'objet d'un travail éditorial. Il s'agit d'une part de leur description par un jeu de mots-clés indexant les thèmes abordés. Il s'agit d'autre part d'une transcription à fins de consultation et de recherche : se reporter à nos originaux pour les éventuelles marques de correction ou encore pour la mise en page d'origine.

Contact :

Institut Georges Pompidou – 6 rue Beaubourg – 75004 Paris

recherche@georges-pompidou.org – <http://www.georges-pompidou.org>

Contenu :

Voyage au Pakistan – 6 discours (5-7 février 1965).....	3
<i>Projet d'allocution à l'arrivée à l'aérodrome de Rawalpindi (5 février, 12h30).....</i>	3
<i>Déjeuner offert à Islamabad par le ministre des Affaires étrangères Ali Bhutto (5 février).....</i>	3
<i>Allocution prononcée au dîner offert par le président Ayub Khan (5 février).....</i>	4
<i>Réception civique du jardin de Shalimar à Lahore : réponse au discours du vice-président de la municipalité de Lahore (6 février).....</i>	6
<i>Dîner offert par le gouverneur du Pakistan occidental à Lahore (6 février).....</i>	7
<i>Réception civique au parc Bagh-e-Jinnah à Karachi : réponse au discours du vice-président de la municipalité de Karachi, Khan Bahadur Habibullah (7 février, vers 17h00).....</i>	7
Voyage en Inde – 7 discours (8-10 février 1965).....	8
<i>Allocution à l'arrivée à New Delhi.....</i>	8
<i>Réponse à l'allocution de M. Shastri lors du dîner offert par le Premier ministre indien (8 février).....</i>	9
<i>Réponse à la municipalité de Delhi (9 février).....</i>	10
<i>Réponse au président Radhakrishnan lors du déjeuner offert par ce dernier (9 février).....</i>	11
<i>Allocution lors du dîner offert par Georges Pompidou (9 février).....</i>	12
<i>Discours devant les parlementaires indiens (10 février).....</i>	14
<i>Réponse au recteur de l'université de Delhi (10 février, vers 17h30).....</i>	16
Entretien télévisé (9 mars 1965).....	21
Discours à l'Assemblée nationale : l'Éducation nationale (19 mai 1965).....	27
Discours à l'Assemblée nationale : l'Europe (17 juin 1965).....	36

Discours à l'Assemblée nationale : la région parisienne (18 juin 1965).....	41
Entretien à l'ORTF (27 juillet 1965).....	51
Discours à la préfecture de Mézières (30 septembre 1965).....	58
Réunion du groupe UNR-UDT (4 octobre 1965).....	63
Entretien à l'ORTF (14 octobre 1965).....	70
Allocution au Syndicat national des journalistes (15 octobre 1965).....	76
Installation de la commission de contrôle électorale (29 octobre 1965).....	79
Ouverture de la 18e session de l'IHEDN (2 novembre 1965).....	80
Allocution devant les parlementaires de la majorité (18 novembre 1965).....	83
Conférence de presse (16 décembre 1965).....	86

Voyage au Pakistan – 6 discours (5-7 février 1965)

Mots-clés : Action culturelle extérieure – Aide au développement – Asie – Civilisation – Commerce extérieur français – Pakistan – Religions

Georges Pompidou, accompagné notamment du ministre des Affaires étrangères Maurice Couve de Murville et de son épouse Claude Pompidou, se rend successivement au Pakistan (5-7 février 1965) puis en Inde (8-16 février). Ses interlocuteurs au Pakistan sont, entre autres, Zulfikar Ali Bhutto (ministre des Affaires étrangères de 1963 à 1966), et le Président Muhammad Ayub Khan (octobre 1958-mars 1969)

Georges Pompidou mentionne dans ses discours le site de Multan, usine produisant des engrais et de l'ammoniaque à partir de gaz naturel, dont la construction a été décidée en 1957. Autres références, le barrage de Sidhnai et le syphon de Mailsi font partie des outils de régulation du débit de l'Indus dans le cadre du partage des eaux entre l'Inde et le Pakistan.

Projet d'allocation à l'arrivée à l'aérodrome de Rawalpindi (5 février, 12h30)

Monsieur le Président,

Ce n'est pas sans émotion que j'ai écouté les paroles de bienvenue que vous venez de m'adresser. Laissez-moi tout d'abord vous en exprimer mes sincères remerciements.

Permettez-moi aussi de vous dire la satisfaction que j'éprouve à me trouver aujourd'hui sur le sol de votre pays. Cette visite est pour moi d'un grand intérêt intellectuel, puisqu'elle me conduit en un des lieux du monde où les contacts entre l'Orient et l'Occident, entre l'Asie et l'Europe, entre la civilisation européenne et la civilisation musulmane ont été fréquents et particulièrement fructueux.

Mais ma visite a pour but également de permettre au Premier ministre français de se rendre compte personnellement de ce qu'est le Pakistan moderne sous votre haute direction et d'avoir avec vous les entretiens francs et complets qui permettront, j'en suis convaincu, un développement heureux des relations entre la France et le Pakistan.

Déjeuner offert à Islamabad par le ministre des Affaires étrangères Ali Bhutto (5 février)

Monsieur le Ministre,

Ce n'est pas sans raison que vous me recevez aujourd'hui à Islamabad. Vous avez voulu me montrer les premières manifestations d'une émouvante entreprise : la naissance d'une capitale. Quand je pense à ce qu'il faut de temps aux hommes pour créer une ville et une ville capitale, je suis étonné et émerveillé de voir qu'en cinq ans à peine vous avez pu faire d'Islamabad une ville de 22 000 habitants, répartis dans plus de 4 000 maisons pourvues

de l'eau et de l'électricité, qu'il existe des rues modernes, un vaste marché, des magasins, que de nombreuses plantations promettent déjà l'ombrage et la fraîcheur. Non loin de Pakistan House où nous sommes aujourd'hui et qui sert de lieu de réunion à votre Assemblée nationale, les immeubles impressionnants du Secrétariat sont en cours d'achèvement. Islamabad est déjà une réalité. Je suis heureux de pouvoir dire que la France apportera sa pierre à cet édifice. Les travaux de construction de notre ambassade commenceront cette année. Nous veillerons à ce qu'elle fasse honneur à la nouvelle capitale.

Je suis infiniment touché, monsieur le Ministre, du chaleureux accueil que vous nous avez réservé. Je vous en exprime toute ma reconnaissance.

Allocution prononcée au dîner offert par le président Ayub Khan (5 février)

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour les paroles particulièrement élogieuses et amicales que vous venez de prononcer à mon endroit et à l'égard de la France. Permettez-moi aussi de vous dire la satisfaction que j'éprouve à me trouver dans votre pays. Dès mon arrivée, j'ai pu visiter le site des fouilles de Taxila et cette visite, d'un grand intérêt intellectuel, m'a semblé revêtir en même temps une valeur symbolique. Le Pakistan occidental occupe en effet une région de l'Asie où les contacts entre l'Orient et l'Occident, au cours de l'histoire, ont été particulièrement fructueux. Alexandre est venu jusque sur les rives de l'Indus portant avec lui l'influence hellénique qui a marqué toute une époque et contribué à la naissance d'un art original où se mêlaient le courant grec et le courant bouddhique. À partir du VII^e siècle, l'influence de l'islam devient prédominante et le Pakistan moderne est l'héritier de cette civilisation musulmane qui a jadis dominé tout le sous-continent avec l'illustre empire des Mogols et dont les monuments attestent la splendeur. Aujourd'hui encore, le Pakistan est l'État musulman le plus peuplé du monde. La France, qui de tous les pays chrétiens fut le premier à nouer des relations amicales avec l'islam et que sa situation sur les bords de la Méditerranée a conduite à la fréquentation constante des populations musulmanes, est je crois très qualifiée pour coopérer dans de bonnes conditions de compréhension et d'estime avec un peuple comme le vôtre.

Cette vocation française trouve sa source dans les traditions intellectuelles de mon pays, dans sa fidélité aux principes universels d'égalité et de fraternité que notre Révolution exalta jadis et qui aujourd'hui animent la politique de mon pays. Qu'il se soit agi en effet de mener à son terme la décolonisation, qu'il s'agisse des rapports entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement, la politique définie par le général de Gaulle est fondée aussi bien sur l'application de ces grands principes moraux que sur une juste appréciation de l'évolution du monde moderne et de l'intérêt bien compris des nations les plus développées. Nous avons mis cette politique en pratique en trouvant une solution au douloureux drame d'Algérie et en donnant l'indépendance à une quinzaine de nations africaines. Nous continuons à la pratiquer en gardant avec ces jeunes États des liens amicaux et confiants de coopération et en leur apportant une aide culturelle, technique, économique. Dans la mesure de nos moyens, nous sommes prêts à apporter notre concours à tous ceux qui désirent nouer avec nous des relations particulières.

Cela est vrai également du Pakistan. L'excellence de nos rapports actuels et l'absence de tout litige entre nous doivent permettre le développement d'une coopération fructueuse et croissante. D'ores et déjà, cette coopération existe. La France a participé, vous le savez, au consortium constitué en 1960 à l'instigation de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et cette contribution a été en juillet 1964 augmentée. Modeste encore, elle n'en est pas moins un signe concret de l'intérêt que la France porte au Pakistan et dont les réalisations pratiques ne sont pas négligeables : je n'en citerai comme exemple que l'usine de Multan, que vous avez bien voulu inaugurer vous-même, monsieur le Président, ou encore le barrage de Sidhnai et le Syphon de Mailsi. D'autres contrats importants ont déjà été signés ou sont en voie de l'être et la participation de l'industrie et de la technique française à vos plans de développement ne cessera de s'accroître. Nous en avons, au cours de nos conversations, exprimé l'un et l'autre la conviction en même temps que le désir d'y contribuer par notre action personnelle.

Plus modeste dans le domaine culturel, la collaboration franco-pakistanaise n'en a pas moins commencé et nous souhaitons vivement la voir grandir. L'Alliance française a ouvert dès maintenant à Karachi, à Lahore, à Dacca, trois sections dont les membres sont de plus en plus nombreux et qui fournit à la culture française un nombre croissant d'étudiants. Des professeurs français enseignent notre langue dans les universités des trois grandes villes que j'ai citées, et les demandes de livres, de films, de matériel culturel français sont chaque jour plus importantes et plus pressantes. Le Gouvernement français s'en félicite et fera effort pour y répondre. Réciproquement, nous souhaitons que les étudiants pakistanais viennent plus nombreux en France. Pour cela nous leur offrons des bourses auxquelles s'ajoutent des bourses de stage ou de coopération technique. L'effort entrepris devrait s'accroître grâce à l'accord culturel franco-pakistanaise en voie de discussion et dont la conclusion viendra compléter heureusement la série des accords déjà conclus entre nos deux pays, que ce soit sur le plan multilatéral ou dans un cadre bilatéral.

Mais nos conversations n'ont pas seulement permis de constater notre volonté commune de renforcer les liens entre nos deux pays et de développer notre coopération. Elles nous ont permis de faire un large tour d'horizon sur les problèmes mondiaux et particulièrement sur les problèmes de l'Asie, à laquelle vous appartenez et à laquelle la France est liée par beaucoup de souvenirs et beaucoup d'intérêts. Nous avons pu ainsi nous éclairer mutuellement, dans une ambiance de franchise et de sympathie, sur les buts que nous assignons à nos politiques.

Nous avons pu également constater notre accord sur un certain nombre de principes généraux ou de problèmes particuliers, qu'il s'agisse de notre commun désir d'assurer pleinement nos responsabilités d'États indépendants, qu'il s'agisse du maintien de la paix, objectif fondamental de notre politique aussi bien que des diverses alliances auxquelles les uns ou les autres nous appartenons, qu'il s'agisse enfin des questions qui se posent avec acuité dans une région du monde qui est précisément le Sud-Est asiatique. Sur l'évolution de la situation dans ces pays, sur les solutions qui pourront et devront être trouvées, sur la nécessité pour y parvenir d'une politique réaliste et objective, nous avons constaté que nos appréciations étaient voisines. De même ai-je pu vous exprimer la sympathie et l'intérêt avec lequel la France suit la mise en œuvre du Traité pour le Développement et la Coopération régionale conclu le 22 juillet 1964 entre le Pakistan, l'Iran et la Turquie. Un tel instrument, de caractère économique et culturel, ne peut qu'aider à la compréhension mutuelle et nécessaire.

Monsieur le Président, je voudrais pour terminer vous apporter le salut et les compliments du général de Gaulle, président de la République française, à vous qui venez de vous voir confirmer avec éclat la confiance de vos compatriotes. Sous votre haute autorité l'État pakistanais ne peut manquer de poursuivre avec succès la grande œuvre de développement et de progrès que vous avez définie et entreprise depuis que vous présidez à ses destinées et qui fait de cet État d'antique civilisation un pays résolument tourné vers l'avenir.

Je lève mon verre à votre bonheur personnel, au développement d'heureuses relations entre le Pakistan et la France, à la prospérité du peuple pakistanais.

Réception civique du jardin de Shalimar à Lahore : réponse au discours du vice-président de la municipalité de Lahore (6 février)

Monsieur le Président,

Mesdames, messieurs,

Vous venez, monsieur le Président, de prononcer des paroles de bienvenue qui m'ont profondément touché. Laissez-moi vous remercier, vous-même et la municipalité de Lahore, de l'accueil chaleureux que vous me réservez. Je comprends bien que cette sympathie, la chaleur de votre accueil, s'adressent autant à mon pays qu'à ma personne. Je serai heureux si ma visite parmi vous a contribué à mieux faire connaître la France et à resserrer les liens d'amitié qui existent déjà entre nos deux pays.

Pour moi, il est bien certain que la visite de votre ville a été une merveilleuse découverte. J'ai déjà vu les vastes avenues de Lahore, auxquelles vous êtes sans doute habitués mais qui pour un nouveau venu sont un objet digne d'admiration, qu'elles soient bordées de jardins et d'ombrages, ou qu'elles traversent des quartiers commerçants et universitaires. J'ai déjà visité le Musée et la Bibliothèque de l'Université. Nous sommes actuellement dans ces jardins de Shalimar dont la renommée mondiale, je le vois de mes yeux, n'est pas usurpée. Demain, je visiterai la Mosquée Badshahi et le Fort construit par le Grand Prince mogol Akbar.

Mais il y a plus. Lahore n'est pas que le dépositaire des monuments du passé C'est aujourd'hui la capitale intellectuelle du Pakistan, la ville qui abrite l'Université du Punjab et ses milliers d'étudiants. J'ai été heureux d'apprendre que le français y était enseigné dans plusieurs collèges et que le nombre des étudiants des deux sexes dans cette discipline croissait sans cesse. Lahore est aussi la ville principale de la plaine du Punjab, l'une des régions les plus riches et les plus peuplées du Pakistan. C'est là que se rejoignent de façon frappante les routes du passé et celles de l'avenir. À côté de la vieille ville, de quartiers neufs ont surgi, résidentiels et industriels. Depuis la naissance du Pakistan, il y a déjà plus de 17 ans, que de progrès accomplis, sous une inspiration nouvelle !

Je forme des vœux, monsieur le Président, pour votre prospérité et le développement de votre ville.

Dîner offert par le gouverneur du Pakistan occidental à Lahore (6 février)

Monsieur le Gouverneur,

J'ai visité aujourd'hui votre ville. J'en ai vu les plus beaux monuments, le musée, la bibliothèque. J'ai parcouru les jardins de Shalimar. Ce que l'histoire m'avait appris est devenu réalité. Réalité qui dépasse la renommée et qui sera pour moi un souvenir inoubliable. Combien s'éclaire à mes yeux le prestige de Lahore où les princes mogols ont laissé leur trace ineffaçable. Les noms de Babur, d'Akbar qui fit construire le fort, d'Aurangzeb à qui vous devez la grande Mosquée, vivront ici éternellement.

Mais Lahore n'est pas seulement la ville témoin d'un passé prestigieux ; c'est maintenant la capitale intellectuelle du Pakistan aussi bien que la ville principale d'une des régions les plus riches et les plus peuplées de votre pays. Là où, bien avant Alexandre, se situait le lieu de passage des grandes migrations venues de l'Ouest ou de l'Asie centrale, nous trouvons aujourd'hui un centre important où se développent les techniques les plus modernes. À côté de la vieille ville, de quartiers neufs ont surgi : l'originalité de l'inspiration pakistanaise se manifeste avec éclat. Je forme des vœux, monsieur le Gouverneur, pour la prospérité et le développement de votre ville de votre province. Et je vous prie d'agréer mes plus sincères remerciements pour l'accueil [*fin du texte manquante*].

Réception civique au parc Bagh-e-Jinnah à Karachi : réponse au discours du vice-président de la municipalité de Karachi, Khan Bahadur Habibullah (7 février, vers 17h00)

Monsieur le Président,

Mesdames, messieurs,

Je suis profondément touché de votre accueil. Je vous en remercie et j'en remercie, en votre personne, la municipalité de Karachi. Je suis heureux de me trouver dans votre ville, d'avoir fait connaissance avec ses habitants. Je suis frappé par son importance, par son étendue, par son étonnant développement. Karachi, qui n'était en 1947 qu'un port modeste, est devenue aujourd'hui une ville de plus de deux millions d'âmes, de très loin la plus peuplée du Pakistan. Après avoir été pendant longtemps la capitale administrative, elle demeure aujourd'hui le centre incontesté de la vie économique du pays. Ici se trouvent les banques, les établissements de crédit, toutes les activités du commerce. J'y vois des quartiers industriels d'une ampleur impressionnante, des usines de toutes sortes. Comment ne pas citer également votre université qui se développe largement aux portes de la ville et dont les bâtiments sont dûs, je le note avec joie, à des architectes français. Tout cela forme un ensemble dont vous avez le droit d'être fiers.

Aussi n'ai-je pas d'effort à faire, monsieur le Président, pour vous féliciter des résultats obtenus et pour former des vœux pour la prospérité et le développement de votre ville.

Voyage en Inde – 7 discours (8-10 février 1965)

Mots-clés : Action culturelle extérieure – Aide au développement – Asie – Civilisation – CNUCED – Commerce international – Construction européenne – Coopération – Décolonisation – Guerre froide – Histoire/mémoire – Inde – Littérature – Prix – Recherche scientifique – Religions – Tiers-Monde – Vietnam

Georges Pompidou, accompagné notamment du ministre des Affaires étrangères Maurice Couve de Murville et de son épouse Claude Pompidou, se rend successivement au Pakistan (5-7 février 1965) puis en Inde (8-16 février). L'Inde est alors dirigée par le Premier ministre Lal Bahadur Shastri, et présidée par Sarvepalli Radhakrishnan. Georges Pompidou, qui a rencontré en septembre 1962 Jawaharlal Nehru (Premier ministre depuis l'indépendance de l'Inde le 15 août 1947 à son décès le 27 mai 1964), multiplie les hommages au Pandit.

Allocution à l'arrivée à New Delhi

C'est avec une émotion sincère mais surtout une grande joie que je prends contact aujourd'hui, pour la première fois, avec le sol de la grande République d'Inde. J'ai été extrêmement sensible aux paroles que vous venez de prononcer à mon adresse et à celle de la France. Je me réjouis très vivement de cette visite et de ce voyage dans votre pays, qui commencent sous les plus heureux auspices.

C'est en premier lieu un grand honneur pour le Premier ministre d'avoir le privilège d'apporter le salut du peuple français au noble peuple de l'Inde, avec lequel tant de liens se sont tissés au cours d'une longue histoire. L'exemple et la mémoire du Mahatma Gandhi comme de son illustre successeur le Pandit Nehru sont révévés par mes compatriotes et par moi-même et constituent pour nous une leçon de civisme, d'abnégation et de grandeur morale.

Au cours des dernières années, au moment où nous nous efforcions de rechercher une solution pacifique et démocratique à l'un de nos problèmes les plus difficiles, l'Inde, consciente de l'importance de l'enjeu et de la valeur humaine de notre effort, a su comprendre nos préoccupations. Nous ne l'avons pas oublié. D'autre part, si délicat qu'il ait été pour nous, le règlement du contentieux politique franco-indien a constitué, grâce à un esprit de compréhension réciproque, un point de départ nouveau pour une fructueuse coopération dans de nombreux domaines.

C'est pourquoi j'entreprends cette visite de votre beau pays avec confiance et espoir, assuré qu'elle sera pour moi et pour mon collègue, M. le ministre des Affaires étrangères, une heureuse occasion de resserrer et de développer encore les liens d'estime et d'amitié qui unissent l'Inde et la France, dans l'intérêt même de nos deux pays, comme dans celui du maintien de la concorde et de la paix en Asie et dans le reste du monde.

Vive la République de l'Inde ! Vive l'amitié franco-indienne !

Réponse à l'allocution de M. Shastri lors du dîner offert par le Premier ministre indien (8 février)

Monsieur le Premier ministre,

Permettez-moi de vous remercier des paroles très aimables que vous venez de prononcer à mon égard comme à l'égard de mon pays. C'est à Paris que notre première rencontre devait originalement avoir lieu puisque vous aviez accepté l'invitation du Gouvernement français de vous arrêter dans notre capitale à votre retour de Londres. Le sort en a décidé autrement qui a voulu que nous fassions connaissance sur le sol de votre grand pays.

L'accueil qui m'a été réservé m'a été droit au cœur ; sa chaleur, sa simplicité m'ont apporté la preuve, s'il en était besoin, que nous étions considérés ici comme des amis. Cette amitié, la France l'éprouve également à l'égard de cette République suscitée par l'action du Mahatma Gandhi et fondée par le Pandit Nehru.

Nous avons su résoudre le seul problème qui se posait entre nos deux pays, celui de l'incorporation dans l'Union des anciens comptoirs. Aurait-ce été possible si les rapports entre les deux États n'avaient pas été empreints d'une confiance réciproque ? Aurait-ce été fécond si la France n'avait pas, sous l'impulsion du général de Gaulle, épousé délibérément l'évolution du monde moderne et accepté la disparition des derniers symptômes de ce qui fut la colonisation ? Si, inversement, votre pays profondément respectueux de toutes les cultures, de toutes les races et de toutes les religions n'avait pas compris l'intérêt que comporte pour l'Union indienne toute entière l'existence d'un foyer de langue et de culture françaises, qui contribuera par son maintien et son développement à resserrer les liens entre nos deux nations et constituera un élément particulièrement valable de la coopération franco-indienne.

Cette compréhension mutuelle s'est manifestée avec évidence en septembre en 1962 lorsqu'à Paris j'eus le grand honneur de recevoir le Pandit Nehru. La cordialité des entretiens qu'il eut, tant à l'Élysée avec le général de Gaulle qu'avec moi-même et mes collègues du Cabinet prouvèrent, surabondamment, que l'amitié franco-indienne n'était pas un vain mot.

Il fut convenu alors de développer davantage notre coopération. Elle est d'autant plus assurée de porter ses fruits que, dans le domaine des affaires mondiales où elles ont toutes les deux un rôle à jouer, l'Inde et la France partagent, en gros, les mêmes conceptions : qu'il s'agisse de la coexistence pacifique, rendue plus que jamais nécessaire par le caractère terrifiant des armes dont disposent les armées modernes, qu'il s'agisse de la restauration de la paix dans le Sud-Est asiatique ou qu'il s'agisse de l'aménagement des rapports entre les pays développés et ceux dont le développement est en cours en Asie, en Afrique ou en Amérique, nos gouvernements poursuivent sensiblement les mêmes buts.

C'est pourquoi ces rencontres entre nos gouvernements et nos hommes d'État sont de la plus grande importance dans la mesure où elles nous permettent d'améliorer le cours de notre coopération et de procéder à des échanges de vues sincères et complets sur toutes les grandes questions qui préoccupent le monde et dans la solution desquelles l'Union indienne et la République française ont un rôle important à jouer.

En vous remerciant encore une fois de votre accueil, je lève mon verre en l'honneur de M. le président de la République de l'Inde, à votre santé personnelle, à l'amitié franco-indienne, à la prospérité et au bonheur du peuple indien.

Réponse à la municipalité de Delhi (9 février)

Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers,

Être reçu, lorsque l'on vient de Paris, par la municipalité de Delhi, c'est en même temps éprouver de la gratitude pour l'hommage ainsi offert, prendre conscience d'un seul coup, de la permanence de l'Inde. « Épitomé de l'histoire de l'Inde », c'est ainsi, il n'y a guère longtemps, que le Pandit Nehru qualifiait votre ville. Et il est bien vrai que peu de cités au monde peuvent s'enorgueillir de présenter au visiteur une pareille synthèse des différentes civilisations qui, tout au long des siècles, ont façonné à travers leurs épanouissements successifs la physionomie actuelle de votre capitale.

Héritière d'une extraordinaire lignée d'empires dont elle a, tour à tour, subi l'avènement, consacré l'apogée et constaté la ruine, elle a été, il y a dix-sept ans, le berceau d'une jeune République. Elle est aujourd'hui le creuset dans lequel aux traditions d'autrefois se mêlent les espoirs du présent, où se fondent les diversités historiques, ethniques, religieuses et linguistiques, pour réaliser une nation, assurée de son existence et confiante en son destin.

Les traditions s'imposent à chaque pas au visiteur. Comme le disait encore le Pandit Nehru, « même les pavés des rue de Delhi murmurent dans nos oreilles la gloire des siècles passés. » Il y aurait quelque naïveté de ma part à vouloir vous expliquer votre ville. Mais peut-être me permettrez-vous d'évoquer rapidement les prestigieux témoignages dont l'Histoire a, sur cette terre, jalonné ses étapes.

Quel extraordinaire destin ! Huit cités chacune bâtie tour à tour par une dynastie au faite de sa puissance, sans que pour autant disparaissent les monuments antérieurs, léguant aux générations successives une sorte de testament de pierre, quelle merveilleuse continuité dans la volonté de maintenir le rayonnement de la capitale, chaque époque empruntant à la précédente ses meilleurs éléments, élaborant ainsi un style dont l'unité générale s'affirme depuis mille ans, depuis l'ensemble indo-islamique du Qutb Minar et de la mosquée Quwwat-ul-Islam jusqu'à l'ordonnance indo-britannique du Rashtrapati Bhavan ! Comment ne pas voir que cette ville a su, par son génie propre, accepter, adapter et finalement assimiler toutes les cultures qui se sont, l'une après l'autre, épanouies sur son sol ?

Et quel plus éclatant exemple pouviez-vous choisir pour me recevoir que ce Fort Rouge, d'inspiration musulmane, de réalisation indo-mogole et dont les décorations de cette salle des audiences publiques attestent, par leur facture florentine, l'accueil que réserva aux influences européennes la cour de l'empereur Shah Jahan ? Ensemble « d'une prodigieuse grandeur », jardins « pleins de fleurs et d'arbrisseaux verts, ce qui fait avec ces grandes murailles toutes rouges un très bel effet à la vue », comme l'écrivait François Bernard, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, dans la description des États du Grand Mogol qu'il écrivit lorsqu'il se rendit à Delhi au XVII^e siècle au temps de l'empereur Aurengzeb. Le bâtisseur, pressentait-il, en approuvant les plans du Palais, qu'il ne l'habiterait pas longtemps et que sa création, plus durable que son empire, survivrait à l'effondrement de la dynastie qu'il illustra ?

Les empereurs mogols ont disparu ; l'empire des Indes britanniques également ; l'immuable Yamuna continue de refléter dans ses flots les hautes murailles du Fort Rouge devenu un des symboles de la souveraineté de la République indienne. Mais, comme disait Rabindranath Tagore, « On ne se baigne pas deux fois dans le même fleuve » et les ondes de la rivière n'emportent pas deux fois la même image.

Il n'est que de traverser les nouveaux quartiers où s'érigent les habitations de citadins chaque jour plus nombreux, de sentir dans le halètement des chantiers battre le cœur d'une métropole qui bâtit son avenir, pour comprendre que Delhi est en pleine expansion, en pleine transformation. Partout surgissent des immeubles nouveaux, de nouvelles artères, commençant à modeler le visage de l'agglomération de demain, sans rien renier et sans rien sacrifier de ce qui fit sa splendeur d'autrefois. Sans échapper non plus, évidemment, aux difficultés qui hérissent la tâche des édiles. Pourvoir aux besoins d'une population croissante dans les domaines du logement, du ravitaillement, de la voirie, sans négliger de lui assurer les centres culturels et les foyers de vie spirituelle, l'entreprise paraît souvent gigantesque. Mais c'est par cette difficulté même que la magistrature municipale est, à juste titre, considérée comme une des plus nobles parmi les charges publiques. Ce que j'ai pu voir en traversant votre grande et belle capitale m'autorise à dire que [le] présent est garant de l'avenir.

Nous savons en vérité que les civilisations sont mortelles. Mais nous constatons aussi que quelques villes, privilégiées, sont éternelles. D'évidence, Delhi en est une. Comme Paris, qui lui aussi se transforme sans pour sans pour cela rompre avec les deux millénaires de son passé. Et comme Paris également, Delhi pourrait arborer la devise optimiste qui maintient les grandes cités à la surface du courant de l'Histoire : « Fluctuat nec mergitur. »

Réponse au président Radhakrishnan lors du déjeuner offert par ce dernier (9 février)

Monsieur le Président,

Que l'Inde ait à sa tête un Président philosophe s'inscrit dans les traditions d'un pays où les choses de l'esprit se sont toujours vu reconnaître une prééminence incontestée. Faut-il rappeler votre grand empereur Ashoka et ses édits gravés sur des colonnes dont un des éléments orne encore à l'heure actuelle le pavillon national ?

Plus que des empereurs mogols, dont les fresques de ce palais content les fastes et dont les forts et les tombeaux se dressent sur le sol de cette capitale, c'est, j'en suis persuadé, des enseignements de cet illustre et lointain prédécesseur que votre comportement et vos actions s'inspirent. La préoccupation de mettre à l'unisson la politique et la philosophie n'apparaît-elle pas d'ailleurs dans vos moindres propos ?

Récemment, vous avez constaté que « nous avons à faire face à la catastrophe d'un monde plein de connaissances, déséquilibré par un manque de sagesse morale. » À Nagpur ultérieurement, vous réclamiez des grandes puissances qu'elles assurent, puisqu'elles ont les moyens de les détruire, la sûreté du monde et la protection des pays moins puissants. Vous êtes en somme fermement convaincu que les États ne peuvent se soustraire aux lois de la morale et que la conscience des devoirs doit contrebalancer, pour la justifier, la possession des droits.

Qui oserait contredire une pareille profession de foi ? La France, dont l'histoire et la culture sont riches des moralistes les plus illustres du monde occidental, ne peut qu'y souscrire. Elle le prouve dans la politique qu'elle poursuit, tant à l'égard de ses anciennes colonies qu'elle a toutes conduites à l'indépendance, que vis-à-vis des jeunes nations moins favorisées qu'elle. Elle observe cette ligne de conduite, bien sûr, parce qu'elle estime qu'il est de son intérêt et de celui de l'équilibre mondial que les nations riches aident à vivre celles qui ont faim. Mais elle le fait aussi parce qu'elle est la France, c'est-à-dire l'héritière de valeurs millénaires et d'une culture qui a toujours affirmé la primauté de l'homme et celle de l'esprit. « *Humani nihil a me alienum puto* », assurait il y a près de 2 000 ans le poète latin Térence, paroles auxquelles font écho, par delà les siècles et les océans, celles que vous avez prononcées, en décembre dernier, devant le Congrès International de géologie, en évoquant, comme l'idéal auquel nous devons arriver, « l'état appelé *ananda* dans les textes saints, où l'homme atteint la liberté de l'esprit et contemple toute l'humanité avec un esprit de parenté. » Voilà la réponse décisive que l'homme doit faire à l'homme, que doit donner la morale à la science, qu'exprimait déjà Rabelais lorsque percevant, il y a cinq cent ans, le danger que recèlent les découvertes de la science, il proclamait : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme. »

C'est dire à quel point l'homme est attaché, de tout son cœur et de toute sa raison, au maintien de la « paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ». Recevant, le 1^{er} janvier dernier, les vœux du Corps diplomatique, le général de Gaulle a affirmé avec force que « jamais la paix n'est apparue plus nécessaire à notre monde qu'aujourd'hui. » Cela est vrai, a-t-il souligné, en particulier pour les États nouvellement créés dont la vie et les progrès exigent qu'ils jouissent de leur libre disposition et qu'ils puissent s'organiser eux-mêmes et se développer en dehors des conflits extérieurs d'intérêts ou d'idéologies.

Monsieur le Président, comment ne pas voir que nos deux pays, déjà fraternellement unis par les liens traditionnels de la diplomatie et par ceux, plus modernes, de la coopération, professent en outre la même foi dans les plus hautes valeurs spirituelles ? En vous apportant, monsieur le Président, le salut du général de Gaulle, président de la République française, je lève mon verre à l'épanouissement de la nation indienne dans la paix et par le progrès.

Allocution lors du dîner offert par Georges Pompidou (9 février)

Monsieur le Premier ministre,
Mesdames, messieurs,

Dans cette demeure qui s'enorgueillit d'avoir reçu la visite à de nombreuses reprises au cours de ces dix dernières années du Pandit Nehru, je suis heureux d'accueillir ce soir l'homme qui a hérité d'une succession dont ses pairs le savaient digne à cause de ses hautes qualités, à cause aussi de son passé de militant.

Sensible aux attentions qui m'ont été prodiguées ainsi qu'à ma femme et mes compagnons de voyage, depuis notre arrivée, je veux saisir l'occasion qui m'est donnée d'exprimer au Gouvernement indien mes remerciements pour son hospitalité généreuse, de dire aussi ma joie de me trouver dans cette Inde millénaire, berceau d'une des plus grandes

civilisations qui se soient jamais épanouies sur terre, source ou confluent de tous les courants de l'histoire et patrie d'un des peuples les plus nobles de notre temps. C'est dire avec quel intérêt passionné j'ai entrepris ce voyage et ouvert les yeux sur le spectacle de votre pays. J'ai vu les somptueux témoignages du passé, d'un passé qui ne m'a paru nullement révolu tant il semble conditionner encore le comportement quotidien de millions de vos compatriotes. Les réalisations du présent figurent également dans mon programme : les universités, les usines, qui transforment, qui modèlent, sans rupture avec celui d'hier, le visage de l'Inde d'aujourd'hui. Et ce que j'ai vu, ce que je sais de mes visites des jours prochains me fait bien augurer de votre détermination à affronter l'avenir et à embrasser les problèmes difficiles qui se posent à tous les pays en plein développement.

Pour vous aider à les résoudre, la France vous apporte dans toute la mesure du possible sa collaboration. Un nombre croissant d'étudiants indiens vient, chaque année, se familiariser avec les techniques et les méthodes françaises ; ici même, des professeurs enseignent notre langue, des experts contribuent à l'édification des structures d'une nation moderne, des entreprises françaises participent à la création de grands ensembles industriels.

Tous ces liens de coopération iront se renforçant et cimenteront chaque année davantage l'amitié unissant nos deux pays. Et c'est ce resserrement de nos liens culturels et économiques dans un contexte de compréhension politique mutuelle qui donne à ma visite toute sa signification. Car je ne saurais, monsieur le Premier ministre, passer sous silence les fructueux entretiens que le ministre des Affaires étrangères et moi-même avons eus avec vous, avec vos ministres, avec de nombreuses hautes personnalités de votre pays. Ces entretiens ne m'ont pas seulement permis de prendre une plus claire conscience des problèmes qui se posent à l'Inde et de l'aide que peut lui apporter la France, dans la mesure de ses moyens, pour le développement technique et économique.

Ils nous ont aussi permis de constater qu'en bien des domaines nos vues sont identiques et nos objectifs communs. Pour vous comme pour nous la paix entre les hommes et la coopération générale pour le progrès de l'humanité toute entière demeurent nos objectifs essentiels. Pour vous comme pour nous la disparition des blocs antagonistes, la libre et égale coopération entre continents et entre nations, l'indépendance de chacun et la solidarité de tous constituent les conditions fondamentales pour y parvenir. Cette similitude de nos principes politiques, nous l'avons retrouvée sans effort lorsque nous avons évoqué un certain nombre de problèmes précis et confronté nos vues sur les moyens de ramener l'apaisement dans des régions du monde encore déchirées par la guerre. Qu'elle nous conduise à des attitudes identiques ou qu'elle nous permette de comprendre les nuances qui peuvent parfois se marquer dans nos positions respectives, elle n'en est pas moins toujours un élément important pour aider à la recherche de solutions durables. C'est pourquoi, monsieur le Premier ministre, comme vous-même je suis convaincu que ces entretiens auront été très utiles et qu'il est bon, comme nous en avons convenu, qu'ils se renouvellent à intervalles réguliers aussi bien pour nous permettre d'éclairer réciproquement et le cas échéant d'harmoniser la politique de nos Gouvernements, que pour donner l'élan à une coopération plus étroite entre nos pays et à la connaissance plus complète de nos deux peuples.

Monsieur le Premier ministre, je forme les vœux les plus chaleureux pour le succès de l'Inde dans sa lutte pour un avenir prospère. Je vous assure de la sympathie et de l'amitié que la République française et son Président, le général de Gaulle, portent à la nation indienne et au Gouvernement qui assume avec courage la lourde tâche de le conduire. Je lève mon verre à l'amitié franco-indienne et à la grandeur de votre pays.

Discours devant les parlementaires indiens (10 février)

C'est pour moi un grand honneur que d'être accueilli par les représentants du peuple indien et de pouvoir leur apporter le salut de mon pays. Il y a là une preuve frappante de l'amitié entre nos deux nations, comme de la parenté de nos conceptions devant les grands problèmes généraux qui se posent au monde moderne.

Depuis la fin de la dernière guerre, nous assistons en effet à l'avènement d'un monde nouveau qui s'édifie sur les ruines de l'ancien. Cette mutation profonde remet en cause beaucoup de données antérieurement acquises et fait apparaître maintes notions qui restaient méconnues ou appartenaient jusqu'ici au langage des sages et des philosophes plus qu'à celui des politiques. Je veux dire la nécessité absolue, pour la survie même de l'humanité, de construire et de maintenir une paix véritable ; l'aspiration de tous les peuples à l'indépendance, de toutes les races à l'égalité morale et au progrès matériel et social, la solidarité profonde des peuples riches et des peuples pauvres. Ce sont là aujourd'hui des données incontestables pour les hommes d'État conscients de leurs responsabilités non seulement vis-à-vis de leur pays mais de l'humanité toute entière. Ce sont en tout cas des vérités que l'Inde et la France ressentent avec une égale acuité et entendent promouvoir dans la mesure de leurs moyens.

La France, pour sa part, est intéressée au plus haut point à ces divers aspects de notre univers. Elle a ses vues propres à leur sujet et s'emploie dans le cadre de ses amitiés anciennes ou nouvelles et en collaboration avec tous ceux qui aspirent au même idéal à apporter une contribution personnelle à la découverte de solutions logiques et humaines.

Notre pays est au premier chef européen. À ce titre, il a démontré son désir de paix et de solidarité en consacrant solennellement, grâce à l'action du général de Gaulle et du Chancelier Konrad Adenauer, la réconciliation nécessaire entre la France et l'Allemagne si longtemps opposées dans des conflits meurtriers. Il a pu entreprendre, grâce à cette réconciliation, la construction d'une Europe progressivement unie, d'abord sur le terrain économique, demain je l'espère sur le terrain politique, et qui constituera un élément essentiel de l'équilibre mondial, en même temps qu'un facteur de rapprochement entre les blocs antagonistes qui divisent le monde et à l'intérieur desquels se manifeste chaque jour davantage l'aspiration vers la coexistence pacifique et la réciproque interpénétration.

Le même souci d'« aller à l'idéal et de comprendre le réel », suivant le mot de Jaurès, la France l'a manifesté quand s'est posé le grand problème de la décolonisation. Sans avoir à rougir, bien au contraire, de son passé, elle a, dès 1943, en pleine guerre, par la bouche du général de Gaulle, lors de la conférence de Brazzaville, reconnu et proclamé le caractère nécessaire de l'acheminement des colonies vers l'autonomie. La V^e République, sous l'autorité du général de Gaulle devenu chef de l'État, a poursuivi et mené à son terme ce programme en dépit des obstacles de tous ordres, en dépit même des déchirements que cela provoqua parfois au plus profond de la France. Nous avons pu régler l'affaire de l'Algérie, et réaliser sans incident la décolonisation de l'Afrique noire et de Madagascar. Quinze États ont de la sorte accédé à l'indépendance en plein accord avec la France et ont presque tous maintenu des liens étroits avec elle. Ainsi se marque le succès d'une politique fondée sur le respect des droits de tous et la conscience des devoirs de chacun.

C'est qu'en effet la France, en accordant l'indépendance à ces États, ne les a pas pour autant laissés à l'abandon. Elle a établi librement et contractuellement des accords de coopération et d'assistance technique grâce auxquels elle met une partie de ses ressources

humaines, financières, culturelles et techniques à la disposition de ces États. Elle le fait dans le cadre d'une action générale d'aide aux pays en voie de développement, aide limitée par ses ressources bien entendu, mais dont le montant la met en tête des nations, puisqu'elle y consacre près de 2% de son produit national brut. Elle le fait parce qu'elle considère qu'une aide de cet ordre, apportée dans un esprit de coopération et non de protection aux pays pauvres ou dont le développement est insuffisant, des nations plus riches ou plus développées, est de leur devoir de solidarité humaine. La pensée de la France, exprimée à différentes reprises par ses plus hautes autorités, rejoint aussi bien celle des penseurs politiques ou économiques les plus illustres que celles des grandes autorités morales et religieuses, comme l'a récemment encore manifesté le chef de l'Église catholique lors de son voyage à Bombay.

Ces préoccupations ont inspiré l'action de la délégation française à la récente conférence de Genève sur le Commerce et le Développement où elle a présenté un vaste plan pour la revalorisation et la stabilisation du prix des produits de base. Cette revalorisation des matières premières est en effet fondamentale pour les pays insuffisamment développés : les statistiques ont prouvé que par la baisse des matières premières, les pays industrialisés avaient retiré à ces derniers plus qu'ils ne leur avaient donné par l'aide et la coopération. Le principe que nous avons défendu est donc essentiel et présente en outre l'avantage d'être politiquement parfaitement neutre.

Si tous les pays s'engagent à acheter les matières premières à un certain niveau, toute rivalité d'influence disparaît et du même coup toute tentation et toute crainte soit de faire prévaloir sa propre influence, soit de voir l'influence d'un autre vous remplacer. Si la revalorisation des matières premières est neutre politiquement, elle l'est aussi économiquement, car elle n'a rien à voir avec le système économique et social d'un pays donné, et peut s'appliquer indifféremment aux pays capitalistes et socialistes. Les résultats obtenus à ce jour à Genève ne garantissent pas, loin de là, le succès final, mais déjà nous avons senti que la quasi-totalité des pays auxquels nous pensons, c'est-à-dire les pays sous-industrialisés, étaient convaincus que nous avons vu juste.

Encore convient-il que le spectre de la guerre soit conjuré. Or, dans plusieurs parties du monde et notamment dans cette partie de l'Asie, de graves problèmes se posent, qui peuvent si un soin suffisant n'est pas apporté à la recherche d'une solution, mettre en jeu la paix, non seulement du Sud-Est asiatique, mais du monde. Je pense notamment à ce qui se passe dans la péninsule indochinoise.

L'Inde, par sa situation d'abord, par ses traditions ensuite, par les responsabilités enfin qui sont les siennes en sa qualité de président des Commissions internationales de contrôle, ne saurait rester impassible devant la dégradation de la situation, pas plus que la France, dont la doctrine peut se résumer en une phrase : tendre à une neutralisation réelle du Sud-Est asiatique. Nous croyons que pour ce faire, seul le retour à l'esprit ayant présidé aux accords de Genève en 1954 ouvre une voie honorable pour tous.

C'est pourquoi nous sommes favorables à une conférence qui réunirait tous ceux qui ont des responsabilités dans la région considérée pour essayer de trouver une solution. Nous croyons qu'il est nécessaire que les pays intéressés, y compris naturellement ceux dont le destin est en jeu, y compris l'Inde, y compris la France qui a eu et qui garde des intérêts dans cette

région du monde, y compris la Chine et les États-Unis qui s'y affrontent, se rencontrent et essaient de faire prévaloir des formules pouvant aboutir à ce que nous estimons être le but nécessaire et souhaitable, c'est-à-dire en première urgence la paix, puis cette neutralisation que j'évoquais plus haut.

Cette position de la France est parfaitement connue et a été fréquemment affirmée. Le président de la République française l'a définie à plusieurs reprises. Comme le disait d'ailleurs en juin 1964 le ministre des Affaires étrangères, la France ne prétend nullement avoir inventé une recette miraculeuse. Nous ne prétendons pas dire aux principaux acteurs de ce drame : voilà ce qu'il convient de faire et tout ira pour le mieux. Ce que nous affirmons, c'est qu'au milieu de difficultés dont nous ne nous dissimulons pas l'ampleur, il vaut la peine de rechercher de bonne foi, tous ensemble, à démêler les fils de l'imbroglio actuel après avoir fait taire les canons. Notre attitude s'agissant du Sud-Est asiatique s'explique d'ailleurs par notre politique générale. Partout dans le monde nous cherchons à faire prévaloir l'idée que les blocs antagonistes qui divisent encore le monde doivent chercher d'abord à cohabiter, à « coexister pacifiquement » comme l'on dit ; qu'ils doivent chercher dans un esprit de détente à progresser prudemment et lentement s'il le faut, mais sans à-coups, pour la recherche de solutions pacifiques à leurs conflits ; qu'ils ne doivent pas enfin prétendre obliger les pays tiers à prendre parti mais qu'au contraire c'est dans la neutralisation, c'est-à-dire dans le non-engagement accepté par tous, que se situe pour des continents entiers l'espoir du développement et du progrès social.

La violence ne peut que détruire, la paix seule permet de construire. N'est-ce pas un truisme d'ailleurs que de proclamer cette vérité dans le pays du Mahatma Gandhi qui sut faire de la non-violence une arme en même temps qu'un idéal, et dont la pensée se perpétue, hier dans l'action du Pandit Nehru, aujourd'hui dans celle de son successeur ?

Le général de Gaulle disait à l'aube de cette année 1965 : « La vie est la vie, autrement dit un combat ; pour une nation comme pour un homme. Il y a, il y aura, toujours et partout, des difficultés à vaincre, des efforts à déployer, des peines à supporter, afin d'avancer en fait de dignité, de justice, de fraternité. » Cet idéal, c'est le nôtre, c'est également, j'en suis convaincu, le vôtre. Je suis heureux de pouvoir aujourd'hui le réaffirmer solennellement au nom de mon pays en présence des représentants du grand peuple indien.

Réponse au recteur de l'université de Delhi (10 février, vers 17h30)

Sans doute est-ce pour un Premier ministre qui est aussi un professeur, une expérience authentique, et toujours vivement ressentie, que de se trouver dans une université. Avouerai-je même que, grâce à vous, en recevant une distinction qui m'honore tout particulièrement, remontent en moi des impressions que je m'étonne d'éprouver si fraîches. C'est donc d'une façon personnelle, comme universitaire et non pas seulement en tant que représentant de mon pays, que je vous remercie de l'honneur que vous me faites.

Je n'en suis que plus porté à m'adresser à vous en collègue. Quelle joie, en effet, que de séjourner dans cette magnifique université, où le calme des jardins semble vouloir abriter la recherche et conduire à une réflexion sereine ! Et comme il serait bon de reprendre ce rêve,

impossible à Paris, d'une Académie ou d'un Lycée où l'on pourrait travailler et dialoguer, à la manière de Platon et d'Aristote, en mêlant, comme les Grecs d'autrefois et comme vos sages le font encore, les hommes à la nature, aux [*mot manquant*] et aux fleurs.

Je sais bien que vos universités, vos instituts lient ce maintien des traditions ancestrales avec les méthodes de la science la plus résolument moderne. Vos physiciens Raman et Bose, vos atomiciens comme Bhabha, vos géologues, vos biologistes témoignent de votre participation active au monde qui se fait. Je n'ai pu cependant m'empêcher de ressentir plus vivement que tout, dès que j'ai touché la terre indienne, la puissance et la richesse du passé. Car pour un Européen, pour un Français, pour un universitaire, tourné vers les lettres autant que vers la science politique, l'Inde, messieurs, c'est d'abord un immense foyer de culture dont la flamme n'a cessé de brûler au cours des temps.

« S'il est un lieu de la terre, disait Romain Rolland, où aient place tous les rêves des vivants depuis les premiers jours où l'homme commença le songe de l'existence, c'est l'Inde. » Et il ajoute : « Depuis plus de trente siècles, de cette chaude terre monte l'arbre du Rêve, l'arbre aux mille rameaux qui se multiplient en ramilles par milliers, renaissant de soi sans repos et sans trace d'usure, mûrissant sur toutes les branches à la fois tous les fruits. Cette polyphonie qui paraît discordante et confuse d'abord, aux oreilles inexercées, révèle aux connaisseurs la hiérarchie secrète et le grand ordre caché. »

C'est bien sous cet aspect qu'elle nous apparaît, monde fascinant où la nature, l'art et la pensée ont également reculé les limites de ce qui est pour nous Occidentaux la mesure de l'homme. C'est vous dire avec quel intérêt passionné un Français qui croit comme vous à la primauté de l'esprit et qui vient pour la première fois sur votre terre indienne regarde votre pays, son peuple, ses institutions, ses universités, cherchant la réponse aux questions que nous Européens ne cessons de vous poser, avec la curiosité et la fraternité de civilisation issues d'un fond commun millénaire et que nous appelons précisément indo-européen mais dont les cheminements ont été, en dépit des contacts et des interpénétrations, très différents au cours des siècles.

J'en prendrai pour exemple cet entretien qu'a eu, voici maintenant trente ans, mon ami André Malraux, ministre d'État chargé des Affaires culturelles, avec une des hautes figures de votre pays, avec le fondateur de l'Union indienne, le Pandit Nehru. Celui-ci déclare en effet dans *Discovery of India* que M. Malraux lui posa une étrange question : « Qu'est-ce qui a permis à l'indouisme d'absorber pour ainsi dire le bouddhisme largement répandu pourtant, sans les habituelles guerres de religion qui enlaidissent tant de pays ? Quelle vitalité interne ou quelle force l'indouisme possède-t-il donc pour avoir accompli ce remarquable exploit ? L'Inde possède-t-elle encore cette vitalité et cette force ? Si oui, sa liberté et sa grandeur sont assurées. » Les événements des vingt-cinq dernières années semblent apporter la réponse que votre homme d'État n'avait pas entendu donner à une interrogation où il avait seulement voulu voir un aspect « typique d'un intellectuel français qui était aussi un homme d'action. »

C'est dire que cette question n'était peut-être pas tellement étrange, s'il est vrai qu'un des caractères de la pensée française soit d'aller presque toujours droit au concret, ou du moins de ne jamais l'oublier. C'est dire aussi que l'intérêt de la France pour l'Inde, et sa part dans les études de civilisation indienne, ont toujours été grands. Je ne vais point vous infliger l'évocation rétrospective des liens qui ont uni nos deux pays. Mais il me paraît important de suivre, en me limitant au domaine de la culture, la trame qui s'est nouée à l'époque moderne entre nos chercheurs, nos écrivains et l'Inde.

Pendant que de Guignes, Anquetil-Duperron, Burnouf, Garcin de Tassy, Barth, Sénart et plus près de nous Sylvain Lévi, Alfred Foucher, Jules Bloch et René Grousset, pour ne citer que les plus grands, participaient, souvent de façon importante, à la reconnaissance de votre culture, celle-ci commençait de pénétrer notre littérature et d'ouvrir à notre pensée des perspectives nouvelles. Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, en 1832, Burnouf soulignait déjà que par l'étude de ses langues, c'était l'Inde toute entière, sa philosophie et ses mythes, sa littérature et ses lois, qui émergeait pour nous de l'ombre. Dix années auparavant s'était créée la Société asiatique, la première des sociétés orientalistes d'Europe, où le duc d'Orléans, le futur roi Louis-Philippe, prononça plusieurs conférences avant d'en accepter la présidence. Vous savez également que l'École des langues orientales, l'École des hautes études et, plus tard, l'Institut de civilisation indienne devaient venir compléter progressivement ces premières institutions.

Comment oublier ce que Lamartine, Vigny, Balzac, Hugo, Michelet doivent à leur connaissance, même superficielle, de la culture indienne ? Le premier voyait dans *Shakuntala* le chef d'œuvre de la poésie épique et dramatique, alliant à la fois le charme de la Bible, le tragique d'Eschyle et la tendresse de Racine. Victor Hugo s'est plusieurs fois inspiré des *Upanishada*. Michelet insiste de son côté, dans la Bible de l'Humanité, sur l'importance du *Ramayana*.

Plusieurs de nos philosophes, tels Victor Cousin, Edgar Quinet et Renan ont souligné l'apport de l'Inde à la pensée religieuse. Lamennais lui-même tenta d'élargir le dogme chrétien aux dimensions de la religiosité orientale. Il s'agissait là sans doute d'une conjonction presque naturelle entre le goût du romantisme pour l'Orient et la récente découverte de votre civilisation. Mais plus près de nous, Leconte de Lisle, Loti, Maurice Magre, Jean Lahor, Mallarmé, en subirent à leur tour l'indéniable influence. Quant au ralentissement que la rénovation de l'Inde, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, a provoqué en France, qu'il me suffise d'évoquer à nouveau Romain Rolland ainsi qu'André Gide.

Du premier, vous savez avec quelle passion il a constamment suivi l'évolution politique et spirituelle de votre pays et avec quelle ardente amitié il a écrit sur Ramakrishna, Vivekamanda et Tagore. Du second, chacun sait en France qu'il fut le traducteur ébloui de l'« Offrande lyrique » de Rabindranath Tagore. « S'il est intéressant, dit-il dans sa préface, de constater par où ces poèmes se rattachent aux traditions de l'Inde antique ; il est bien plus intéressant de constater par où il s'adresse à nous. » Mais il était aussi frappé par cet aspect, sans doute unique de votre culture, qui vaut que les sentiments les plus vifs et les grandes passions n'y soient pas refus du temps, ni crispation de l'individu sur lui-même mais ouverture sur le divin.

Messieurs, les opposés sont souvent aussi des complémentaires. Plutôt que de vouloir souligner, en les comprenant mal, nos originalités et nos différences, mieux vaut sans doute approfondir la connaissance mutuelle de nos cultures. Grâce à l'Institut d'Indologie implanté voici dix ans à Pondichéry, grâce aux chercheurs de l'École française d'Extrême-Orient, tout comme aux départements de français de vos universités, et particulièrement de celle où je vous parle ce soir, ce vœu ne peut manquer d'être rempli.

Il y a plus et il faut aujourd'hui élargir ce dialogue. D'abord parce que dans la recherche scientifique et technique vos étudiants, vos professeurs, comme les nôtres, se retrouvent dans une même attitude en face de problèmes communs. C'est pourquoi les échanges qui se sont noués et qui doivent s'amplifier dans l'avenir, entre nos mathématiciens et les vôtres, dans le

cadre de plusieurs collèges et principalement de l'Institut Tata pour la recherche fondamentale sont des plus précieux. Ainsi le Père Racine a-t-il contribué à former à Madras une brillante pléiade d'analystes, cependant que le professeur Chandrashakaran a organisé avec nos maîtres venus de la Sorbonne des colloques du plus grand intérêt. Il en est de même de la coopération qui a permis la confection à Pondichéry de la carte écologique de l'Inde, ou encore de celle qui s'est développée avec l'Institut indien de sciences médicales, et qui est, à mes yeux, absolument fondamentale.

Sans doute de tels liens devraient-ils déboucher dans toute la mesure du possible sur des échanges d'étudiants et de chercheurs plus larges et plus réguliers. Sans doute aussi faudrait-il les étendre à d'autres domaines, comme chacun le souhaite si j'en juge par les heureux résultats de notre coopération dans la recherche pétrolière et dans les chemins de fer, par exemple.

Dans une perspective plus lointaine enfin, ce qui me semble frappant c'est de voir à quel point nos deux civilisations sont à la fois différentes et proches. Différentes par nos méthodes pour atteindre les valeurs universelles, proches par un même souci d'y adhérer. Sans vouloir du tout me risquer à définir selon quels cheminements l'Inde s'est attachée à l'Universel, il apparaît à l'œil le moins exercé que vous avez mis l'accent sur ce qui est illimité, grâce à des conceptions d'une ampleur exceptionnelle qui, pour reprendre encore une expression d'André Malraux, « proclament que la vérité existe au-delà de l'apparence, qui n'est pas plus l'illusion qu'elle n'est le rêve, car à l'illusion s'oppose un monde concret, au rêve, le monde de la veille – alors qu'à l'apparence s'oppose ce qui est au-delà de tout concret. »

Ce monde n'est point tant pour vos penseurs l'effet d'une cause, qu'un jeu de reflets au milieu desquels il est plus essentiel pour l'homme de se transformer pour atteindre à la vérité suprême et à la libération que de tenter de transformer la nature. Aussi les disciplines du corps et de la pensée, l'imagination et le rêve, la contemplation de l'immense polyphonie universelle ont-elles inspiré votre culture et donné à vos arts une extraordinaire valeur symbolique.

Notre civilisation, au contraire, plus soucieuse d'agir, a constamment eu recours à l'analyse la plus rigoureuse. Plutôt que d'absorber ce qui lui était étranger, elle a cherché à transformer le monde et à convertir autrui à ses propres valeurs. Une telle propension à vouloir enseigner autrui, à le faire bénéficier, sans rien lui cacher, des valeurs de notre civilisation occidentale, est une attitude proprement française. Soucieuse de savoir et de faire savoir, la France a ainsi répandu des connaissances, des écoles et un enseignement diffusant ses idées et sa langue jusque dans les régions les plus lointaines.

Mais en donnant la priorité aux idées de liberté, d'égalité et de fraternité, la civilisation française a créé un humanisme avant tout soucieux de l'indépendance de la conscience individuelle et détaché de tout particularisme de race ou de religion, humanisme dont on ne peut s'étonner qu'il exerce un attrait puissant sur les élites des jeunes nations, anxieuses de garder leur originalité propre au moment même où elles assimilent la civilisation technique occidentale. C'est dire que la coopération internationale qui est une des valeurs fondamentales de notre temps a trouvé en France un écho spécialement profond. Le président de la République lui-même, dans une allocution prononcée en janvier 1959, n'a pas caché qu'une politique de coopération constituait une mission traditionnelle de la France, renforcée encore par la nécessité d'améliorer les chances de vie et de paix, en supprimant la misère et en aidant au développement des peuples moins développés, grâce à une action conjuguée des pays industriels.

Constatant avec Paul Valéry « que tout mène les populations du globe à un état de dépendance réciproque si étroit, et de communications si rapides qu'elles ne pourront plus, dans quelques temps, se méconnaître assez pour que leurs relations se restreignent à de simples manœuvres désintéressées », je conclurai, tout en vous remerciant encore, monsieur le Président, monsieur le vice-chancelier, et messieurs les professeurs, de m'avoir accueilli comme un des leurs, « que c'est le commerce des esprits qui est nécessairement le premier commerce du monde, puisqu'avant de troquer des choses, il faut bien que l'on troque des signes et des idées. » Et ce commerce-là, le passé intellectuel et spirituel, aussi bien que l'avenir de nos cultures, nous font un devoir de le développer sans aucune limite, au bénéfice de tous les hommes sans exception, si nous voulons rester fidèles à cette même vocation de l'universel qui me paraît avoir inspiré nos deux civilisations.

Entretien télévisé (9 mars 1965)

Mots-clés : Agriculture – Aménagement du territoire – Cajarc – Croissance – Élections municipales de 1965 – Gaullisme – Pouvoir d'achat – Rapatriés d'Algérie – Salaires – Syndicats – Textile – Vietnam

Cet entretien avec François de la Grange, journaliste de l'ORTF, est enregistré le matin à 11h00.

Question – Notre dernier entretien, M. le Premier ministre, remonte aux derniers jours de 1964 et déjà à cette époque, je vous avais posé une question concernant la santé économique de notre pays. Or, depuis, des statistiques ont paru qui font allusion à un certain marasme des affaires et à un ralentissement de l'expansion. Alors, je vous pose à nouveau en 1965 cette question : l'économie française est-elle malade ?

Réponse – Vous savez, la santé n'est jamais totale, les statistiques ne sont jamais concordantes. Ce matin encore vous avez pu voir dans la presse des statistiques du commerce extérieur de février qui sont excellentes. Cela ne suffit pas pour dire que tout va bien, loin de là. Seulement, il est fatal, lorsque le Gouvernement est appelé, comme il l'a fait pour le plan de stabilisation, à prendre un certain nombre de mesures de contrainte, qu'il s'ensuive un certain ralentissement momentané de l'expansion.

Si je puis me permettre une comparaison, la situation économique de la France était un peu dans l'état d'un athlète, d'un coureur si vous voulez, qui a forcé : il s'essouffle, son cœur bat la breloque ; il faut qu'il ralentisse son effort. Et c'est parce qu'il ralentit son effort qu'il récupère, en quelque sorte, et qu'il se met en mesure de repartir. Eh bien ! Je suis convaincu, pour ma part, que l'économie française va, elle aussi, trouver son second souffle. Nous ne sommes nullement dans la situation où nous nous sommes trouvés, par exemple, entre les deux guerres, au moment de la grande crise. Et la relance, puisqu'on parle de relance, peut être facilitée, je dirai même qu'elle doit être facilitée par l'État, mais elle doit rester la plus naturelle, la plus spontanée possible. Si je reprends ma comparaison avec l'athlète, il faut qu'il récupère sur ses propres forces et non par un dopage artificiel qui, après un exploit momentané, le conduirait tout droit à l'effondrement. Ce qui, me semble-t-il, égare certains esprits dans l'analyse économique actuelle, c'est qu'en même temps que ce léger ralentissement du rythme de l'expansion, sont apparus des malaises particuliers dans des secteurs déterminés.

Question – Oui, il y a tout de même deux secteurs particulièrement atteints : c'est le textile et l'automobile.

Réponse – Vous pouvez citer en effet le textile, vous pouvez citer l'automobile. Je dirai d'une façon générale que tous les secteurs producteurs de biens de consommation souffrent un peu pour une raison très particulière : c'est qu'en 1963, la production et la consommation ont marché à un rythme tout à fait exceptionnel, je dirai même anormal. Cela était dû à différentes

causes ; la principale était probablement le retour en France de près de 800 000 rapatriés qui, vous le savez, avaient tout perdu et devaient par conséquent tout racheter. Il s'en est suivi une demande très importante et passagère et par suite un effort de production très important qui lui aussi ne pouvait être que passager. Et c'est pourquoi il eût été mauvais et même absurde de chercher à contrarier les faits en voulant maintenir une activité en quelque sorte artificielle.

Mais il est normal et il est même indispensable que le Gouvernement se préoccupe de la situation des travailleurs dans une industrie menacée. Il est normal qu'il se préoccupe de voir comment il pourrait faciliter le nouveau départ de cette industrie. Il est également normal bien sûr qu'il se préoccupe des régions où cette industrie est prédominante et où par suite ses aléas sont ressentis trop vivement par la population toute entière. C'est ce que nous avons commencé de faire pour le textile, précisément. C'est ce que nous faisons, c'est ce que nous ferons. Et c'est ce que nous ferions, éventuellement, pour d'autres industries menacées.

Tenez, il y a près d'un an et même plus d'un an, nous avons créé un groupe de travail que nous avons appelé justement « Le groupe des industries exposées » et qui avait pour but de rechercher celles de nos industries que la conjoncture, leur situation, leurs structures, la concurrence internationale risquaient de mettre dans des difficultés particulières ou de rechercher en même temps les moyens qu'a l'État ou qu'il peut se donner pour aider ces industries à franchir les obstacles. Ce groupe de travail a travaillé, sans bruit mais non sans efficacité, et nous allons en tirer les conséquences dans un certain nombre de domaines.

Voyez-vous, tout cela, de même que les mesures que nous ferons voter dès les premiers jours de la session parlementaire prochaine pour stimuler les investissements, tout cela fait partie d'une politique cohérente, et d'une politique active. Et c'est pourquoi je ne comprends pas que le pessimisme envahisse certains ou qu'il s'étale quelquefois dans la presse. Et je suis convaincu, pour ma part, que ceux qui gagneront, une fois de plus, ce seront ceux qui auront misé sur le succès de la France.

Question – *Oui, mais on ne peut tout de même pas dire, M. le Premier ministre, que la politique sociale et économique du Gouvernement rencontre l'adhésion unanime et je n'en veux pour preuve que les réactions des centrales syndicales qui ne ménagent pas leurs critiques. Et puis, enfin, les grèves de janvier ne sont pas tellement loin !*

Réponse – Eh bien ! Là vous me donnez un bon sujet pour me permettre de donner quelques exemples, propres selon moi à décourager les prophètes de malheur.

Si vous le permettez, je reviendrai un peu en arrière. Vous vous rappelez, à l'automne, lorsque le Gouvernement a eu à faire face au mécontentement des organisations professionnelles agricoles : à ce moment-là, un certain nombre de prophètes de malheur, de tenants d'un système périmé, se sont réjouis ; ils ont cru voir leur revanche, ils ont crié à la catastrophe ; ils ne croyaient pas, ils ne pouvaient pas croire que nous fussions sincères et clairvoyants quand nous disions que la voie de l'avenir pour l'agriculture française passait par le Marché commun. En tout cas, souhaitaient-ils que nous échouions ? Je n'en sais rien ; mais ils ne faisaient rien pour nous aider. Et jamais nos campagnes n'avaient reçu la visite de tant de revenants, pleins de sollicitude. Nous avons mené notre politique, nous avons déjoué tous ces calculs et nous avons, à Bruxelles, gagné la bataille de l'agriculture française.

Vous me parlez du problème syndical. Et il est vrai que les mêmes prophètes de malheur ont reporté leurs espoirs, il y a quelques mois ou quelques semaines, sur la situation sociale et en particulier sur les revendications des travailleurs du secteur nationalisé, convaincus qu'ils étaient que le Gouvernement ne pourrait pas résister à ces revendications et que cela mettrait en péril la stabilisation et par conséquent le Gouvernement lui-même. Seulement, nous nous en sommes tenus à notre politique, obstinément. Politique que le général de Gaulle a définie bien souvent et qui consiste à imposer partout la primauté de l'intérêt général et l'autorité de l'État, tout en cherchant, pour chaque problème, des solutions de bon sens et de justice.

Il y a eu, de fait, quelque agitation et même quelques atteintes au bon fonctionnement des services publics. La grève, comme une rivière en crue, avait débordé de ses frontières normales et légitimes ; nous l'y avons ramenée. En même temps, nous avons mis en place les procédures que nous avons instaurées récemment pour la discussion des salaires dans le secteur nationalisé et le système a fonctionné, au début avec quelques à-coups ; et puis chacun s'est rendu à l'évidence, les choses se sont mises à fonctionner normalement et l'on a abouti à des solutions. Solutions qui, bien entendu, ne satisfont complètement personne, mais solutions qui, je crois, sont conformes aux impératifs du bon sens et à ceux du progrès social.

Question – *Mais est-ce que justement vous ne croyez pas que ce que réclament les syndicats c'est beaucoup plus qu'une augmentation nominale des salaires, une garantie effective du pouvoir d'achat ?*

Réponse – Vous avez parfaitement raison. C'est le pouvoir d'achat qui intéresse les travailleurs, qui intéresse les familles, mais seulement le pouvoir d'achat réel. Et pour que le pouvoir d'achat soit réel il ne faut pas, comme on le croit quelquefois, qu'il soit garanti par des indexations, indexations qui ne font que créer la course entre les prix et les salaires. Il faut que ce pouvoir d'achat soit garanti et sincère à l'intérieur d'une politique économique et financière globale qui maintient la stabilité des prix et qui, parallèlement, fonde l'augmentation des revenus et l'amélioration du pouvoir d'achat sur sa seule base solide, c'est-à-dire l'augmentation de la production.

Question – *Tout cela, M. le Premier ministre, c'est en quelque sorte du passé. Alors, pour l'avenir, quel est le programme du Gouvernement ?*

Réponse – Je ne dirai pas que nous avons un programme. Je laisse cela aux candidats ! Nous avons, bien sûr, des projets. Nous en avons énormément. Et comment n'en aurions-nous pas quand on voit à quel point la France de 1965 est vivante et quand on voit, encore plus, les immenses besoins qu'elle a et qui sont dûs aussi bien à sa croissance qu'à un héritage d'actions... insuffisantes, disons, pour être généreux.

Voyez-vous, le Gouvernement se trouve quotidiennement devant d'immenses problèmes qui se succèdent sans arrêt et qui se succéderont pendant des années. Il nous faut ordonner, organiser la croissance de l'énorme agglomération parisienne. Il faut construire les logements par dizaines et par centaines de milliers. Il faut leur fournir des écoles, des hôpitaux, des terrains de sport, des piscines, des centres culturels, des espaces verts. Et il faut faire cela pour

toutes les villes de France, et en particulier pour les grandes villes, ce que nous appelons les métropoles régionales, pour lesquelles nous établissons à l'heure actuelle des plans de développement sur vingt années – plans de développement dont je suis convaincu qu'ils seront dépassés par la réalité et que la croissance sera plus rapide que les prévisions. Et il faut aussi aménager tout le territoire.

Il faut fortifier les régions même les plus prospères, car ce sont souvent les plus exposées à la concurrence étrangère. Il faut ranimer les régions déshéritées, y ramener la vie, y introduire des activités nouvelles, industrielles ou autres. Et il faut donner à la France des autoroutes et des voies navigables, des aérodromes, tout ce qui permet la circulation des hommes, le tourisme et les loisirs, mais aussi qui nous met dans de meilleures conditions de travail et de concurrence avec nos partenaires du Marché commun. Il faut réformer l'enseignement, le décentraliser, le démocratiser. Il faut accentuer l'effort de recherche scientifique. Et il faut faire tout cela, songez-y bien, avec une monnaie stable, un budget en équilibre et en assurant une augmentation régulière du revenu national, mais en faisant aussi que ce revenu national soit mieux réparti et plus justement qu'il ne l'est aujourd'hui.

Et puis ce n'est pas tout. Il faut encore se préoccuper de l'extérieur. Il nous faut continuer de bâtir une armée moderne pour nous faire respecter, pour dissuader l'agression. Il faut défendre la politique extérieure de la France, qui est une politique de paix et d'indépendance nationale. Il faut aller chercher des marchés pour notre industrie, pour notre agriculture. Il faut faire entendre partout la voix de la France, qui est la voix du progrès humain et la voix du respect des peuples, grands et petits.

Alors, vous me comprenez, nous n'avons réellement pas à nous endormir, ni même à perdre notre temps dans des discussions de clubs, de comités, de partis. Notre seule politique c'est l'action. Construire une France chaque jour plus prospère, plus grande, plus juste. Associer tous les Français, quels qu'ils soient, quels que soient leur âge, leur origine, leur condition, à l'action nationale du général de Gaulle. Donner aux faibles, aux familles, aux vieillards, la sécurité. Donner aux jeunes l'espérance. Voilà notre tâche quotidienne, voilà celle à laquelle nous nous consacrons de notre mieux. Et, au fond, je crois que les Français s'en rendent compte et qu'ils ne sont pas tellement mécontents d'un régime où il y a un chef de l'État qui dirige et un gouvernement qui peut réaliser parce qu'il a la cohésion et parce qu'il a la durée.

Voyez-vous, si vous me permettez une nouvelle comparaison sportive, en politique c'est comme au rugby. La meilleure équipe ce n'est pas celle qui est toujours en chasse d'un meilleur avant, d'un meilleur demi, d'un meilleur trois-quart. C'est celle qui ne change pas et qui, parce qu'elle ne change pas, joue avec cohésion et avec efficacité.

Question – *Je ne voudrais pas trop prolonger cet entretien. Nous avons fait d'ailleurs le tour des problèmes intérieurs. Mais dans le domaine de la politique étrangère il y a tout de même une question qui préoccupe à l'heure actuelle les Français : c'est la situation au Vietnam. La position française a-t-elle évolué à cet égard ?*

Réponse – Je n'ai rien vraiment à dire sur la question du Vietnam : notre position a été très clairement exprimée à différentes reprises. Elle se déduit d'ailleurs très clairement des principes que j'indiquais tout à l'heure, quand je parlais de paix, quand je parlais d'indépendance et quand je parlais de respect des peuples. Alors, vraiment, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'en parler aujourd'hui.

Question – *Je voudrais maintenant aborder un autre problème, dont nous n'avons pas encore dit un mot et pourtant c'est un problème d'actualité. Et, au risque, comme l'écrivait un de nos confrères, de transformer ce « coin du feu » en « coin des urnes », je voudrais tout de même aborder, car on ne peut pas l'éviter, le problème des élections municipales. Quel intérêt le Gouvernement attache-t-il à cette consultation ?*

Réponse – Ah ! Ah ! Eh bien, il est évident que le Gouvernement ne peut pas se désintéresser des élections municipales. D'abord c'est une grande consultation populaire, par laquelle les Français sont appelés à manifester leur volonté ou leur choix. Et puis, aujourd'hui, l'action gouvernementale et l'action municipale sont étroitement imbriquées et l'intervention de l'État est presque toujours nécessaire pour permettre la réussite d'une active gestion municipale. Seulement ce n'est pas une raison pour que le Gouvernement se mêle du détail des compétitions locales. La seule chose, au fond, qu'il puisse désirer, c'est qu'à ces élections préside l'esprit qui a triomphé dans les dernières grandes consultations nationales, je veux dire l'esprit de la V^e République.

Question – *Qu'entendez-vous par là ? Comment définissez-vous l'esprit de la V^e République ?*

Réponse – Je pense que depuis sept ans chaque Français a eu le temps de s'en faire une idée. Je vous dirai que pour moi, en tout cas, la première chose qui caractérise l'esprit de la V^e République, le point fondamental, c'est d'éliminer à tous les échelons de la gestion publique le régime des partis. Système fatal dans lequel se diluent toutes les responsabilités, qui, par des dosages savants, organise et systématise l'impuissance et où le chef, qu'il s'agisse du président du Conseil des ministres d'hier, qu'il s'agisse du maire d'une ville, est hanté par le souci permanent de maintenir une coalition passagère qui ne s'est créée que pour la conquête des places ou du pouvoir, coalition menacée et qui ne peut durer qu'à la condition de ne rien faire. On ne construit pas sur la division, on ne construit que sur l'union. Voilà le premier point.

Le second, c'est que l'esprit de la V^e République c'est l'esprit de rénovation. C'est la volonté de la France de s'ouvrir sur l'avenir, de bâtir, de créer, de se rendre plus humaine, plus vivante chaque jour. C'est ce que les Français de tous âges ont voulu, les uns avec la sagesse de l'expérience, les autres avec l'instinct de la jeunesse, quand par contraste avec la IV^e République, ils se sont donné des institutions dont nul ne peut contester qu'elles aient fait la preuve de leur efficacité.

Ce que je souhaite donc, quant à moi, c'est que demain dans toutes les mairies souffle le même esprit qui anime nos institutions et que chaque ville de France puisse marcher et progresser au même rythme que l'État.

Question – *Je ne voudrais pas vous laisser partir sans vous poser une dernière question. Et celle-là je ne la pose pas au Premier ministre, je la pose au candidat aux élections municipales à Cajarc. Est-ce que l'établissement de votre programme local vous a donné autant de travail que celui du programme national ?*

Réponse – Eh bien ! Je ne devrais pas vous répondre ! Parce que ça, c'est une question de sentiment. Cajarc est un des coins de France – il y en a plusieurs – pour lesquels j'ai une affection particulière. Il est donc normal que je m'y intéresse, et ce que je puis vous assurer, c'est que c'est pour le bon motif !

Discours à l'Assemblée nationale : l'Éducation nationale (19 mai 1965)

Mots-clés : Baccalauréat – Budget – Éducation nationale – Enseignement primaire – Enseignement secondaire – Enseignement technique – Georges Pompidou, professeur à Sciences Po – IUT – Université

La réforme de l'enseignement secondaire est discutée à l'Assemblée nationale les 18 et 19 mai 1965. Christian Fouchet, ministre de l'Éducation, présente le projet : « Les classes de seconde, de première et terminales doivent désormais se concevoir comme un tout préparant à un examen unique, le baccalauréat, pour lequel on rétablit cependant deux sessions. Le choix des options est profondément changé et se traduit par une diminution du rôle du latin au profit des langues vivantes, des sciences sociales et des sciences mathématiques. Chaque série du baccalauréat prépare enfin plus directement à l'entrée dans telle plutôt que telle Faculté » (L'Année politique 1965, p. 44-45).

M. le Président – La parole est à M. le Premier ministre. (Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants.)

Georges Pompidou – Mesdames, messieurs, personne, dans cette Assemblée, ne s'étonnera de me voir, une fois encore, prendre part à un débat sur l'Éducation nationale, étant donné l'attention que j'ai portée à ses problèmes, et cela depuis 1958.

Et puisque je parle de 1958, il faudrait tout d'abord, pour expliquer la situation où nous nous trouvons aujourd'hui, évoquer rapidement ce qu'était la situation de l'Université à cette date. Je crois que nul ne peut contester – je le dis sans esprit de polémique vis-à-vis de personne – qu'elle était mauvaise. Toute l'action qui avait pu être menée pour généraliser l'instruction et, en particulier, pour ouvrir largement les portes du second degré, se trouvait contrariée par l'impossibilité de porter les moyens à la mesure des besoins.

Faute qu'on ait pu prévoir l'importance des mouvements de populations, les écoles primaires elles-mêmes étaient notoirement insuffisantes. Faute d'avoir pu pallier à temps les effets de la poussée démographique, le manque d'établissements secondaires était flagrant et allait devenir catastrophique. La même insuffisance commençait d'ailleurs à se faire sentir dans l'enseignement supérieur. Du fait, d'autre part, que seules les générations les moins nombreuses étaient en âge de travailler, du fait que les jeunes gens pourvus de titres universitaires étaient attirés hors de l'enseignement par la demande considérable de l'industrie privée, des administrations de toute espèce et du secteur tertiaire privé, on manquait de maîtres.

Le mauvais état de nos finances enfin, l'impossibilité de dégager les crédits nécessaires rendaient ces difficultés inextricables. Il n'y avait pas de tâche plus importante pour la V^e République que de s'attaquer au problème de l'Éducation nationale. Le plus urgent consistait à développer la capacité d'accueil de l'université. Il s'agissait pour cela essentiellement de dégager des crédits ; il s'agissait ensuite d'adapter la politique de construction aux évolutions, autant qu'elles fussent prévisibles, de la démographie et des migrations entre régions. Il s'agissait enfin de recruter les maîtres nécessaires.

Les efforts faits dans ce domaine sont connus et il est à peine besoin que je les rappelle une fois de plus. Le budget de l'Éducation nationale, qui représentait, en 1958, moins de 10% du budget global de l'État, représente aujourd'hui 17% de ce même budget, et il va de soi qu'en valeur absolue la croissance est encore plus saisissante.

En matière d'enseignement primaire comme d'enseignement secondaire, on peut dire que des résultats très favorables ont été atteints dès 1964. Un effort spécial, décidé au début de la même année et poursuivi avec des moyens d'urgence, a permis d'atteindre un objectif à peu près semblable dans le domaine de l'enseignement supérieur. Nul, je crois, ne peut contester ces affirmations et il suffit, d'ailleurs, pour s'en convaincre, de se rappeler le morne abattement d'une certaine presse d'opposition lors de la rentrée de l'automne 1964... (*Exclamations sur les bancs des groupes socialiste et communiste.*)

André Chandernagor – Et vous parlez sans esprit de polémique !

Georges Pompidou – ... quand, pour la première fois, elle n'eut pas son contingent habituel de manifestations violentes contre « l'insuffisance dramatique » des locaux scolaires et universitaires. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des indépendants. – Interruptions sur les bancs du groupe communiste.*)

Le seul secteur où un résultat satisfaisant n'ait certainement pas encore été obtenu est celui des collèges techniques. Les mesures que nous avons prises et la place particulière que nous leur réservons et que M. le ministre de l'Éducation nationale leur réserve dans sa politique actuelle de construction me permettent de penser que l'essentiel de la difficulté sera surmonté pour la rentrée prochaine. (*Exclamations sur les bancs des groupes communiste et socialiste.*)

Je comprends que certains le regrettent. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT. – Nouvelles exclamations sur les bancs des groupes communiste et socialiste.*)

Croyez bien que cela ne signifie nullement notre intention de ralentir nos efforts. Les mouvements de population qui continuent et qui continueront, l'arrivée, dans quelques années, à l'âge scolaire de générations encore plus nombreuses, le désir de plus en plus répandu, de plus en plus légitime d'une scolarisation prolongée, la nécessité, pour démocratiser l'enseignement secondaire, en particulier, de le décentraliser dans les campagnes, tout cela, dont nous avons parfaitement conscience, nous interdit de nous endormir sur les résultats acquis. C'est déjà quelque chose que de pouvoir se dire que les difficultés majeures ont été surmontées et qu'il n'y a plus de retard sensible à rattraper. (*Exclamations sur les bancs du groupe communiste.*)

Nous pouvons également faire preuve d'un optimisme raisonnable en ce qui concerne le recrutement des maîtres. Sans doute, ne sont pas encore éliminées les conséquences d'un fait général qui pèse lourdement sur toute notre économie et qui est – je le répète – que le nombre des personnes actives est nettement inférieur à celui des personnes inactives. Ce n'est la faute de personne si les maîtres, instituteurs ou professeurs appartiennent aux générations peu nombreuses et si les enfants comme les étudiants appartiennent aux générations nombreuses. C'est pourquoi nous avons dû recourir à des mesures d'exception telles que la multiplication des heures supplémentaires, l'appel aux retraités, l'utilisation de jeunes délégués.

Georges Gosnat – Et des officiers !

Georges Pompidou – Des officiers aussi ! (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants.*)

Mais la stabilisation de la demande de l'industrie privée, sauf pour quelques disciplines scientifiques et l'accès aux facultés d'un nombre croissant d'étudiants ont facilité un recrutement que nous n'avons jamais accepté de ralentir quelles que fussent les nécessités financières. C'est ainsi qu'en dépit de la rigueur budgétaire pratiquée en 1964 et 1965 et bien que nous nous soyons interdit par principe toute création de poste de fonctionnaire, nous avons inscrit 15 000 créations de postes d'enseignants dans le budget de 1964 et 15 000 autres dans le budget de 1965.

René Sanson – Très bien !

Georges Pompidou – La situation s'en est heureusement ressentie. Par ailleurs, toutes les données statistiques concordent pour indiquer que là aussi les difficultés les plus graves sont derrière nous et que les années prochaines verront le nombre de candidatures à des postes d'enseignants dépasser le nombre de postes à pourvoir. (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mais ce n'est pas sur la capacité d'accueil de l'université qu'est centré ce débat. Par delà l'insuffisance en locaux ou en maîtres qui caractérisait l'université de 1958, il était facile de percevoir un autre mal, plus important encore, parce que plus profond, et qui était l'inadaptation croissante de notre enseignement aux besoins de la nation, aussi bien qu'à la formation d'une population scolaire en croissance vertigineuse. La nécessité d'une réforme profonde était perçue par tous, même si les idées divergeaient quant au sens à lui donner. Amorcée dès 1958, parachevée en 1963, pour ce qui concerne le premier cycle de l'enseignement secondaire, c'est cette réforme qui s'étend aujourd'hui à tout le second cycle comme au supérieur et dont M. le ministre de l'Éducation nationale vous a expliqué hier en détail l'économie.

Je ne reviendrai pas sur la description qui vous en a été faite, me bornant simplement à dégager quelques-unes des raisons qui, selon moi, rendaient cette réforme indispensable, ainsi que quelques-unes des idées essentielles qui l'ont animée.

Le premier motif que nous avons de réformer l'enseignement tient à notre volonté de le démocratiser. La III^e République avait fondé sa politique d'un enseignement démocratique sur la gratuité et sur le développement des bourses et ce fut également la voie suivie par les gouvernements de la IV^e République. Mais leurs difficultés financières les empêchaient de multiplier les bourses autant qu'ils eussent voulu et qu'il eût fallu. C'est pourquoi d'ailleurs nous avons porté les crédits destinés aux bourses d'enseignement à un total qui représente plus de trois fois le montant de 1958 et deux fois et demi en francs constants. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Indépendants.*)

Mais l'expérience a prouvé qu'au-delà de l'école primaire, la gratuité, même accompagnée de bourses, ne suffit pas. Pour qu'il soit véritablement démocratique, c'est-à-dire à la portée de tous, il faut d'abord que l'enseignement du second degré, au même titre que

l'enseignement du premier degré, se rapproche du domicile familial. Faute de quoi les familles, et particulièrement les familles paysannes, répugnent à se séparer de leurs enfants pour leur faire entreprendre des études longues et qu'elles craignent aléatoires.

René Tomasini – Très bien !

Georges Pompidou – Il faut ensuite que cet enseignement offre à tous une issue et les prépare à des carrières suffisamment variées pour que chacun puisse déboucher naturellement et sans difficulté sur la vie active. Faute de quoi apparaît le risque de se trouver à dix-sept, dix-huit, dix-neuf ou vingt ans sans situation et dans l'incapacité de poursuivre des études supérieures, ce qui condamne fatalement les enfants du peuple à se laisser happer par un enseignement professionnel le plus court possible.

Le second motif de réaliser une réforme réside dans la conviction, que j'ai pour ma part profondément, de l'inadaptation de notre enseignement du second degré au monde moderne. Ceci rejoint d'ailleurs sur un point ce que je disais tout à l'heure à propos de la démocratisation de l'enseignement. Il est évident que notre enseignement secondaire traditionnel n'était pas préparé à recevoir la clientèle huit ou dix fois plus nombreuse qu'avant guerre qui se presse à ses portes. Trop d'enfants perdent pied au cours de leurs études. La démonstration de cet échec nous est fournie par les statistiques : 36% d'échecs au probatoire, pourcentage porté à 40% dans les sections modernes où se trouvent la plupart des enfants venus des collèges d'enseignement général, 40% cependant de ces enfants reçus au probatoire étant destinés à l'échec au baccalauréat de philosophie ou de mathématiques. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes comme apparaît leur signification sociale si l'on ajoute, ainsi que le disait si justement M. Henry Rey, que, dans l'enseignement supérieur, il n'y a encore aujourd'hui que 15% d'étudiants qui soient fils d'ouvriers ou de paysans.

Nous vivons trop souvent en France sur l'idée que notre enseignement est le meilleur du monde. Je l'ai lu encore récemment dans un grand hebdomadaire, sous la plume d'un de mes jeunes camarades d'école. Cela fait partie des idées reçues comme en faisait partie, autrefois, la fameuse formule de « l'administration que le monde nous envie ». En réalité, notre enseignement, et particulièrement notre enseignement secondaire, n'a pas su évoluer. Il vit encore pour une bonne part sur des données héritées des jésuites du XVII^e siècle et légèrement modifiées à la fin du siècle dernier.

Certes, on a eu conscience de l'importance croissante prise par les sciences, de l'accumulation des connaissances nouvelles. Mais l'on s'est borné à alourdir les programmes en cherchant tout au plus à élaguer quelque peu les matières traditionnelles. Le résultat en était, en dépit d'horaires et de programmes surchargés, la substitution, sous prétexte de culture générale, à des connaissances variées mais précises, de connaissances sans doute plus variées encore, mais de plus en plus superficielles et, qui pis est, souvent de plus en plus abstraites. Et c'est pourquoi, à l'exception d'une minorité particulièrement douée, les enfants arrivent à la fin de leurs études secondaires avec un niveau de connaissances qui va se dégradant sans cesse. (*Très bien ! très bien ! sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

À ceux qui douteraient de ces affirmations, je ne voudrais donner comme preuve que l'évolution du baccalauréat. La difficulté de l'organiser, la recherche incessante d'une formule nouvelle conduisaient à des solutions de circonstances imposées par les complications

matérielles plus que par une conception pédagogique : on supprimait la session d'octobre, on supprimait même l'oral de juin, tout au moins pour les candidats ayant obtenu la moyenne à l'écrit. On en venait à admettre à l'oral de repêchage des candidats ayant obtenu une moyenne égale à 7. Malgré cela, nous l'avons vu, un grand nombre de candidats étaient hors d'état de passer avec succès ce baccalauréat qui devenait pendant quelques semaines une véritable obsession pour la France entière. Et cependant, le médiocre pourcentage de candidats admis allait de pair avec la diminution croissante de la valeur de ces bacheliers.

La démonstration en a été faite par l'Université elle-même, puisque à l'entrée des facultés des sciences, des facultés des lettres, des instituts de sciences politiques, on a créé sous le nom de propédeutique ou d'année préparatoire, quelque chose qui n'est rien d'autre qu'une prolongation de l'enseignement secondaire, qu'un effort pour essayer de remodeler ces créatures mal dégrossies que sont la plupart des bacheliers actuels. Qu'on me permette ici un souvenir personnel : jusqu'en 1958, j'ai dirigé une conférence en année préparatoire à l'Institut des sciences politiques de Paris. Les étudiants, non seulement avaient leurs deux bachots, mais les avaient obtenus avec mention ou bien avaient été soumis à un examen d'entrée. Je n'en devais pas moins consacrer tout un trimestre à leur faire assimiler des connaissances élémentaires, en histoire notamment, dont j'estime qu'il y a trente ans il n'était pas un élève moyen en classe de seconde qui ne les possédât parfaitement. Et que dire de la capacité d'écrire un français correct, d'ordonner un raisonnement ? Que dire même de l'orthographe ? (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants.*)

Mais cette inadaptation de l'enseignement à la formation de masses scolaires décuplées se doublait d'une inadaptation aux nécessités du monde d'aujourd'hui. La vérité est que depuis cinquante ans, et même depuis vingt-cinq ans, le monde a changé.

Il a changé d'abord parce que l'accélération des découvertes et le développement prodigieux des techniques ont donné aux sciences une importance sans commune mesure avec celle du passé. Il a changé ensuite parce que le développement des moyens de transports et des télécommunications, le fait qu'aujourd'hui il n'est pas de pays au monde où on ne puisse se rendre en vingt-quatre heures, pas un événement dans le monde qu'on ne connaisse instantanément, le fait dès lors que nul n'a le droit d'ignorer ce qui se passe hors des frontières de son pays, le développement des relations culturelles, commerciales, humaines entre nations si éloignées soient-elles, tout cela donne une importance exceptionnelle aux langues vivantes et à la géographie. Voilà des données qui me paraissent fondamentales dans ce bouleversement des conditions de la vie humaine auquel nous assistons sans en prendre peut-être toujours conscience nettement. (*Très bien ! Très bien ! sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Qu'on veuille bien se représenter les conséquences sur notre enseignement de ce que je viens de dire : importance des sciences, des langues vivantes, de la géographie, cela veut dire primauté du présent sur le passé, ouverture sur l'univers.

Diomède Catroux – Très bien !

Georges Pompidou – Or, songez que notre enseignement était conçu de telle manière que les lettres y avaient la priorité absolue sur les sciences, l'histoire sur la géographie dont l'ignorance était considérée comme un trait caractéristique du Français, comme le port des décorations (*Sourires*), et qu'enfin, la priorité allait aux langues anciennes sur les langues

vivantes, dont nul n'ignore que les Français ne les parlaient pas. C'est dire que nous étions condamnés, que nous le voulions ou non, à une « révision déchirante » de nos conceptions en matière d'enseignement, même si – et je tiens à souligner combien ceci est important à mes propres yeux – nous entendons y procéder en gardant sa place à cette culture générale désintéressée qui était la caractéristique propre de notre enseignement secondaire traditionnel et à qui nous devons notre formation. Cette analyse explique quelques-unes des idées de base de la réforme que nous vous avons présentée.

Parlons tout d'abord, de l'enseignement secondaire. Pour le premier cycle, le fait fondamental qui résulte des décisions de 1963, mais qui n'est encore qu'imparfaitement passé dans la réalité – j'en donne acte bien volontiers à M. Billères – est le développement, auquel nous entendons nous consacrer, des collèges d'enseignement secondaire, c'est-à-dire d'établissements le plus nombreux et le plus décentralisés possible dans lesquels on trouvera côte à côte un enseignement secondaire, un enseignement du type « primaire supérieur » et un enseignement pratique. C'est par là que nous démocratisons l'enseignement parce que, par là, nous le mettons à portée immédiate des enfants et notamment des enfants des campagnes.

Nous créons la possibilité d'une orientation souple, parce que, autant il est facile à un chef d'établissement, à des maîtres, à des parents d'orienter les enfants à l'intérieur d'un même collège, entre différentes sections, autant cela soulève des problèmes difficiles et parfois insolubles quand un changement d'orientation supposerait un changement d'établissement, voire de localité. En même temps, le maintien d'un premier cycle secondaire, dès la sixième, permet aux élèves les mieux adaptés et les plus doués de ne pas connaître dans leurs études le retard qu'aurait imposé – selon moi – tôt ou tard la conception dite du « tronc commun », lequel eût en fait consisté à primariser le premier cycle, sans avantage pour personne, et avec des inconvénients graves pour les meilleurs.

S'agissant du second cycle, nous créons un certain nombre de sections cohérentes dont chacune peut prétendre donner une culture générale véritable, mais qui comporte notamment, à partir de la première, une spécialisation suffisante pour que, à l'issue du baccalauréat, les étudiants soient en mesure d'aborder directement l'enseignement supérieur.

Nous réorganisons ce baccalauréat. Qu'il ne comprenne plus qu'une partie n'augmente pas – on vous l'a dit et on vous le prouvera – le nombre des épreuves, ni ne surcharge les programmes. Le nouveau baccalauréat aura pour but de vérifier l'existence d'un certain nombre de connaissances fondamentales dont la possession est indispensable, à la fois pour justifier le titre de bachelier et pour permettre de suivre convenablement des études supérieures. L'organisation de ce baccalauréat devra être opérée avec grand soin. Il devra y avoir, entre l'écrit et l'oral, suffisamment de temps pour permettre aux correcteurs de juger convenablement de la valeur des copies. Il faudra que l'oral, rétabli pour tous les admissibles, donne au jury la possibilité de juger, non pas seulement des copies anonymes, auxquelles ceux qui les ont corrigées savent combien il est difficile de mettre une note, mais de juger aussi les candidats, leur personnalité, leurs capacités réelles.

Le rétablissement de la session d'octobre donne aux candidats la possibilité de rattraper un accident, bien sûr ! mais il donne à tous, membres des jurys, candidats et parents, une certaine sérénité. Cela est particulièrement valable d'ailleurs, pour les professeurs qui, en juin,

sauront qu'une décision d'élimination n'est pas sans appel et qu'en octobre ils pourront prendre leur décision au vu des résultats obtenus par les candidats dans deux examens successifs. Cela ne s'applique, évidemment, qu'aux candidats dont les résultats sont douteux, mais c'est bien à l'égard de ceux-là que les décisions sont particulièrement difficiles.

Enfin, dans les horaires comme dans les programmes et dans la composition des sections, nous cherchons à mettre l'enseignement de plain-pied avec ces caractéristiques du monde d'aujourd'hui que j'évoquais il y a un instant. Si, comme je l'espère, il continue à y avoir des littéraires purs, si les plus brillants de ceux qui s'orientent vers les sciences pourront néanmoins étudier les langues anciennes jusqu'à la première et même jusqu'à la classe terminale, si la philosophie garde une place marquante, nous n'en donnons pas moins une place accrue aux langues vivantes, allant jusqu'à permettre à ceux qui ne font ni latin ni grec, d'en apprendre trois. La troisième, monsieur Billères, est en effet facultative – et je puis dire que c'est à ma demande – mais je ne vois pas pourquoi un enfant pourrait apprendre du latin, du grec et de l'allemand, et pourquoi un autre ne pourrait pas apprendre l'anglais, l'allemand et l'espagnol. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants.*)

Nous augmentons l'importance des sciences dans les sections qui leur sont particulièrement consacrées. Nous créons une section où l'accent est mis sur les sciences appliquées, particulièrement sur les mathématiques appliquées. Dans l'établissement des programmes, nous donnerons à la géographie, et notamment à la géographie économique et humaine, une place nouvelle. Nous introduisons, dès l'enseignement secondaire, une orientation vers la connaissance des faits économiques et sociaux, renforcée par l'étude des mathématiques statistiques qui permettra, nous l'espérons, d'éveiller chez beaucoup de jeunes gens une vocation devant laquelle la société moderne ouvre d'innombrables carrières.

S'agissant du technique, enfin, nous pensons, par notre réforme, éliminer la difficulté fondamentale à laquelle on s'est heurté jusqu'ici et qui explique le manque d'intérêt suscité dans le public par les lycées techniques, je veux dire l'excès des connaissances abstraites superposées aux connaissances technologiques proprement dites. Nous avons cherché à faire du baccalauréat technique un vrai baccalauréat, permettant l'entrée dans les facultés, mais ne comportant plus cette surcharge de connaissances de tout ordre qui en détourne pour l'instant la plupart de ceux pour lesquels il a été conçu.

Je serai plus bref sur l'enseignement supérieur, ne serait-ce que parce que les problèmes de cet enseignement deviennent, me semble-t-il, plus simples si les étudiants qui s'y présentent sont mieux préparés et du fait que beaucoup de nos universités ont, d'ores et déjà, amorcé leur propre réforme. L'enseignement supérieur, au contact des besoins de la nation plus que l'enseignement secondaire ou primaire du fait qu'il ouvre directement sur les carrières, s'est en effet déjà sensiblement modifié. Notre objet est et sera de coordonner l'ensemble, de marquer nettement les différentes étapes de cet enseignement et, plus encore, de définir aussi bien les séparations que les points de passage entre les études supérieures conduisant à la fonction enseignante et les études supérieures, conduisant soit à la recherche, soit à la vie active. Le ministre de l'Éducation nationale a défini sur ce point la réforme en ce qui concerne la licence. Vous avez pu noter que nous n'avons pas adopté les mêmes solutions pour les lettres où la majorité des licenciés se tournent vers l'enseignement et pour les sciences où la proportion n'est guère que du quart. Dans les deux cas toutefois une importance particulière sera donnée, pour la licence d'enseignement, à la formation pédagogique.

En ce qui concerne le second cycle de l'enseignement supérieur comme aussi les grades et titres supérieurs – maîtrise, agrégation, doctorat – il y a lieu encore à études et à mise au point. Un certain nombre de problèmes, et des plus délicats, subsistent. Ainsi, il y aura lieu de veiller à ce que l'importance de la recherche – et ce n'est pas à mon Gouvernement qu'on pourra reprocher de ne pas la reconnaître, alors que nous avons en 1965 et par rapport au budget de 1962 doublé les crédits qui lui seront consacrés – il y aura lieu, dis-je, de veiller à ce que l'importance de la recherche ne fasse pas oublier la nécessaire formation de nombreux enseignants, faute de quoi d'ailleurs on voit mal comment on formerait des chercheurs.

Il y aura lieu également de s'interroger sur le recrutement des maîtres de l'enseignement supérieur, sur la place qu'il faut, de ce point de vue, donner ou non à l'agrégation, et sur ce que devient cette agrégation. Il faudra peut-être se demander – mais c'est là une opinion personnelle et dont je me doute qu'elle ne sera pas favorablement accueillie par tous – si le recrutement des maîtres de l'enseignement supérieur doit rester comme il est, fondé essentiellement sur la cooptation. L'abus des concours est sans doute une maladie française, mais peut-être l'enseignement supérieur, notamment dans les sciences, a-t-il réagi contre cet abus avec excès. Il y a lieu enfin, sans doute, de s'interroger sur la réforme éventuelle du doctorat, tout au moins du doctorat ès lettres et sur la conception et les dimensions des thèses.

De toute manière, les consultations auxquelles il a été procédé et les contacts permanents que le ministre de l'Éducation nationale garde sur ce point avec l'Université nous permettront dans les prochains mois d'aboutir, dans tous ces domaines, à des solutions que nous chercherons à rendre les meilleures possible.

Je voudrais enfin dire un mot de la création et du rôle des instituts pour la formation des techniciens supérieurs. Il y a là, une création capitale. Elle répond à un besoin évident de notre pays, dont la carence en ce domaine explique certaines de ses faiblesses. Alors que nous formons chaque année autant d'ingénieurs que la République fédérale d'Allemagne, nous ne formons de techniciens supérieurs qu'en proportion infime. Mais cette création répond aussi à une autre préoccupation. Nous donnons par là une issue, une possibilité de carrière, à tous ceux qui, ayant terminé leurs études secondaires et obtenu ou non leur baccalauréat, n'ont ni le goût ni quelquefois la possibilité de s'adapter aux études théoriques supérieures et n'en sont pas moins susceptibles, sur les bases de la culture acquise et au prix d'une formation technique, de fournir les cadres actifs de notre industrie comme beaucoup d'administrations publiques ou privées. Les instituts sont indispensables pour donner son sens et son prolongement logique à un enseignement secondaire qui se veut ouvert à tous. Ils répondent à un besoin et correspondent à un type d'esprit. Ils apparaîtront, j'en suis convaincu autant que M. le ministre de l'Éducation nationale, comme un des traits fondamentaux de la réforme.

Il est temps de conclure.

L'exposé des projets gouvernementaux qui vous a été fait hier par M. le ministre de l'Éducation nationale, les quelques idées directrices que je viens de chercher à définir devant vous, l'ampleur des questions soulevées, la cohérence des solutions, décourageront, je l'espère, ceux qui au départ parlaient de « réformette ».

Ce qui a été fait pour le premier cycle en 1959 et en 1963, ce qui est fait aujourd'hui pour le second, pour le premier cycle du supérieur et les instituts, ce qui se prépare pour le second et le troisième cycles du supérieur comme ce qui a été fait pour la médecine par la création des

centres hospitaliers universitaires et la réorganisation des études médicales, tout cela représente – et sur ce point je me sépare, moi aussi, de M. le ministre de l'Éducation nationale – une révolution. Révolution sur le plan social comme sur le plan pédagogique, sur le plan des méthodes de l'enseignement comme des objectifs de ce dernier. Cette réforme a soulevé, bien entendu, beaucoup d'oppositions qui se sont déchaînées contre le ministre de l'Éducation nationale, apparemment sans l'abattre. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants.*)

Georges Gosnat – Cela viendra !

Georges Pompidou – Comment aurait-il pu en être autrement puisqu'il s'agit de remettre en cause des idées reçues depuis trois siècles, de troubler les bonnes vieilles habitudes et parfois de déranger des intérêts corporatifs ? Mais qui ne voit que notre siècle connaît une transformation plus vaste et plus profonde que ne le fut celle de la Renaissance ? Que de docteurs, alors, se dressèrent pour défendre la vieille scolastique, que d'organisations de toute espèce pour défendre aujourd'hui la scolastique nouvelle ! Ce qui avait été enseignement prestigieux et sauvegarde de la culture à l'époque de Robert de Sorbon était presque routine à celle de Galilée et de Descartes. Ce qui était sauvegarde de la culture et enseignement prestigieux au temps de Fontanes, de Victor Duruy et de Léon Bérard, n'est plus aujourd'hui que routine. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants.*)

Notre volonté, notre politique, c'est d'accompagner notre époque, certains que nous sommes que l'immobilisme est mortel en matière de culture comme en tout autre domaine, qu'il n'y a de vie et d'espérance pour une nation qu'à condition d'épouser son siècle et que la meilleure manière de sauvegarder le passé d'un peuple, c'est de construire son avenir. (*Applaudissements prolongés sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants.*)

Discours à l'Assemblée nationale : l'Europe (17 juin 1965)

Mots-clés : Alliance atlantique – Amérique latine – Construction européenne – Entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun – États-Unis – Europe de l'Est – Europe politique – Force de frappe – Guerre froide – Institutions européennes – Marché commun – Vietnam

Un débat de politique étrangère a lieu à l'Assemblée nationale, autour de la ratification du traité de fusion des exécutifs européens (CECA, Euratom, CEE). Il porte rapidement sur la politique agricole commune et l'attitude de la France concernant le règlement financier de la PAC. Le débat parlementaire a lieu en effet entre deux sessions ministérielles réunissant les Six (14-16 juin puis 28-30 juin). Le refus français d'accepter les conditions proposées ouvre la crise de la chaise vide.

M. le président – La parole est à M. le Premier ministre. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants.*)

Georges Pompidou – Mesdames, messieurs, il est difficile après tant d'orateurs de dire encore quelque chose de nouveau sur les sujets qui ont été traités au cours de ce débat. De toute manière, le ministre des Affaires étrangères a hier défini avec trop de clarté et de précision la politique extérieure du Gouvernement pour que je vous en inflige un second exposé. Je me bornerai donc à répondre, en évitant de répéter ce qui a été dit, à quelques-unes des critiques de fond qui ont été exprimées et à réaffirmer certains principes généraux.

Tout d'abord, il me semble que la plupart des orateurs de l'opposition nous ont reproché de faire obstacle à l'unité européenne par ce qu'il ont appelé une politique nationaliste. Ils voudront bien m'excuser s'il m'apparaît que, sur ce point, la réponse est moins difficile qu'ils ne le croient. Quel peut être le but d'une politique européenne ? Fédération ? Confédération ? Je n'entrerai pas dans une querelle de mots et d'idéologies. En tout état de cause, personne ne saurait prétendre ni ne prétend d'ailleurs que les conditions soient à l'heure actuelle réunies pour une véritable fédération, c'est-à-dire pour un État de type fédéral, certes, mais ayant un gouvernement central unique, un parlement commun, une seule politique étrangère, une seule politique militaire, une seule politique financière, économique, sociale.

Dans la phase actuelle, il n'est d'autre possibilité que de favoriser entre les États européens un rapprochement progressif qui les conduise peu à peu à harmoniser leurs politiques comme leur législation et leurs mœurs suffisamment pour que le passage à l'étape suivante puisse s'effectuer sans heurt excessif. Nous pensons pour notre part que la mise en place définitive du Marché commun en même temps que des procédures de consultation régulière et organique entre les gouvernements dans les différents domaines de la politique générale constituent les transitions nécessaires et naturelles en même temps que les fondations solides d'une Europe unie.

Ce que certains appellent notre « nationalisme » et qui n'est que le refus de sacrifier les intérêts français essentiels n'a jamais été l'obstacle : certes, dans les discussions de Bruxelles, nous avons défendu les intérêts des agriculteurs français, par exemple, avec âpreté. Mais nos

partenaires ont – et c'est tout naturel – défendu avec la même âpreté leurs intérêts essentiels et quand il a fallu aboutir aux transactions nécessaires, non seulement nous avons toujours fait notre part de chemin, mais presque toujours c'est nous qui avons, par notre fermeté, permis le passage à l'étape suivante.

Alors, d'où vient la querelle qui nous est faite ? S'agit-il d'une divergence abstraite entre partisans et adversaires de l'intégration ? Assurément, nous ne croyons pas à l'intégration comme méthode d'approche de l'unité européenne, précisément parce que nous croyons qu'il ne saurait y avoir de véritable intégration que politique, par la constitution d'un État européen, qu'aucune décision importante engageant la vie des hommes ne peut être prise que par une autorité politique responsable devant ceux qu'elle engage et que le transfert des pouvoirs gouvernementaux à des commissions de fonctionnaires est désastreux. Nous ne nions pas que la collaboration de techniciens soit non seulement utile, mais nécessaire. Mais la technocratie ne vaut pas mieux sur le plan international que sur le plan national. J'ajoute que l'expérience a prouvé qu'aucune décision importante pour l'Europe n'a jamais été prise, qu'aucun progrès véritable n'a pu être réalisé que par une décision politique émanant des gouvernements.

De toute manière, qui ne voit qu'une telle discussion reste purement abstraite et théorique pour le moment, et qu'après tout, si nous divergeons les uns et les autres sur les moyens de parvenir à une Europe unie, comme peut-être sur l'évaluation des délais qui seront nécessaires, nous pouvons nous entendre sur l'essentiel, je veux dire sur l'objectif ? Nous sommes tous convaincus qu'une Europe qui parviendrait à définir et à affirmer sa politique jouerait dans le monde un rôle essentiel, comparable à coup sûr en importance à celui de la Russie soviétique ou même des États-Unis. ne serait-ce que parce qu'elle disposerait de moyens humains et matériels comparables.

À condition, bien entendu, et dût ce terme provoquer encore quelques sourires, que cette Europe fût européenne, c'est-à-dire qu'elle fût indépendante, et sa politique également. Il ne s'agit certes pas de dresser l'Europe contre les États-Unis. Il ne conviendrait d'ailleurs pas non plus de la dresser contre la Russie soviétique. Il s'agit simplement d'affirmer la personnalité de l'Europe occidentale, de prendre conscience que ses intérêts concordent ici, divergent là, avec ceux de tel ou tel des grands colosses du XX^e siècle, et que, pour exister, elle doit vouloir son indépendance. Là est, mesdames, messieurs, la vraie et fondamentale divergence entre le Gouvernement et la plupart des opposants et, sur ce point, le discours de M. Mitterrand nous en apporte le témoignage.

Elle n'est pas sur la conception de l'Europe, elle est sur la capacité même de l'Europe à exister ; c'est nous qui croyons à cette capacité et les prétendus Européens qui n'y croient pas. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

René Sanson – C'est vrai !

Georges Pompidou – Quand on a compris cela, le reste s'éclaire. Pourquoi les mêmes manifestes réclament-ils à la fois des mesures immédiates d'intégration et, comme on l'a dit déjà, l'entrée dans cette Europe de la Grande-Bretagne qui refuse toute intégration ? Pourquoi, au surplus, les États les plus attachés à l'entrée de la Grande-Bretagne sont-ils précisément ceux qui réclament l'intégration avec le plus d'insistance ? Parce que, pour les uns comme pour les autres, le but n'est pas de construire l'Europe, mais une soi-disant Europe atlantique, c'est-à-

dire une Europe qui, renonçant à se créer une personnalité politique, renonçant à avoir une défense européenne, renonçant à avoir une politique étrangère européenne, se borne à organiser sa vie sociale et économique dans des cadres supranationaux et, pour le reste, s'en remettrait aux États-Unis pour définir la politique et assurer la défense, se bornant à leur fournir des éléments d'appoint en matière militaire et, au mieux, des conseils discrets en matière de politique étrangère. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

On protestera, je le sais. Mais l'évidence est là, et c'est en matière de défense qu'elle éclate aux yeux. L'arme atomique, aujourd'hui, domine tout – nul ne le conteste. Il suffit – on l'a rappelé – d'une explosion nucléaire dans le désert du Sinkiang, pour que l'équilibre du monde soit ébranlé.

Or, si jamais, par malheur, il fallait avoir recours à l'arme nucléaire, chacun sait aussi que la décision devrait être immédiate et ne pourrait dépendre que d'une seule autorité disposant au mieux de quelques dizaines de minutes pour répondre à une attaque ennemie. Dès lors, que signifient ces soi-disant forces multilatérales ? Quel pouvoir de décision donnent-elles, ou donneraient-elles, aux nations européennes ?

Si le président des États-Unis estime devoir engager les forces nucléaires, il dispose pour cela des 95 centièmes des forces atomiques américaines et n'a d'avis à demander à personne.

André Fanton – Très bien !

Georges Pompidou – À quoi servirait aux nations européennes d'avoir théoriquement le droit de veto sur les 5 centièmes restants ? (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*) Si, au contraire, le même président se refuse contre l'avis des nations européennes, à engager les forces nucléaires, son veto suffit à tout paralyser. Qui peut dès lors discuter que notre force de dissuasion, modeste mais réelle, perdrait jusqu'à une apparence de signification si elle était « intégrée » ?

Ce qui est vrai en matière militaire l'est en tous les domaines. Il n'est de nation, qu'il s'agisse de cette nation européenne qu'évoquait tout à l'heure M. Michel Debré, qu'il s'agisse de la France, qu'indépendante, c'est-à-dire ayant sa politique et son pouvoir de décision. C'est pourquoi, en défendant notre propre indépendance, nous défendons celle de l'Europe dont nous faisons partie et nous sommes les vrais Européens.

Cela veut-il dire que nous tournions le dos à l'Alliance atlantique ? Assurément non. Nous nous refusons, il est vrai, à laisser notre armée et, notamment notre force de dissuasion, se perdre dans une organisation qui aboutit nécessairement à nous dessaisir de tout pouvoir de décision propre. Mais il n'est pas nécessaire de renoncer à exister pour être un bon allié. C'est même probablement le contraire qui est vrai. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants.*)

L'ancienneté de notre amitié, la concordance d'intérêts fondamentaux, les sentiments populaires nous rapprochent de l'Amérique même si l'Océan nous en sépare et nous n'avons pas oublié les souvenirs des champs de bataille. Au surplus, l'Alliance atlantique a été conçue pour répondre à un péril précis et défini. Tant que ce péril ne sera pas complètement disparu, elle restera nécessaire. Mais, dès lors que nous disposons à notre tour d'une capacité propre de dissuasion, nous n'avons plus à nous en remettre totalement de notre défense à personne. La

seule voie normale, et compatible avec la dignité d'une nation, c'est une alliance où chacun, gardant sa personnalité et l'usage de ses forces, prend librement des engagements précis et réciproques avec ses alliés pour parer à la menace éventuelle. Une telle alliance répond à des hypothèses définies ; elle permet la conjugaison des forces aussi bien que la coordination de leur emploi, sans réduire qui que ce soit et, particulièrement les plus faibles, au rôle de satellites protégés.

On nous reproche, il est vrai, de compromettre cette alliance et son esprit même par notre refus de nous solidariser avec la politique des Américains, par exemple au Sud Vietnam ou à Saint-Domingue. J'ai noté d'ailleurs que personne, sur les bancs de l'opposition, n'a apporté son adhésion à cette politique. Mais, nous dit-on, le Gouvernement de la France et le président de la République lui-même ont tort d'afficher leur désaccord. Mesdames, messieurs, personne ici, je pense, n'a perdu la mémoire. Est-ce que les États-Unis ont hésité à se désolidariser publiquement de la politique française au moment de Suez, par exemple, ou de Sakiet ? (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Lucien Neuwirth – Très bien !

Georges Pompidou – La comparaison avec Suez est particulièrement probante, parce que, dans ce cas, la France et la Grande-Bretagne avaient, sans en informer les États-Unis, pris des mesures militaires pour la défense de ce qu'elles considéraient comme leurs intérêts essentiels, de la même manière que les États-Unis ont pris dans l'affaire de Saint-Domingue, sans nous en informer, des mesures militaires pour ce qu'ils considèrent comme la défense de leurs intérêts essentiels.

Or que disait M. Foster Dulles dans la fameuse séance de l'assemblée des Nations unies du 2 novembre 1956 ? Écoutez-le, je vous prie, cela vaut la peine : « Le fait que nous sommes en désaccord avec nos amis nous a amenés à reconsidérer et à réexaminer avec le plus grand soin notre position, ce qui a été fait dans les plus hautes sphères de notre Gouvernement, mais même après ce nouvel examen nous continuons à nous trouver en désaccord. Et parce qu'il nous semble que ce désaccord met en jeu des principes dont l'importance dépasse de loin celle de la question en cause, nous estimons qu'il est de notre devoir de faire connaître notre point de vue aux membres de cette Assemblée et, par leur intermédiaire, au monde entier. » Ces paroles de M. Foster Dulles, le Gouvernement français peut les reprendre intégralement à son compte. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur plusieurs bancs du groupe des Républicains indépendants.*)

Elles définissent parfaitement notre position. Elles justifient la publicité que nous lui avons donnée. Elles reposent sur les principes même qui inspirent notre politique. Car, lorsque nous défendons non seulement notre indépendance, mais celle de toutes les nations, lorsque nous condamnons les interventions extérieures d'où qu'elles viennent et où qu'elles se produisent, nous ne faisons que défendre ce qui est la base même de nos traditions démocratiques, de nos traditions de liberté, je veux dire le droit des peuples, de tous les peuples, à disposer d'eux-mêmes.

La V^e République et le général de Gaulle n'ont fait que revenir à la tradition de la France républicaine. Ce retour a été parfois douloureux, il nous a obligés à dominer des drames de conscience, à sacrifier des intérêts matériels et moraux importants mais il était nécessaire. La

France n'est grande que dans la fidélité à ses principes. En l'affirmant, nous n'allons pas contre les véritables intérêts de nos alliés, encore moins contre une alliance qui a été conçue pour la défense de la liberté. En l'affirmant, nous travaillons pour la paix. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur les bancs du groupe des Républicains indépendants.*)

Car n'est-ce pas, en définitive, de la paix qu'il s'agit ? Pour la première fois, nous l'avons déjà dit, depuis vingt-cinq ans la France est en paix partout dans le monde. Elle souhaite que cette paix règne entre tous les peuples et affirme qu'on ne peut la fonder que le respect mutuel de l'indépendance de tous.

C'est cette volonté de paix qui explique notre attitude à l'égard des événements d'Asie ou d'Amérique latine. C'est cette même volonté de paix qui nous a conduits à faire la réconciliation franco-allemande et à organiser une coopération qui s'affirme à travers des difficultés et des divergences d'intérêt certes, mais qui progresse constamment, même si c'est lentement. C'est cette même volonté de paix qui nous incite à chercher des terrains d'entente, de relations, de coopération avec les nations de l'Est européen.

Nous n'abandonnons rien de notre répugnance à l'égard du totalitarisme, non plus que des préoccupations de notre propre sécurité. Cependant, il nous semble qu'un esprit nouveau commence à souffler dans les pays avec lesquels l'Europe occidentale, et la France particulièrement, étaient jadis liées par de vieilles traditions d'amitié interrompues depuis près de vingt ans pour le plus grand malheur de l'Europe et du monde.

Oh ! bien des incertitudes demeurent, j'en conviens. Mais nous n'avons pas le droit de ne pas saisir les chances qui s'offrent, dès lors que ces chances sont celles de la coopération des peuples. Peut-être notre pays est-il mieux placé que tout autre pour favoriser le rapprochement entre les nations de l'Europe occidentale et celles de l'Est européen et pour contribuer à établir par là-même l'équilibre de l'Europe et du monde sur des bases plus solides et plus stables que l'équilibre de la terreur. J'ai déjà cité à cette tribune le mot d'Aristide Briand : « Il est un droit supérieur à tous les autres : c'est le droit, pour une collectivité nationale, de vivre dans son indépendance et dans sa fierté. »

Ce n'est pas un hasard si cette affirmation de l'indépendance nationale se trouve sous la plume de celui qui fut considéré comme l'apôtre de la paix, car les deux notions sont liées. En en faisant les lignes directrices de notre politique nous sommes dans le droit fil des traditions de la République, car on ne travaille jamais mieux pour la France que lorsqu'on travaille pour l'humanité. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et sur plusieurs bancs du groupe des Républicains indépendants.*)

Discours à l'Assemblée nationale : la région parisienne (18 juin 1965)

Mots-clés : Architecture – Aménagement du territoire – Amiens – Bobigny – Construction/immobilier – Créteil – Déconcentration/décentralisation – Démographie – Exode rural – Fos-sur-Mer – La Défense – Les Halles – Lyon – Maine-Montparnasse – Marseille – Métropoles d'équilibre – Nantes – Orléans – Paris – Région parisienne – Reims – RFA – Rouen – Royaume-Uni – Saint-Denis – Seine-et-Oise – Transports – Troyes – Urbanisme – Villes nouvelles – Villetaneuse

Réponse à trois questions orales posées par trois députés de la région parisienne, Roland Nungesser (UNR, maire de Nogent-sur-Marne, président du Conseil du district de Paris en 1963-1964), Raymond Barbet (PCF, maire de Nanterre) et Léon Feix (PCF, député d'Argenteuil) sur l'aménagement de la région parisienne. Paul Delouvrier est délégué général au District de la région parisienne.

M. le Président – L'ordre du jour appelle trois questions orales avec débat de MM. Nungesser, Raymond Barbet et Feix relatives à l'aménagement du District de Paris, qui ont été jointes par décision de la conférence des présidents.

AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PARISIENNE

M. le Président – M. Nungesser demande à M. le Premier ministre dans quel délai pourra être mis au point un nouveau plan d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne, tenant compte des perspectives d'extension de cette région vers la fin du siècle. L'urgence d'un tel plan est soulignée par les difficultés qui résultent de la cristallisation actuelle de l'agglomération dans des limites trop étroites. Il est en effet paradoxal que les indispensables constructions nouvelles ne puissent être souvent autorisées que par des dérogations au plan en vigueur. Il est certain que l'élaboration d'un nouveau plan, qui serait une sorte de PADOG numéro 2, comportera des délais d'études et d'approbation relativement longs, et il importe qu'entre-temps soit mis au point, et publié, le schéma d'ensemble fixant les conditions de développement de la région de Paris. Un tel plan ferait mieux apparaître les conditions dans lesquelles il peut être remédié au sous-équipement de la région parisienne dans un grand nombre de domaines, et particulièrement dans celui des transports en commun. Il est du reste indispensable que ce schéma d'ensemble soit élaboré en même temps que le programme duodécennal d'équipement, que le délégué général du District envisage de mettre au point avant la fin de l'année en cours.

M. Raymond Barbet expose à M. le Premier ministre la situation déplorable dans laquelle se trouve la région parisienne en ce qui concerne son aménagement et le préjudice en résultant à la fois pour les collectivités locales, les organismes publics et la population. Cette situation risque d'être encore aggravée par la mise en place des nouveaux départements. L'activité du District de la région parisienne, qui devait se limiter à un rôle de coordination, est devenue celle d'un organisme de conception et d'exécution. C'est ainsi, entre autres, que, peu de temps après son approbation, se trouve remis en cause le plan d'aménagement et d'organisation de la région parisienne, dont la révision est entreprise par le District. Les plans de détail communaux

et intercommunaux en sont retardés dans leur approbation et leur exécution. Il lui demande quelles dispositions son Gouvernement envisage de prendre pour mettre fin à une telle situation.

M. Feix appelle l'attention de M. le Premier ministre sur les conséquences extrêmement graves que présente, pour les collectivités locales et la population de Seine-et-Oise, la mise en application autoritaire des plans d'aménagement, jusqu'ici occultes, établis par le District de la région parisienne. Il lui demande quelles mesures son Gouvernement envisage de prendre pour remédier à une situation et à des pratiques inadmissibles, mettant en cause le développement harmonieux de la région parisienne, et condamnées, sur la base d'informations partielles rendues publiques à ce jour, par l'immense majorité des élus et de la population de Seine-et-Oise.

[...]

Georges Pompidou – Mesdames, messieurs, voici près d'un an que M. Nungesser m'a posé une question sur le nouvel et indispensable plan d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne. Les questions de MM. Barbet et Feix sont plus récentes mais elles se rattachent au même sujet.

Déjà à l'époque de la question de M. Nungesser le délégué général au District de la région de Paris avait soumis au Gouvernement un projet de schéma directeur qui, présenté au chef de l'État en juillet 1964, a fait l'objet depuis cette date de nombreux examens et mises au point en comités interministériels à l'hôtel Matignon comme en conseils restreints à l'Élysée et va, dans quelques jours, être exposé en détail devant le conseil d'administration du District.

Si j'ai tardé à répondre à la question de M. Nungesser, c'est parce que je désirais être en mesure de le faire complètement et après que le Gouvernement eût fait son choix entre les diverses solutions qui lui étaient proposées. C'est aussi parce que le problème de l'aménagement de Paris et de sa région ne peut être séparé de celui de l'aménagement du territoire national tout entier et que je désirais être en possession au moins des premières études approfondies sur le développement de l'urbanisation en France et particulièrement sur le développement des grandes métropoles régionales.

Si je le fais aujourd'hui, et si je le fais moi-même, c'est parce que la question posée est une des plus importantes qui soient puisqu'elle conditionne l'avenir même de la France et plus particulièrement le cadre de vie des Français de demain. Pour mesurer l'ampleur des problèmes et la nécessité de solutions nouvelles, il convient tout d'abord de se référer à des données démographiques. Je m'excuse d'une énumération de chiffres qui pourra peut-être paraître fastidieuse et qui recoupe d'ailleurs ceux qui ont déjà été cités à cette tribune, mais je crois qu'on ne peut pas comprendre le problème si l'on ne se met d'abord en tête un certain nombre de données auxquelles nous allons avoir à faire face.

La France, qui compte actuellement 49 millions d'habitants, en comptera plus de 60 millions en 1985 et sans doute plus de 75 millions à la fin du siècle ou au début du siècle prochain. Il y a lieu de se réjouir de ces perspectives qui seront loin d'épuiser la capacité de notre sol national, puisque, si la densité de la population était en France ce qu'elle est actuellement en Allemagne fédérale ou en Grande-Bretagne, la France compterait 125 millions d'habitants.

Or, on estime actuellement à environ onze millions et demi la population rurale. Je parle ici de la population proprement rurale, c'est-à-dire vivant de la terre, et non point de la population des communes de moins de 2 000 habitants, notion habituellement retenue par nos statistiques, mais qui est tout à fait impropre, puisqu'elle conduit à assimiler à la population rurale quelque cinq millions d'habitants qui, dès maintenant, font partie ou sont rattachés à des zones de peuplement industriel et urbain. Bien que notre politique soit de maintenir en France un certain nombre d'exploitations agricoles familiales de moyenne importance, il est certain que la nécessité de rendre ces exploitations rentables au sens économique du terme conduira à une concentration progressive, de telle sorte que la population rurale aura tendance à se stabiliser, voire à diminuer légèrement pour se fixer sans doute autour de dix millions à dix millions et demi d'habitants à la fin du siècle.

Une telle constatation permet de mieux comprendre les hypothèses qui ont été retenues à titre indicatif pour l'établissement du schéma directeur de la région parisienne et qui prévoient une population de l'ordre de onze millions et demi d'habitants en 1985 et de quatorze millions à la fin du siècle ou au début du siècle prochain. Ceci veut dire en effet que la population de la plus importante agglomération française augmentera dans les quatre prochaines décennies d'environ 60%. Comme la population urbaine de la France atteindra, dans le même délai, 65 millions d'habitants, il faut prévoir que les villes autres que Paris augmenteront globalement d'environ 80%, ce qui supposera que beaucoup d'entre elles doubleront ou même tripleront.

Ainsi, en prenant pour hypothèse de travail une agglomération parisienne d'environ 14 millions d'habitants au début du siècle prochain, le Gouvernement, non seulement n'entend pas pousser à l'accroissement de cette agglomération, mais au contraire réaffirme sa volonté de le freiner par une politique systématique de décentralisation industrielle et de déconcentration administrative.

En effet, pour nous tenir dans ces limites, il faudra que le mouvement de population de la province vers Paris soit non seulement ralenti, mais renversé, à partir de 1985, de sorte que le mouvement des Parisiens partant pour la province l'emporte à partir de cette date sur celui des provinciaux vers Paris, l'accroissement de la capitale n'étant dû ultérieurement qu'aux seules naissances, les arrivées d'étrangers et de provinciaux étant compensées par les départs de Parisiens vers la province.

Pour pouvoir tenir ce pari, il nous faudra donc favoriser le développement des villes de province et, en premier lieu, des grandes métropoles régionales. Après de longues études au sein de la commission nationale de l'aménagement du territoire comme des services de la Délégation, nous avons retenu huit métropoles : Lille-Roubaix-Tourcoing ; Nancy-Metz-Thionville ; Strasbourg ; Nantes-Saint-Nazaire ; Lyon-Saint-Étienne ; Aix-Marseille-Fos-sur-Mer ; Toulouse ; Bordeaux.

Un groupe de travail a été chargé à la Délégation à l'aménagement du territoire de définir les orientations générales préalables à l'établissement des schémas directeurs propres à chacune de ces métropoles, et les orientations pour la métropole lyonnaise ont déjà, vous l'avez peut-être lu, été adoptées au cours d'un récent comité interministériel. Les autres suivront. Les schémas directeurs seront, à partir de ces orientations générales, établis grâce à des agences d'urbanisme analogues à l'Institut d'urbanisme de la région parisienne et qu'il conviendra de créer.

Pour mesurer l'ampleur des tâches, je dirai simplement que la population de ces huit métropoles représentera sans doute aussi 14 millions d'habitants à la fin du siècle. À cette date, Marseille et Lyon compteront chacune entre 2 et 3 millions d'habitants ! Voilà qui justifie par exemple les 6 000 hectares de zones industrielles qui ont été acquises par le Gouvernement à Fos-sur-Mer, exemple entre beaucoup d'autres de la nécessité de prévoir et d'avoir une politique à long terme.

Qu'on ne croie pas néanmoins qu'une telle croissance doive se faire aux dépens des villes de moyenne importance. En dehors de l'agglomération parisienne et des métropoles régionales, il restera encore quelque 10 à 12 millions d'habitants supplémentaires qui viendront grossir la population urbaine des chefs-lieux de régions comme des villes de toute taille. Cela sera particulièrement vrai des villes de la ceinture extérieure du Bassin parisien : Orléans, Troyes, Reims, Amiens et Rouen qui devront doubler au moins en importance d'ici la fin du siècle si l'on veut maintenir la croissance naturelle de l'agglomération parisienne dans les limites indiquées.

Tous ces chiffres, vous le pensez bien, portent en eux les exigences qui s'imposent à nous : il faut accélérer l'industrialisation de la France et persuader les dirigeants de notre économie, chefs d'entreprises, financiers, que la seule croissance de la population française, le développement de l'urbanisme et les exigences d'un confort accru leur ouvrent des perspectives d'activité illimitées, exigent des investissements accrus et des entreprises à la taille d'un grand pays moderne.

Il faut accentuer notre effort de décentralisation industrielle sans pour cela, j'en suis d'accord, refuser la déconcentration d'industries de Paris vers les localités du District et du grand Paris.

André Fanton – Très bien !

Georges Pompidou – D'ailleurs, nous en donnons quelquefois l'exemple. Nous l'avons fait pour Citroën – on nous l'a reproché tout à l'heure – et nous l'avons fait pour la SNECMA et pour d'autres encore.

Il faut persuader les chefs d'entreprise que la sagesse leur commande de choisir, dès aujourd'hui, les implantations régionales où, sans parler des aides financières qui leur sont apportées, ils peuvent encore trouver des terrains à un prix raisonnable et une main-d'œuvre virtuelle abondante, et où ils trouveront demain des possibilités considérables d'écoulement sur place de leur production, en même temps que les communications téléphoniques, aériennes, routières, ferroviaires, voire révolutionnaires comme l'aérotrain ou le métro porté, annuleront les inconvénients, qu'ils peuvent ressentir encore, et qu'ils ont d'ailleurs tendance à exagérer, de l'éloignement de Paris.

Il faut enfin penser à l'avenir des villes des provinces-métropoles et chefs-lieux de régions en particulier, non plus à courte vue et comme une simple politique du logement, mais très largement, dans le cadre d'une politique globale d'urbanisme, éviter à ces grands ensembles urbains la croissance anarchique qu'ont connue Paris, Lyon ou Marseille et mettre à la disposition des habitants, non seulement des logements, mais les moyens de communications, les équipements sociaux, sportifs, hospitaliers, administratifs, les espaces verts que beaucoup aujourd'hui désirent et que demain tout le monde exigera.

L'effort de conception entrepris par la direction de l'urbanisme au ministère de la Construction comme par la Délégation à l'aménagement du territoire doit être accentué pour que, dans les deux ou trois années qui viennent, nous puissions dresser pour toutes les grandes villes de France un schéma directeur analogue à celui que nous avons pu mettre au point pour Paris et dont il faut maintenant que je parle puisque c'est l'objet précis de la question de M. Nungesser.

Un premier document relatif au développement de la région de Paris a, vous le savez, été adopté par décret du 6 août 1960 sous le nom de « plan d'aménagement et d'organisation générale de la région parisienne », le PADOG, disons-nous dans notre jargon. Mais très vite le périmètre d'urbanisation qu'il définissait s'est révélé trop étroit. Dans les quinze dernières années, on a construit dans la région parisienne 750 000 logements, représentant une population de 2 500 000 habitants logés ou relogés dans des immeubles neufs. À l'heure actuelle, la cadence annuelle est de 100 000 logements, ce qui représente l'équivalent d'une ville comme Nantes, et – je vous prie de le noter, mesdames, messieurs – le double de la cadence moyenne des quinze dernières années. Un tel résultat ne justifie donc peut-être dans [sic] les critiques formulées tout à l'heure par certains orateurs contre la politique du logement dans la région parisienne.

Si l'on tient compte de l'accroissement de population et des exigences nées de l'accroissement du pouvoir d'achat individuel qui, pensons-nous, sera multiplié par 3,5 d'ici la fin du siècle, si l'on songe par exemple que la région de Paris compte actuellement 1 800 000 véhicules automobiles et qu'il y en aura sans doute plus de 5 millions à la fin du siècle, on imagine sans peine qu'il faille réviser nos conceptions et réévaluer les surfaces indispensables à une urbanisation convenable.

Au total, il apparaît que, par rapport à la situation actuelle, d'ici à la fin du siècle et par l'effet cumulatif de la démographie et des exigences d'un confort accru, les industries requerront des surfaces multipliées par deux, les bureaux des surfaces multipliées par trois, les logements et l'urbanisme général des surfaces multipliées par quatre. Voici donc ce qui fait éclater les limites du PADOG de 1960, comme le démontre le fait que depuis sa parution, des dérogations aux règles de l'urbanisme ont concerné, en cinq ans, plus de 80 000 permis de construire. Or, l'expansion indispensable au-delà des limites du PADOG actuel n'est nullement entravée par la géographie. On oublie trop que la région de Paris, mise à part l'agglomération capitale, est encore composée de 90% de terres rurales, dont la densité ne dépasse pas cinquante à soixante habitants au kilomètre carré.

La première caractéristique du schéma directeur est donc de prévoir un éclatement ordonné des limites actuelles de la région parisienne, afin de ne pas les voir céder dans l'anarchie au gré des dérogations. À cette fin, tenant compte de toutes les données possibles et de la nécessité de parer à l'imprévisible, il prévoit de faire passer progressivement la surface urbanisée de la région parisienne de 1 200 à 2 200 kilomètres carrés. Ces nouvelles dimensions étant fixées, le Gouvernement avait le choix entre le « laisser faire » et la volonté d'organiser. Il a choisi une politique d'aménagement de la région de Paris, comme il a choisi une politique d'aménagement du territoire.

Car laisser faire, ce serait voir l'agglomération s'avancer en tache d'huile, comme on dit, grignotant les derniers vestiges de verdure, les dernières réserves d'air qui subsistent, et faisant de cette vaste agglomération se développant concentriquement un monstre urbain où les communications entre le centre et la périphérie deviennent impossibles, condamnant leurs

habitants, et particulièrement les travailleurs, à une existence infernale puisque les seuls transports entre le domicile et le lieu de l'emploi demanderaient deux, trois et parfois quatre heures par jour.

Après un examen minutieux des solutions possibles, le Gouvernement a opté pour le choix d'axes préférentiels d'aménagement se développant en suivant des lignes de progression parallèles aux axes de la vallée de la Seine et de la Marne. Cette solution a l'avantage d'épargner l'essentiel de ce qui fait la richesse des parties agricoles du Bassin parisien, franges de la Beauce et de la Brie, espaces verts et forêts encore intacts. La future surface urbanisée du District laissera intacts plus de 80% des terres rurales de la région parisienne.

Mais le choix d'axes préférentiels de développement n'implique nullement que sera poursuivie sous sa forme traditionnelle, c'est-à-dire sans solution de continuité, l'extension qui a vu peu à peu Paris grossir sur lui-même. Autant que la croissance actuelle en tache d'huile de l'ensemble, le schéma directeur rejette la croissance indéfinie puis la fusion de banlieues sans structuration, sans équipements suffisants et quelquefois sans âme. Il entend faire porter l'action à la fois sur les structures anciennes et sur la création de structures nouvelles.

En ce qui concerne les structures anciennes de Paris et de sa banlieue, d'énormes efforts de rénovation sont à faire sur une superficie qui représente au moins le tiers de la surface agglomérée actuelle. Cette action très longue et très coûteuse est déjà entamée dans Paris intra-muros avec l'opération Maine-Montparnasse. Qu'il me soit permis à ce propos d'indiquer à M. Nungesser que je ne partage nullement ses préventions contre la perspective de Maine-Montparnasse et notamment contre la tour de cet ensemble.

André Fanton – Très bien !

Georges Pompidou – Il n'y a pas de contradiction entre une tour moderne et une tour de cathédrale ; la contradiction naît seulement de la coexistence de la beauté et la laideur. C'est une affaire d'architecture et le seul problème est de savoir si l'architecture française du XX^e siècle est capable de construire des ensembles qui soient dignes de ce qu'elle a fait pendant dix siècles. Si elle en était incapable, ce serait très grave, mais si elle en est capable, ce sera fort bien.

On a beaucoup protesté, à une certaine époque, contre la tour Eiffel et de nombreux autres monuments. Aujourd'hui encore on voit se créer des comités de défense de la gare de Lyon ou de la gare d'Orsay, alors que pendant des années certains les avaient considérées comme des modèles d'horreur. Il y a une catégorie d'esprits pour qui tout ce qui est vieux est beau et tout ce qui est nouveau est laid. Je ne crois pas que ce soit la voie de l'avenir. Je ne crois d'ailleurs pas que ce soit votre pensée, monsieur Nungesser. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Cette action de rénovation est déjà entamée également avec les reconstructions entreprises dans divers îlots de rénovation, et s'y poursuivra avec le réaménagement de la partie centrale de la rive droite autour du quartier des Halles, opération difficile mais qu'il faudra réaliser. Elle est également en cours à la périphérie de la capitale, dans un effort de restructuration de banlieues anciennes en « centres-villes » rénovés. Le premier exemple est constitué par l'aménagement en cours de la zone de la Défense dans la région de Puteaux et de Nanterre, chère à M. Barbet. Dans des styles divers suivront d'autres opérations telles que la

restructuration de la région de Saint-Denis, avec la construction de la nouvelle préfecture de Bobigny – vous voyez que vous êtes comblés, messieurs les députés communistes – et de la faculté de Villeteuse, ou l'aménagement en centre-ville de Créteil.

Mais parallèlement à la rénovation des structures anciennes, il est indispensable, pour faire face aux besoins des trente-cinq prochaines années, de créer de nouvelles structures d'accueil sous forme de « villes nouvelles ». Un projet de loi est en préparation et sera déposé sur le bureau de l'Assemblée au début de la session prochaine pour permettre ces créations. À ce sujet, je voudrais dissiper une équivoque. Il ne s'agit pas de créer des villes nouvelles pour aspirer la population qui devrait aller normalement vers les villes du Bassin parisien comme Orléans, Rouen, Amiens ou Reims. Au contraire, je le rappelais tout à l'heure, pour maintenir la croissance de Paris dans les limites fixées, il est nécessaire que ces villes se développent à une cadence accélérée qui leur permette au moins de doubler, sinon de tripler, dans les trente-cinq années à venir.

Notre but est simplement d'ordonner la construction des logements dans la région parisienne urbanisée autour de centres, de « cœurs de ville » comme on dit maintenant, au lieu de les laisser se répandre un peu partout dans les espaces libres comme on l'a fait depuis cent ans. Nous avons pour cela le choix entre trois orientations.

La première eût consisté à se résigner à la croissance en tache d'huile.

La deuxième eût été de disposer les villes nouvelles en couronne à quelques dizaines de kilomètres de l'agglomération actuelle. Mais sur ce point précisément l'expérience de la ville de Londres nous a prouvé qu'en pareil cas la croissance de ces villes se fait vers le centre et non vers l'extérieur et qu'elle tend à rejoindre l'agglomération capitale. On en revient alors aux inconvénients précédents de la croissance anarchique en tache d'huile.

Au surplus, je le rappelle, cette « couronne de villes » du Bassin parisien existe, composée de villes anciennes et dynamiques qui demain, grâce à des moyens de communication nouveaux, seront peut-être à moins d'une demi-heure de la capitale, et qui doivent constituer à la fois une barrière solide contre le déversement de la province sur Paris et les compléments indispensables de l'agglomération parisienne elle-même. C'est pourquoi nous avons choisi une troisième formule répartissant huit ensembles urbains, selon des axes naturels, cinq le long de la vallée de la Seine, en aval de Paris, trois suivant les axes de la Marne et de la Seine, en amont de Paris. Ces zones où sont, d'ores et déjà implantés de façon diffuse quelque 500 000 habitants, devront en accueillir environ un million d'ici à 1985.

Toutes ces cités devront être suffisamment séparées les unes des autres par des zones rurales ou des espaces verts, pour conserver une autonomie de vie et de développement qui supposerait, bien entendu, une importante création d'emplois sur place. Il ne s'agit pas de créer des cités-dortoirs et, à ce sujet, je dirai à M. Feix que j'ai eu en effet le privilège de prendre contact avec de nombreux maires de Seine-et-Oise, puisque quelque 500 se trouvaient réunis à la préfecture de Versailles autour du président de la République. Je regrette d'ailleurs que M. Feix et ses amis n'aient pas répondu à l'invitation qui leur avait été adressée ; cela leur eût permis de formuler eux-mêmes leurs revendications et peut-être de porter une appréciation plus nuancée sur le climat qui a présidé à cet échange de vues et qui n'était nullement celui que M. Feix a dépeint. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT.*)

Léon Feix – Les députés qui se trouvaient à Versailles n'applaudissent pas très fortement parce qu'ils savent très bien ce qui s'y est passé.

Georges Pompidou – Ils auraient du mal à applaudir très fortement : ils ne sont pas très nombreux ! (*Sourires.*) J'ai noté, en effet, que le cauchemar de la plupart des maires de Seine-et-Oise est d'administrer une cité-dortoir, c'est-à-dire une de ces cités qui se vident le matin et ne retrouvent leurs habitants que le soir. Par ailleurs, une très forte structuration en voies autoroutières, en moyens de transport en commun – train, métro aérien, aérotrain – faciliteront les liaisons d'ensemble et maintiendront ainsi la cohésion globale de la région parisienne.

Michel Boscher – Puis-je vous poser une question, monsieur le Premier ministre ?

Georges Pompidou – Volontiers.

M. le Président – La parole est à M. Boscher, avec l'autorisation de l'orateur.

Michel Boscher – Monsieur le Premier ministre, vous avez fort bien défini ce que devaient être les villes nouvelles, c'est-à-dire surtout pas des villes-dortoirs. Vous venez de préciser à l'instant qu'elles devraient offrir des activités permettant aux habitants de s'employer sur place. Envisagez-vous, afin de faciliter cette évolution, l'abolition, par voie législative, des taxes particulières qui frappent les installations industrielles dans telle ou telle zone de Seine-et-Oise ?

Georges Pompidou – C'est, en effet, une question qui se pose et à laquelle je ne répondrai ni par oui ni par non pour la bonne raison que cela dépend des circonstances. À mon sens, la position que nous avons adoptée – et qui était nécessaire pour amorcer la décentralisation vers la province – est devenue trop rigide. Il faudra la nuancer et considérer les différents aspects du problème – j'y viendrai peut-être dans quelques instants – et notamment la nécessité pour les industries de la région parisienne de payer le prix réel de tous les équipements que la collectivité met à leur disposition, en particulier grâce à une très forte participation du budget de l'État. Ceci pose, entre bien d'autres, le problème, déjà soulevé, du prix des transports dans la région parisienne.

Tout ceci est très complexe. Les études nécessaires sont en cours pour déterminer dans quelle mesure les industries de la région parisienne sont favorisées ou défavorisées par l'ensemble des taxes et des charges qu'elles supportent ; il n'est pas certain que la réponse soit tout à fait ce que vous croyez et que la province soit si avantagée.

Il conviendra donc de considérer chaque cas : si nous voulons favoriser certaines implantations, nous devons pouvoir supprimer des taxes et accorder des faveurs, exactement comme nous avons instauré des primes et des aides financières diverses pour les régions de France que nous entendons favoriser.

Jacqueline Thome-Patenôtre – Me permettez-vous de vous interrompre, monsieur le Premier ministre ?

Georges Pompidou – Je vous en prie, madame.

M. le Président – La parole est à Mme Thome-Patenôtre, avec l'autorisation de l'orateur.

Jacqueline Thome-Patenôtre – Je désirerais ajouter quelques mots à l'interruption de M. Boscher. Les taxes de redevance dont vous venez de parler étant assez élevées, seules les industries importantes peuvent les supporter et par conséquent se décentraliser dans la grande banlieue parisienne.

Lorsqu'on nous dit que des villes de 10 000, 5 000, 3 000, voire 2 000 habitants auraient intérêt à voir s'implanter sur leur territoire une petite industrie employant de cinquante à cent personnes, je répons que les entreprises de cette importance n'ont pas les moyens de payer une taxe de 50 à 100 francs le mètre carré. C'est pourquoi nous voyons poindre une sorte de désert dans la grande banlieue, les industries préférant s'installer plus loin. Il ne s'agit pas de mettre en concurrence la province et Paris. Il faut simplement, comme vous l'avez indiqué, monsieur le Premier ministre, évaluer justement la situation de la région parisienne.

Georges Pompidou – Madame, c'est l'un des charmes de l'entretien intime que nous avons au cours de cette séance (*Sourires*) que de pouvoir échanger quelques propos précis. Votre remarque au sujet des petites entreprises est juste : elles supportent plus difficilement les taxes que ne le font les grandes. Mais ne craignez rien ! Vous n'êtes pas près de voir le désert s'installer en Seine-et-Oise. (*Sourires.*)

J'ajouterai maintenant, pour répondre à deux des préoccupations principales de M. Nungesser, que les dispositions envisagées et la structuration de l'agglomération largement étalée dans l'espace suivant des axes naturels, permettront à la fois des communications faciles et rapides, et le développement d'un habitat faisant une large place aux maisons individuelles. Il va de soi que les options dégagées par le Gouvernement doivent être soumises aux représentants des populations intéressées. Le conseil d'administration du District, le comité consultatif économique et social, le comité d'aménagement de la région de Paris seront tour à tour consultés. La même préoccupation m'a conduit à choisir ce moment pour répondre à la question de M. Nungesser devant l'Assemblée nationale. Au demeurant, le schéma directeur n'est pas un point d'arrivée, mais un point de départ. Cadre indispensable, il devra être complété, voire modifié, par de nombreux plans détaillés. Les représentants qualifiés des populations de la région parisienne pourront être ainsi associés à sa mise au point, dans le cadre de la procédure normale de révision de l'actuel plan d'aménagement.

Mesdames, messieurs, j'ai essayé au cours de cet exposé de situer le développement de la région parisienne dans le cadre d'ensemble de l'aménagement du territoire. J'ai voulu souligner l'effort considérable d'urbanisation provinciale et de décentralisation qui restera nécessaire pour maintenir la croissance de l'agglomération parisienne dans des limites acceptables. Et ceci implique le maintien de contraintes rigoureuses à l'égard de toute initiative, qu'elle vienne de

l'administration, de l'industrie ou du commerce, qui contribuerait sans nécessité impérieuse à alourdir le coût de cette agglomération. Ceci implique aussi que ses habitants paient le juste prix des services qu'ils en reçoivent. Grâce à l'effort du District et de son institut d'urbanisme, vont être définies les conditions dans lesquelles la nation pourrait garder la maîtrise d'une croissance parisienne sagement contenue. Un effort plus grand encore s'offre à nous pour organiser et favoriser le développement et la promotion des métropoles d'équilibre. Mais les résultats obtenus dans l'étude du Paris de l'an 2000, comme on dit, ont préparé notre tâche.

Ils nous ont montré qu'une rapide expansion démographique, une urbanisation se développant à un rythme accéléré, les exigences croissantes de la population dûes au progrès du pouvoir d'achat comme aux données d'une révolution technique permanente, tout cela crée pour les pouvoirs publics des obligations sans précédent.

J'entends dire que certains s'opposent déjà à cette conception d'un Paris pouvant atteindre 14 millions d'habitants vers l'an 2000. Autant s'opposer au cours des fleuves et prétendre les ramener à leur source ! La région parisienne s'est accrue, au cours des deux dernières années, de près de 400 000 habitants. À ce rythme, il y aurait eu 1955 non pas 11 millions et demi, mais 13 millions d'habitants et près de 16 millions en l'an 2000 !

Nos perspectives donc non seulement sont mesurées mais supposent un grand effort gouvernemental pour renverser les courants. À partir du moment où l'on s'est rendu à ces vérités d'évidence, il est du devoir du Gouvernement de ne pas se boucher les yeux et de prendre les dispositions nécessaires pour que ces populations nouvelles trouvent un cadre adapté. Il faut voir loin. Il faut voir large. Je ne me dissimule pas les difficultés de tous ordres, dont les difficultés financières ne seront pas les moindres. Mais en dépit des obstacles pour l'aménagement de l'agglomération parisienne comme pour l'aménagement de l'ensemble du territoire, qu'il s'agisse de la transformation de nos villes ou de la restructuration de nos campagnes, il faut aller de l'avant. Nous sommes engagés dans une évolution qui nous contraint, sous peine de décadence, et même de mort, de progresser. Mais nous voulons progresser les yeux ouverts, c'est-à-dire prévoir. Le schéma directeur pour la région parisienne témoignera de la volonté du Gouvernement de ne pas subir l'évolution, mais d'essayer de la contrôler afin qu'elle serve l'homme au lieu de l'écraser. (*Applaudissements sur les bancs de l'UNR-UDT et du groupe des Républicains indépendants.*)

Entretien à l'ORTF (27 juillet 1965)

Mots-clés : Agriculture – Budget – Chômage – Construction européenne – Crise de la chaise vide – Femmes – Fiscalité – Inflation – Institutions – Logement – Marché commun – Niveau de vie – PAC – Plan de stabilisation de 1963 – Pouvoir d'achat – Prestations sociales – RFA – Salaires – Service militaire – SMIG/SMIC – Syndicats – TVA – Ve Plan

Cet entretien avec François de la Grange, journaliste de l'ORTF est enregistré à 11h00 et diffusé le soir même à 20h00. Georges Pompidou part en congés le lendemain, mercredi 28 juillet, trois semaines en Bretagne.

Journaliste – Eh bien, M. le Premier ministre, ce n'est pas au coin du feu que vous voulez bien m'accueillir aujourd'hui, puisque nous sommes en été, encore que le soleil se montre quelque peu boudeur. Mais, si nous rompons ainsi avec la tradition, il en est une que je me dois de respecter, c'est de vous interroger sur les affaires de l'État. La session parlementaire vient de s'achever, de nombreuses lois ont été votées, de son côté le Gouvernement a pris d'importantes mesures qui conditionnent la vie du pays pour de nombreuses années. Alors, puis-je vous demander de bien vouloir dresser en quelque sorte le bilan gouvernemental et parlementaire des quatre mois qui viennent de s'écouler ?

Georges Pompidou – Eh bien, il faut, en effet, je crois, souligner l'importance exceptionnelle de l'œuvre législative accomplie. Je ne crois pas que dans le passé il y ait jamais eu de session parlementaire qui ait permis l'adoption d'un aussi grand nombre de textes constituant souvent des réformes profondes. Si vous prenez par exemple le logement, nous pouvons citer la loi qui permet aux locataires d'HLM d'acquérir la propriété de leur appartement. Nous avons la loi sur l'épargne-logement, elle aussi destinée à favoriser l'accession à la propriété, ce qui me paraît conforme aux vœux profonds du Français qui ne désire certainement rien tant que de se sentir « chez soi ». D'autres textes permettront aux pouvoirs publics et aux collectivités d'acquérir des terrains à des prix infiniment plus raisonnables que ceux pratiqués jusqu'ici pour la construction de logements HLM. Toujours dans le domaine social, nous avons fait voter la loi d'équipement sportif et éducatif qui prévoit un très vaste programme d'installations de piscines, de stades, de gymnases, de terrains de sport. Citons encore la loi sur les comités d'entreprise qui assurera une meilleure défense aux représentants du personnel, en même temps qu'une meilleure information sur la marche de leur entreprise.

Dans le domaine économique, financier, je peux vous citer deux lois fort importantes, l'une sur l'impôt sur les sociétés, l'autre sur la taxe sur les chiffres d'affaires que nous appelons la TVA. Toutes deux rapprochent notre législation des législations européennes et permettront à notre industrie d'être dans une meilleure posture pour affronter la concurrence.

Voici encore, qui me revient à la mémoire, la loi sur le service national, qui adapte notre service militaire aux besoins en hommes des armées modernes qui sont beaucoup moins importantes que par le passé et qui permettra des exemptions pour tous les « soutiens de famille », au sens le plus large, en attendant que nous puissions parvenir à un service très court

pour tout le monde. Et il ne faudrait pas oublier la refonte des régimes matrimoniaux qui complète la politique d'égalité des droits au profit de la femme, politique inaugurée par le général de Gaulle, vous vous en souvenez sans doute, en 1945, quand il leur a donné le droit de vote que la III^e République, on ne sait pourquoi, leur avait refusé pendant 75 ans.

Tout cela, et je passe sur d'autres textes que je ne cite pas mais dont certains comme la réforme des greffes, la réorganisation du marché de la viande, ne sont nullement négligeables, ainsi que les grands débats qui ont eu lieu sur la réforme de l'enseignement, sur la politique étrangère, sur l'aménagement du territoire et l'équipement de la région parisienne. Tout cela a été possible grâce à une collaboration fructueuse et confiante entre le Gouvernement et la majorité. Et grâce aussi au bon fonctionnement entre pouvoir gouvernemental et Assemblée nationale. Je dirais même qu'une fois de plus, ce bon fonctionnement de nos institutions, et qui est à porter à l'honneur de la V^e République, a été contagieux car, en de nombreuses occasions, des députés qui ne font pas partie de la majorité ont apporté leur vote ou leur appui à des textes ou à des déclarations du Gouvernement. Au total, cette session parlementaire a été certainement réconfortante. Elle est réconfortante, parce qu'elle a été efficace, qu'elle s'est déroulée sans heurts et qu'elle a permis de « réaliser ».

Il va de soi, bien entendu, que l'action gouvernementale ne passe pas toute par le Parlement, que nous avons pris beaucoup de décisions et entrepris pas mal de réformes dans d'autres domaines. Je m'en tiendrai si vous voulez au domaine purement social. Nous avons procédé à une majoration spontanée du salaire minimum : le SMIG, majoration que nous nous préparons d'ailleurs à renouveler prochainement. Nous avons augmenté également les allocations vieillesse, les prestations familiales, l'allocation chômage et remarquez que je ne cite pas tous ces textes parce qu'ils sont forcément les plus populaires, je les cite parce qu'ils démontrent que stabilité financière ne veut pas dire forcément stagnation sociale.

Journaliste - *Je crois, en effet, qu'en ce qui concerne la hausse des prix personne ne conteste sérieusement qu'elle n'ait été jugulée. Mais ce résultat n'a-t-il pas été obtenu au détriment de l'expansion ? Je veux dire par là, qu'à force de vouloir stopper la machine économique qui s'emballait, qui « surchauffait » comme l'on dit, ne l'a-t-on pas stoppée et ne pensez-vous pas qu'il serait temps de mettre la goutte d'huile qui empêcherait de gripper complètement ?*

Georges Pompidou - Avant de vous répondre, je voudrais revenir sur cette idée que la stabilité financière ne nuit pas aux catégories les moins favorisées, qu'il s'agisse de la vieillesse, qu'il s'agisse des familles ou des travailleurs de la ville ou des campagnes. Non seulement cela ne leur nuit pas, mais ils en tirent profit. Et ils en tirent profit dans l'immédiat, mais plus encore dans la durée. Tenez, prenons par exemple le pouvoir d'achat du salaire horaire moyen de l'ouvrier : calculé par rapport à une base 19[? ?] ce pouvoir d'achat a augmenté pendant les deux années du plan de stabilisation de 7%, c'est-à-dire, en somme, de 3,5% par an. Or, pendant les cinq années précédentes, il n'avait augmenté que de 13%, c'est-à-dire à peu près 2,5% par an. Et cela, malgré des hausses nominales apparentes infiniment plus importantes.

Maintenant, vous m'objecterez, on m'objectera, et j'en viens au problème qui vous préoccupe, que la durée hebdomadaire du travail a, dans l'ensemble, légèrement diminué. En effet, nous connaissons, à l'heure actuelle, un certain ralentissement de l'activité économique.

L'indice général de la production industrielle est revenu à ce qu'il était en 1964. Notez bien que cet indice ne tient pas compte de l'activité du bâtiment qui est, elle, en progression très sensible. Mais au total, je ne nie pas, bien au contraire, qu'il y ait une pause dans l'expansion. Que cette pause était peut-être évitable, pour passer de l'inflation à la stabilité. Mais il va de soi qu'elle ne saurait se prolonger sans un péril grave et qu'il appartient à tout le monde et aux pouvoirs publics de l'empêcher de se prolonger, d'assurer ce qu'on appelle la reprise.

Journaliste – La goutte d'huile dont je parlais ?

Georges Pompidou – La goutte d'huile dont vous parliez, si vous voulez. Notez que pour ma part je décèle un certain nombre d'indices qui me rendraient optimiste, si j'avais besoin de le devenir. C'est ainsi, par exemple, en ce qui concerne l'emploi depuis le début de l'année, il est entré en France quelques 70 000 travailleurs étrangers. Eh bien, malgré cela le nombre des demandes d'emploi non satisfaites tend depuis le mois de mars à décroître régulièrement. 158 000 en mars, 153 000 en avril, 141 000 en mai, 133 000 en juin. Parallèlement, le nombre d'offres d'emploi qui ne trouve pas preneur s'est mis à croître, lui aussi, légèrement : 22 000 en mars, 25 000 en avril, 29 000 en mai, 32 000 en juin. La durée hebdomadaire du travail qui avait déchu semble maintenant stabilisée. Les stocks, chez les industriels, chez les commerçants sont devenus très faibles, ce qui est un bon indice. D'ailleurs, ne croyez pas que le Gouvernement assiste impassible à cette pause économique. Il a pris d'ores et déjà un certain nombre de mesures.

C'est ainsi que nous avons libéré complètement le crédit pour les entreprises ; que nous avons assoupli les conditions de crédit à la consommation, en particulier pour les achats d'automobiles, que nous avons pris des mesures de détente fiscale concernant les fusions et concentrations d'entreprises, concernant la distribution des dividendes. Pour marquer notre désir de voir repartir les investissements, nous avons décidé de faire un emprunt dont la totalité ira à de grands investissements productifs dans le secteur privé essentiellement. C'est ainsi que, constamment, nous prenons des mesures propres à faciliter l'exportation, à la développer, par exemple, en consentant des prêts aux États étrangers. Tout cela porte ses fruits puisque notre commerce extérieur est à l'heure actuelle excellent.

Est-ce que ces mesures seront suffisantes ? Il va de soi qu'elles ne peuvent marquer leur effet que progressivement. Je ne suis pas sûr, néanmoins, qu'elles suffiront, et c'est pourquoi le gouvernement, dès maintenant, prépare un certain nombre d'autres mesures qui, au fur et à mesure des besoins, entreront en vigueur d'ici la rentrée. Mais ce que je voudrais vous dire, c'est que dans la mauvaise humeur actuelle de beaucoup d'industriels et même de commerçants, il entre, j'en suis convaincu, un regret profond, une sorte de nostalgie inconsciente des facilités trompeuses de l'inflation. Et il y a enfin, je tiens à le dire, une sorte de défaillance de l'esprit d'initiative propre à la libre entreprise, à laquelle tout le monde se déclare si attaché. En tout cas, je voudrais vous rassurer. Le gouvernement n'entend pas laisser l'économie française se perdre dans une sorte de maladie de langueur. Il attache à l'expansion autant de prix qu'à la stabilité. Il fera le nécessaire pour cela. Il l'a encore montré récemment, dans les décisions qui concernent le budget de 1966 : décisions dans lesquelles nous avons marqué un égal souci de maintenir la stabilité et de faire repartir l'expansion.

Journaliste – À propos de budget, le moins qu'on puisse dire est que vous vous y prenez de bonne heure pour l'établissement du budget 1966 ! Autrefois, on reculait les aiguilles de la pendule, maintenant il semble qu'on les avance.

Georges Pompidou – Eh bien ! Écoutez, si l'on veut que les budgets soient à l'heure, puisque pendule il y a, il faut s'y prendre très à l'avance. En réalité, un an à l'avance. Vous savez que le budget doit être pratiquement terminé en juillet ou en août, car après cela, il faut faire imprimer les fascicules budgétaires, il faut les envoyer à la commission des Finances et il faut que le Parlement puisse commencer leur examen et leur vote, dès le 1^{er} octobre. C'est pourquoi, en effet, nous achevons, à l'heure actuelle, l'établissement du budget 1966 et nous avons déjà arrêté toutes les dépenses, aussi bien le total que le détail. Je vous avouerai d'ailleurs que nous avons rencontré là quelques difficultés. En effet, nous entendions maintenir le principe de l'équilibre budgétaire, péniblement reconquis. Et, en même temps, nous nous trouvons devant une croissance très importante des dépenses civiles qui est dûe, pour une part, à un déficit inévitable de entreprises nationalisées, et pour beaucoup à la croissance rapide des dépenses sociales, que ce soit pour les pensions, la vieillesse et les agriculteurs.

Il fallait donc des économies draconiennes, et c'est ces économies draconiennes que j'ai imposées dans mes arbitrages, avec naturellement l'accord de M. Giscard d'Estaing et de M. Boulin, secrétaire d'État au Budget. En ce qui concerne le fonctionnement des administrations ou le train de vie des administrations, nous avons fait la chasse au gaspillage. Et grâce aux économies ainsi réalisées, j'ai pu proposer au Conseil des ministres une croissance importante, de près de 10%, des dépenses d'investissement : qu'il s'agisse de routes, des autoroutes, du téléphone, de la recherche scientifique, des constructions scolaires, des hôpitaux, des équipements agricoles. Toutes ces dépenses d'équipement, d'investissement favoriseront, bien entendu, la reprise de l'expansion en même temps qu'elles amélioreront l'équipement de la France. Et j'espère, à ce propos, qu'en ce moment où ils sont en vacances, ou y partent, les Français, en parcourant notre pays, se rendent compte des efforts accomplis, de la multitude des chantiers qui sont partout ouverts.

Il n'empêche que les besoins sont immenses. Ils sont dûs à un retard accumulé pendant près de quarante années. Tenez, prenez par exemple le logement. Dieu sait qu'il y a encore des Français mal logés ! Eh bien pourtant ! En 1965, nous allons terminer plus de 400 000 logements, ce qui est un chiffre record qui n'avait jamais été atteint, tant s'en faut. C'est vous dire que l'effort devra être accentué et poursuivi pendant de longues années encore, et en tout cas pendant toute la durée du V^e Plan.

Journaliste – Voilà d'ailleurs ce qui nous ramène à la session parlementaire puisque l'Assemblée nationale a adopté les grandes options du V^e Plan. Vous-même, M. le Premier ministre, avez présidé de nombreuses réunions de travail interministérielles destinées à la mise au point de ce V^e Plan. Est-ce que vous pourriez nous en définir les grandes lignes ?

Georges Pompidou – En effet, le Parlement dans la dernière session de l'année 1964 a adopté ce que l'on a appelé les orientations générales du V^e Plan. Après cela les Commissions de développement ont travaillé, le Commissariat général au Plan a travaillé, les Ministres ont travaillé. Nous avons tenu beaucoup de réunions à Matignon, à l'Élysée, et nous en sommes

presque à la fin, puisque, demain, le Gouvernement [*mot manquant*], le Conseil des ministres adoptera le texte du V^e Plan, texte qui sera ensuite envoyé au Conseil économique et social pour avis, en attendant que le texte définitif soit adressé à l'Assemblée nationale au mois d'octobre prochain. Alors je ne vais pas vous en donner le contenu, contrairement à ce que vous avez l'air de souhaiter, parce que nous en aurions pour des heures.

Je vous dirai simplement la ligne générale, les lignes de force de ce V^e Plan. C'est la priorité, priorité absolue, donnée aux investissements productifs, c'est-à-dire à tout ce qui concerne la modernisation de notre agriculture, de notre industrie. Ce qui entraîne par voie de conséquence, dans les équipements, dans les équipements de base, qui sont financés par l'État, la préférence donnée à ce qui concourt directement au développement économique : c'est-à-dire les voies de communication, c'est-à-dire le téléphone, les télécommunications, c'est-à-dire la recherche scientifique. Il s'agit là d'une priorité vitale parce qu'elle conditionne la possibilité, notamment pour notre industrie, de supporter la concurrence internationale à l'intérieur ou à l'extérieur du Marché commun.

Il va de soi que pour remplir ce programme et réaliser les objectifs du Plan, il faudra demander aux Français un minimum de sacrifices aux dépens de la consommation et au profit de l'épargne. Ce sacrifice sera d'ailleurs facile, je le crois, car songez que les Français consacrent à la consommation 66% du produit national, alors que les Allemands ne lui consacrent que 58% et, contrairement à ce que l'on croit parfois, ce n'est pas que nous soyons plus pauvres que les Allemands. Au contraire, le revenu national par tête d'habitant en France est au moins égal ou même légèrement supérieur à ce qu'il est en Allemagne fédérale. C'est, je crois, 6 710 nouveaux francs en France au lieu de 6 690 en Allemagne. Voyez que nos statisticiens sont précis. Or, que demandons-nous aux Français ? Nous leur demandons en fin de compte de ramener en 1970 la part de la consommation aux environs de 64%. Ce n'est donc pas un sacrifice bien lourd. Mais, s'ils y consentent, les Français gagneront la bataille de la prospérité économique, de la puissance économique, c'est-à-dire la bataille du progrès social. Si au contraire ils n'y consentent pas, nous serons les grands perdants de la concurrence internationale et nous pourrions nous préparer à de longues années de vaches maigres.

Voyez-vous, l'intérêt du Plan, c'est d'être un acte de foi dans la volonté de la France d'assurer sur des bases solides sa richesse et son progrès continu. Pour cela, les objectifs définis sont ambitieux certes, mais à notre portée : il suffit de les vouloir. Il y faudra, bien sûr, la ferme résolution des pouvoirs publics. Il y faudra aussi la participation de tous les Français, car un autre intérêt du Plan, c'est qu'il permet de comprendre la nécessité de l'effort et aussi d'indiquer par avance le profit que chacun en retirera individuellement et collectivement. En fin de compte quoi de plus normal et de plus satisfaisant pour un peuple que de sentir que son avenir est entre ses mains.

Journaliste – *Oui, mais ce Plan, comme tous les plans, repose naturellement sur des prévisions. Prévisions qui comportent elles-mêmes, suivant une expression que vous avez souvent employée, des hypothèses de travail. Or, l'une des hypothèses de travail c'est le Marché commun, et particulièrement le Marché commun agricole. Pourtant aujourd'hui à Bruxelles le fauteuil de la France est resté vide.*

Georges Pompidou – Ah ! Vous me posez là une question qui est, en effet, une question d'actualité et que se posent beaucoup de Français et même des gens qui ne sont pas uniquement des Français. Il faut, si vous le permettez, que je revienne un peu en arrière.

Le Traité de Rome, tel qu'il avait été conclu, ne créait en fait que le Marché commun industriel. Or le Marché commun ainsi conçu mettait l'industrie française en concurrence directe avec l'extérieur et, notamment, avec la puissante industrie allemande. Il n'était supportable que s'il était compensé par un Marché commun agricole, fournissant à notre agriculture des débouchés importants à des prix rémunérateurs, et permettant ainsi à l'État, dégagé pour une bonne part de la nécessité du soutien à notre agriculture, d'alléger les charges pesant sur l'industrie. C'est pourquoi, en janvier 1962, le général de Gaulle a exigé la création du Marché commun agricole avant d'accepter la deuxième étape d'abaissement des droits de douane. Mais on comprend bien que l'essentiel de ce Marché commun agricole résidait pour nous dans le règlement financier dont l'objet est de répartir entre les six pays la dépense budgétaire considérable que représente l'exportation des surplus agricoles à des prix très inférieurs à ceux payés aux producteurs. L'esprit de ce règlement financier devait être de faire supporter cette charge pour une large part aux pays qui continueraient à acheter leur nourriture en dehors du Marché commun. Rien de plus normal, puisque cela permet à ces pays de la payer moins cher et constitue donc un avantage injustifié dans une communauté économique par rapport aux pays surproducteurs comme la France qui paient leur nourriture à un prix élevé et seraient de plus obligés, sans un tel règlement, de subventionner l'exportation des excédents.

Cette compensation nous avait été formellement promise en janvier 1962, avait été inscrite dans le premier règlement financier provisoire, puis dans le règlement définitif, confirmé à nouveau en décembre 1964. Or, quand il a fallu adopter à la date fixée depuis trois ans et demi le règlement pour la fin de la période transitoire, malgré des concessions considérables de notre part, nos partenaires sont revenus sur ces engagements pris et réaffirmés à plusieurs reprises. Mieux, on a soulevé de multiples affaires, économiques ou politiques, qui étaient à la fois nouvelles et inopportunes. En réalité, tout a été remis en question.

Nous n'avons pu que constater l'échec. Pour l'avenir, nous verrons bien, il y a des solutions à tout et les prochains mois nous diront vers quoi l'on peut aller. Mais ce qui est certain, c'est que, si l'on veut qu'il y ait marché commun, il faudra qu'il y ait un marché commun agricole et un règlement financier équitable. Ce qui est certain au surplus, c'est que nous n'accepterons pas que l'économie française toute entière soit dirigée du dehors sans que le Gouvernement puisse exercer les responsabilités qu'il exerce vis-à-vis du peuple français. Le bon sens nous avertit et l'expérience nous prouve que nous ne pouvons pas laisser à une Commission qui n'a pas de vocation politique le soin de décider du niveau de vie des Français en même temps que du destin de notre agriculture et de notre industrie. Nous ne voulons certes pas empêcher l'Europe de se faire, je crois même que nous sommes le pays qui pousse le plus à sa réalisation, mais elle ne se fera que par la coopération résolue des pays qui la composent. Voilà notre position et nous nous y tiendrons.

Journaliste – *Eh bien, M. le Premier ministre, je crois que nous avons fait un tour d'horizon assez complet des problèmes français et même des problèmes du Marché commun. C'était un tour d'horizon composé de questions assez austères. Vous tomberez d'accord avec moi. Peut-être pour conclure pouvons-nous trouver un sujet plus souriant.*

Georges Pompidou – Écoutez, je n'en vois qu'un, ce sont les vacances. Je crois que tout le monde en ce moment est plus ou moins en vacances ou y part. Je souhaite à tous les Français et à vous-même de bonnes vacances et du soleil. Croyez bien que nul ne le désire plus que moi, d'ailleurs.

Journaliste – Bonnes vacances, M. le Premier ministre.

Georges Pompidou – Merci !

Discours à la préfecture de Mézières (30 septembre 1965)

Mots-clés : Aménagement du territoire – Ardennes – Belgique – Budget – Déconcentration/décentralisation – Emploi – Plan – Plan de stabilisation de 1963 – Pays-Bas – PME – Royaume-Uni – Reconversion industrielle – Revin – RFA – Rocroi – Textile – Transports fluviaux

Georges Pompidou passe la journée du jeudi 30 septembre 1965 dans les Ardennes, où il s'est rendu en train la veille au soir. Cette allocution est prononcée lors de la séance de travail tenue à la préfecture de Mézières. Plusieurs personnalités sont mentionnées dans ce discours : Guy Desson, député SFIO des Ardennes de 1947 à 1958, puis de 1967 à 1968 ; Henri Gochard, maire de Sedan de 1959 à 1971 ; Olivier Guichard, à la tête de la DATAR depuis sa création en février 1963 ; Robert Ninitte, conseiller général PCF du canton de Mézières de 1945 à 1973, maire-adjoint de Mézières. Nous n'avons pas identifié « Cailly » et « Husson ».

Mesdames et messieurs,

Si j'avais eu quelques doutes sur les préoccupations du département des Ardennes, de ses élus ou de ses représentants professionnels et sociaux, vos interventions les auraient enlevées.

Je voudrais néanmoins nuancer un peu certaines de vos observations.

Les Ardennes portent sans aucun doute le poids d'un passé assez lointain du fait qu'étant région frontière et région menacée, elles ont été pendant longtemps soumises à un sous-investissement systématique par la nation. Si par la suite les Ardennes ont été oubliées par les Gouvernements comme M. Guy Desson l'a dit, et il doit le savoir, et comme le suggérait ce matin le maire de Sedan quand il me disait que depuis Poincaré, aucun chef de Gouvernement n'était venu dans les Ardennes, ma visite ici, comme celle il y a deux ans du président de la République, témoignent que ce n'est plus le cas.

Je pense d'ailleurs que l'optimisme que j'affiche volontiers sur le plan général peut très bien s'appliquer pour l'avenir aux Ardennes. Car ce dont ont souffert les Ardennes, dans le passé, c'est-à-dire leur situation frontière, devient aujourd'hui un atout. Elle devient un atout car quel que soit l'avenir des négociations internationales en cours ou suspendues, quel que soit l'avenir de l'Europe de l'Ouest, il est absolument certain que nous allons vers un accroissement considérable des échanges internationaux. Nous y allons pour plusieurs raisons :

- tout d'abord parce que c'est la voie du progrès et la tendance générale dans le monde ;
- ensuite parce que c'est notre volonté, la volonté du Gouvernement et parce que ce Gouvernement, ce régime, ont donné à cette politique d'échanges internationaux sa base indispensable en lui donnant une monnaie.

À partir du moment où nous avons une monnaie, nous pouvons exporter et nous pouvons importer et, par conséquent, un département frontière situé à un carrefour important de routes commerciales ne peut pas ne pas connaître un essor nouveau. Et c'est pourquoi, au passage, je dirai un mot des critiques qui ont été adressées au plan de stabilisation. Un plan de stabilisation n'est jamais agréable. Tour à tour nos voisins : l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre travailliste, aujourd'hui, la France hier, ont dû passer par les plans de stabilisation. Il y a des moments où

l'expansion extraordinaire que l'Europe et le monde occidental ont connue depuis la guerre s'accélère et se traduit par l'inflation, par la hausse des prix, par la menace sur la monnaie. À ce moment-là, il faut donner un coup de frein et je ne connais pas d'automobilistes qui ne comprennent que l'accélérateur suppose le frein et réciproquement.

Mais il ne faudrait pas pour autant accuser de tous les malheurs, même dans les Ardennes, le plan de stabilisation. La crise du textile, par exemple, n'a rien à voir avec le plan de stabilisation. La crise du textile est à la fois une crise cyclique qui se produit tous les trois, quatre et cinq ans dans le textile et c'est aussi une crise structurelle car elle correspond à une transformation profonde des industries textiles dans le monde, et dans le monde occidental en particulier.

Qu'un plan de stabilisation entraîne certains efforts momentanés, provoque un léger ralentissement de l'expansion, c'est fatal. Car, statistiquement, l'activité de la France en 1965 est encore de 2,5% supérieure à celle de 1964. Il ne s'agit donc pas de récession mais d'un léger ralentissement de l'expansion, et qui se traduit dans des régions exposées, dans les industries exposées par des troubles plus profonds. C'est fatal parce que le ralentissement joue un rôle de révélateur.

Comment doit-on réagir devant ce phénomène ? Tout d'abord il y a le point de vue humain, le point de vue social et il importe, au premier chef, qu'un certain nombre de mesures soient prises dans ce domaine. J'ai reçu, par exemple, les représentants de toutes les industries textiles du Nord et de l'Est et nous avons pris des décisions soit pour leur offrir davantage de crédits, contre les règles du plan de stabilisation, soit pour permettre certaines opérations de reconversion, soit pour permettre au Fonds national de l'Emploi d'intervenir dans certaines circonstances.

Cette politique, nous l'avons faite. Je ne dis pas que tout est parfait. Je dis que les efforts ont été faits et seront continués et que, chaque fois que nous nous trouvons devant des cas particuliers précis, nous cherchons à leur apporter des remèdes spécifiques. Ceci est vrai également pour la région de Rocroi, dont nous connaissons les difficultés. Je puis vous dire que le FEOGA a établi un plan pour la région de Rocroi. Ce plan a été transmis par le Gouvernement français aujourd'hui même à Bruxelles, avec un avis très favorable, et nous l'appuierons de tous nos efforts.

Mais il ne faut pas pour autant s'imaginer que l'on puisse, face à ces difficultés, les surmonter autrement que par un effort volontaire et difficile de rénovation, de transformation et de concentration. Certains ont laissé entendre tout à l'heure qu'il fallait que chacun trouve et garde toujours le même emploi au même endroit. Ceci, véritablement, est dérisoire à l'échelon national. Je ne souhaite certes pas l'émigration dans des régions comme les Ardennes. Je suis d'une région où nous avons connu l'émigration depuis toujours et il y en a d'autres en France. Assurément l'aménagement du territoire a pour but d'essayer de donner à chaque région la plénitude de ses chances, mais cela ne veut pas dire que chacun continuera à travailler au même endroit, dans le même métier qu'on y a exercé depuis que l'homme existe. Il y a des métiers qui disparaissent, il y en a d'autres qui se créent et si personne ne va vers ceux qui se créent, si les jeunes s'obstinent à vouloir pratiquer ceux qui disparaissent, eh bien ! qu'on le veuille ou non – les pouvoirs publics n'y pourront rien – on créera une situation économique et sociale absurde. D'ailleurs, grâce au ciel, les choses s'arrangent finalement toutes seules, car l'homme est plus adaptable, plus intelligent que telles paroles ne le feraient croire.

Je me tourne maintenant vers l'industrie et je lui dis, à M. Cailly en particulier : sans aucun doute, dans un pays comme les Ardennes où la moyenne et la petite industrie sont dominantes (et c'est d'ailleurs une des faiblesses de ce département dans l'évolution actuelle) il ne faut pas prendre pour base d'action la disparition du jour au lendemain des entreprises moyennes. D'abord, que veut dire moyenne et petite industrie ? Tout cela dépend de l'échelle et nos plus grandes affaires françaises sont petites au regard des affaires américaines et, que M. Ninotte se rassure, les plus grandes entreprises françaises, les plus florissantes, à forte raison celles qu'on m'a montrées ce matin, sont petites à côté des énormes ensembles soviétiques où les normes vont en augmentant sans cesse et où le profit même s'introduit.

Donc on ne peut condamner la petite et moyenne industrie. C'est quelquefois à l'échelle moyenne qu'on trouve la meilleure rentabilité et la meilleure adaptation à la fois sociale et économique. Mais de toute manière le chemin de la concentration est ouvert et il faut qu'il soit suivi. Il faut que les industriels le sachent et l'admettent, cela dût-il leur créer à eux-mêmes des sacrifices d'amour-propre, de capital, de famille, c'est une nécessité absolue.

Nous allons lancer un emprunt dans quelques jours, par lequel l'État demandera à l'épargne un milliard de nouveaux francs qu'il transférera à l'industrie pour des investissements productifs, ceci à la fois pour relancer l'économie et pour orienter notre évolution. Dans cet emprunt, nous avons prévu une certaine somme pour les petites et moyennes entreprises. Ceci montre bien, je le répète, notre souci de leur permettre de penser à leur avenir, de se regrouper et de s'entendre.

Vous m'avez demandé ensuite d'aider les Ardennes en les faisant passer de la zone 4 et 3, suivant la région, dans la zone dite 2 au titre de l'aide à la décentralisation. Je ferai observer tout d'abord que si l'aménagement du territoire n'est pas parfait, si le classement n'est pas idéal, c'est malgré tout la création de ce Gouvernement. Il n'y avait pas auparavant de zone 4, de zone 3 ou de zone 2 et, dans la mesure où il existait déjà une aide à la décentralisation, il y avait eu dans le passé beaucoup d'hésitations et beaucoup de refus concernant votre département. Si je me souviens bien, sur 19 demandes, 4 seulement avaient reçu une réponse positive.

Donc, j'ai créé il y a trois ans l'aménagement du territoire et les invitations qui sont adressées de toutes parts à M. Olivier Guichard semblent me montrer que c'est une création qui répondait à un désir, et je dirai même à une préoccupation particulière. Et puis il y a un [an ?] j'ai décidé – malgré les oppositions compréhensibles d'ailleurs des services du ministère des Finances, qui hésitent à classer les zones et qui préfèrent regarder chaque cas individuellement – j'ai décidé un classement de la France par zones et par régions, en essayant de le faire en fonction des besoins. Ce classement n'a pas un an et je ne peux pas vous promettre aujourd'hui que je vais le remettre en cause avant la fin de l'année. Ce que je puis dire c'est qu'à l'occasion de son renouvellement, à l'occasion des études que fait l'Aménagement du Territoire, à l'occasion des demandes qui nous sont présentées et qui, croyez-le bien, n'émanent pas du seul département des Ardennes, nous regarderons avec plus de soin que jamais quelles sont les parties de ce département qui justifieraient effectivement un changement de qualification.

J'ajoute que, de toute manière, si la notion de décentralisation est relativement claire et limpide celles de restructuration et de reconversion l'est infiniment moins et que nous sommes, sans aucun doute, dans une région où il s'agit moins de reconvertir une entreprise que de

reconvertir une industrie, où il s'agit moins pour chaque entreprise de faire sa propre réforme que pour la région toute entière de la penser et pour les entreprises individuelles de s'insérer dans un mouvement, de façon en particulier à éviter à la fois la présence ici de multiples petites industries qui dépendent d'ailleurs et qui tôt ou tard seront fermées, et la tendance par contre, quelquefois fâcheuse, à la mono-industrie, comme c'est le cas de Revin, par exemple, qui ne peut pas ne pas souffrir de cette situation même si cette ville y a trouvé les bases d'une croissance particulièrement spectaculaire dans ces vingt dernières années.

Un mot encore du problème des communications. Un département comme celui-ci, à proximité de la région parisienne – car quand on est à deux heures ou deux heures et demie de Paris on en est économiquement tout près – à proximité immédiate de la Belgique, du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Ruhr, dépend, par son activité, avant tout des voies de communication. Parmi ces voies de communication, il en est, à l'heure actuelle, qui attirent tous les regards et toutes les espérances : ce sont les voies d'eau et il est certain que nos voisins, qu'il s'agisse des Belges, des Hollandais, des Allemands, servis d'ailleurs par la nature, par les moindres distances, par la nature même du sol, ont développé considérablement leurs voies d'eau de sorte que nous faisons figure dans cette Europe de l'Ouest de parents pauvres, de ce point de vue-là.

Il est non moins certain que le développement des voies d'eau est le plus coûteux, le plus long à réaliser qui soit, au point qu'il ne manque pas d'économistes et d'ingénieurs pour soutenir que la voie d'eau ne paie pas.

Eh bien ! Quelles que soient les hésitations qu'on puisse avoir sur les chances, et quel que soit le coût de ces voies d'eau, le Gouvernement, lors de la discussion du IV^e Plan et demain, lors de la discussion du V^e Plan, a dit et dira qu'il entendait effectivement mettre dans le programme de la France la réalisation de la voie d'eau mer du Nord-Méditerranée. Cette liaison mer du Nord-Méditerranée, elle intéresse l'Alsace, elle intéresse la Lorraine par la Moselle, elle vous intéresse, vous, avant tout par la Meuse.

J'oserai souligner qu'en dehors même de la liaison mer du Nord-Méditerranée, le problème de la navigabilité de la Meuse à grand gabarit est un problème important en soi, puisque de toute manière, et même si l'on n'atteint pas Marseille, on peut atteindre immédiatement les pays de l'Europe du Nord-Ouest, et, par conséquent, ouvre à l'industrie actuelle et futur des voies de développement considérables. C'est pourquoi nous entendons bien réaliser cela. Les dépenses considérables que cela représente nous obligent, sans aucun doute, à un plan prudent et même long. Nous avons entamé en ce domaine une politique de réservations foncières en pensant que la première des choses à faire, à la fois pour marquer notre volonté et pour assurer l'avenir, c'était de retenir les terrains. C'est ce que nous allons faire, par exemple, prochainement, pour la branche alsacienne de cette voie mer du Nord-Méditerranée, en attendant que l'on ait à passer au stade suivant, puisque c'est sur la Moselle que sera porté dans le V^e Plan l'effort principal.

Je me propose d'examiner dans le même esprit le problème de la Meuse et de voir si nous pourrions à l'intérieur du V^e Plan commencer une politique de réservations foncières. Je pense que c'est relativement peu coûteux et que, si cela n'est pas rentable dans l'immédiat, psychologiquement cela a une valeur et pour les populations et pour les industries.

Parmi les voies de communication, il en est de moins coûteuses et de moins longues à réaliser. Ainsi que je l'ai dit ce matin à Sedan, le Gouvernement a décidé que pour l'établissement de la voie rapide Mézières-Charleville-Sedan, il y aurait un effort important, accepté par le département et par le conseil général avec un apport et du ministère des Travaux publics, dans le cadre de son budget, et un apport spécial du Fonds d'intervention de l'aménagement du territoire, qui viendra compléter celui du ministère des Travaux publics.

Je ne parlerai pas de l'agriculture, encore qu'elle soit très loin d'être absente de mes préoccupations, du fait que j'aurai l'occasion d'en parler avec ses représentants, cet après-midi.

En dépit que quelques particularités, mesdames et messieurs, propres à votre département, les problèmes des Ardennes, croyez-le, sont ceux de la France. Les progrès étonnants qui ont été réalisés depuis la guerre et notamment depuis sept ans grâce à une impulsion puissante et continue, grâce à la stabilité des gouvernements, grâce à la stabilité financière retrouvée, ne nous font qu'apercevoir davantage l'ampleur des retards et l'étendue des efforts qui restent à accomplir. Notre économie ne peut prétendre affronter la souhaitable, nécessaire et inévitable concurrence internationale qu'à condition de faire un grand effort, effort d'investissements privés et publics, collectifs et productifs, effort de modernisation et de concentration pour l'industrie, effort d'adaptation pour l'agriculture, effort de travail pour tous.

À l'échelon local, et bien que je sois loin d'avoir tout vu, il me semble que les Ardennes nous offrent quelques exemples qui sont à la fois instructifs et réconfortants, soit des besoins, soit des possibilités et des efforts accomplis. À l'échelon national, le Gouvernement croit qu'il fait son devoir. Il le fait, en maintenant à un haut niveau les crédits budgétaires d'investissements. Je rappelle par exemple à M. Husson, qui évoquait les difficultés de l'enseignement, que ce Gouvernement a porté, dans un budget en augmentation constante, la part du budget de l'Éducation nationale de 10% en 1958 à 17,5% dans le budget de 1965.

Il ne s'agit pas seulement de l'effort que nous faisons en matière d'investissements budgétaires et dont le budget de 1966 témoigne. Nous faisons aussi notre devoir en cherchant à favoriser les investissements privés, et par exemple en favorisant l'épargne. Nous le faisons aussi en élaborant un Plan qui a choisi la voie de l'effort, la voie de la difficulté à coup sûr, et non la voie de la facilité pour nous permettre, en 1970, de lutter à armes égales à l'intérieur ou à l'extérieur du Marché commun.

Croyez-moi, jamais la démagogie, jamais les revendications ou les promesses inconsidérées n'ont été plus directement néfastes et contraires à l'intérêt national et au progrès social bien entendu.

Le Gouvernement, en tout cas, a confiance. Il a confiance dans le bon sens des Français, dans leur volonté d'assurer leur avenir et celui de cette nombreuse jeunesse qui monte. Il a confiance et il est convaincu que si tous les élus, les dirigeants, les cadres, les salariés, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, si tout le monde marche ensemble dans la même voie et lui apporte cette confiance qu'il demande et dont il a besoin, alors, comme le disait – beaucoup s'en souviennent sans doute ici – il y a quelque vingt ans, le général de Gaulle : « Le meilleur est au bout du chemin. »

Réunion du groupe UNR-UDT (4 octobre 1965)

Mots-clés : Ardennes – Automobile – Budget – Céréales – Compétitivité/concurrence – Crise de la chaise vide – Dette/déficit budgétaire – Élections présidentielles de 1965 – États-Unis – Gaullisme – Institutions – Institutions européennes – IVe République – Majorité – Marché commun – MRP – Opposition – PAC – Parti communiste – Parti gaulliste – Parti radical – Parti socialiste – Pays-Bas – Plan – RFA

Discours prononcé par Georges Pompidou à l'occasion de la réunion du groupe UNR-UDT de l'Assemblée nationale l'après-midi du 4 octobre 1965 à Barbizon.

Mesdames, messieurs,

Une fois encore nous voici ensemble, à la veille de la session parlementaire d'automne, et je souhaite qu'au cours de cette réunion nous puissions faire un tour d'horizon.

Il y a quelques mois, je vous disais à la salle Colbert : « Il n'y a plus d'opposition », ce qui provoquait à l'époque des mouvements divers. Eh bien ! Je suis de plus en plus convaincu qu'il n'y a plus d'opposition ; cela ne veut pas dire, bien sûr, que nos adversaires soient incapables de manifester, à l'occasion, dans quelques élections, ici ou là, grâce à des situations locales ou à des questions de personnes, un reste de vitalité ; cela ne veut pas dire qu'ils ne soient pas capables d'envoyer quelques-uns des leurs siéger au Luxembourg. Un sondage dont vous trouverez les éléments dans les journaux d'aujourd'hui demandait aux citoyens : « Est-ce que vous vous intéressez beaucoup aux élections sénatoriales ? » Réponses oui : 8%, pas du tout : 51%. Ce n'est point que j'en aie au Sénat : on peut sans aucun doute, et quelques-uns de nos amis s'y essaient, faire d'une seconde Assemblée une Assemblée utile et valable. Mais c'est pour vous dire que même si quelques uns de nos adversaires arrivent encore à faire illusion, en fait il n'y a plus d'opposition. Les partis, depuis longtemps, ont renoncé, à l'Assemblée nationale, à faire entendre leur voix. Au cours de la session d'automne 1964, au cours de la session de printemps, leurs leaders ne sont pratiquement jamais montés à la tribune. On a essayé, à un moment donné, de dresser contre nous les agriculteurs. Ce fut la grève du lait, ce fut la motion de censure. À l'époque, nous avons tenu ferme sur nos positions, nous avons exposé notre politique, nous avons dit que nous n'en bougerions point ; quelques-uns se demandaient si nous n'étions pas imprudents, en fait nous avons gagné. Nous avons notamment gagné lorsque, le 15 décembre, nous avons contraint nos partenaires du Marché commun à accepter le prix unique des céréales. Ceci nous amène au Marché commun. J'en dirai un mot tout à l'heure.

Après quoi, on a essayé des syndicats, et en particulier des syndicats dans le secteur nationalisé. Il y a eu quelques grèves. Ces grèves, nous avons réussi, grâce à la loi que vous avez votée, à les ramener dans des formes légales et normales, puis dans des limites acceptables pour le public, et en fin de compte les procédures que nous avons instaurées pour les salaires, procédures dites « Toutée » qui étaient rejetées par tout le monde, ont été acceptées par tout le monde. Je puis dire que jamais depuis vingt ans on n'aura vu une rentrée sociale plus calme

et plus sereine. De cela, d'ailleurs, les statistiques, les sondages d'opinion nous apportent le témoignage. Celui que vous verrez dans la presse d'aujourd'hui démontre à la fois l'immense confiance qu'a le pays dans le général de Gaulle et l'opinion favorable, j'ose le dire, qu'il a du Gouvernement, puisque 46% des Français se déclarent satisfaits et 31% seulement mécontents. C'est une majorité dont on peut se contenter puisqu'elle représente 60% de ceux qui ont une opinion.

Mais ce n'est pas une raison parce qu'à l'heure actuelle notre situation est bonne et le pays, dans sa majorité, avec nous, pour nous endormir. Nous nous trouvons devant un certain nombre de problèmes et ces problèmes il va falloir les aborder.

Tout d'abord, je voudrais dire un mot du Marché commun, puisque de toutes les questions actuelles c'est celle qui crée, dans l'opinion, une certaine hésitation, une certaine inquiétude. On se demande ce que nous voulons, si vraiment nous sommes contre l'Europe, si vraiment nous sommes contre le Marché commun, si vraiment la disparition du Marché commun c'est la ruine de notre agriculture, de notre industrie et du reste. Là-dessus, notre position est extrêmement claire : la France reste partisan du Marché commun. Ce n'est point pour autant que le Marché commun soit une panacée à tous nos maux. Bien au contraire, c'est une solution qui, pour nous, est riche de risques de toutes espèces.

Je lisais ce matin dans un journal une déclaration du patronat du Nord qui disait : « Il nous faut le Marché commun, nous voulons un marché de 200 millions d'habitants pour nos produits ! » Qui est-ce qui les empêche d'avoir ce marché de 200 millions d'habitants, ces industriels ? Qui est-ce qui les empêche d'avoir en Allemagne, en Belgique, en Hollande, en Italie des filiales comme en ont Philips, Unilever, comme en a la Royal Dutch, comme en a Nestlé ? Toutes ces sociétés, les plus puissantes d'Europe, ont prouvé qu'on pouvait débiter dans un petit pays et que sans abaissement de droits de douane l'on était capable de conquérir des marchés. Ce n'est pas parce que nous aurons demain le Marché commun que notre industrie aura 200 millions de clients. C'est peut-être l'industrie allemande qui conquerra ce marché de 200 millions d'habitants ? Ce n'est pas parce que nous aurons le Marché commun que nos agriculteurs envahiront le marché allemand, le marché italien. Je suis pour ma part convaincu, je l'ai dit aux agriculteurs dans les Ardennes, que les Allemands continueront à acheter leurs céréales, pour une grande partie, hors d'Europe parce qu'ils désirent avoir en contrepartie des marchés pour leurs produits industriels.

Le Marché commun agricole c'est pour nous, essentiellement, la possibilité de faire porter par la Communauté européenne une partie des charges à l'exportation qui pèsent à l'heure actuelle sur la seule France. Et c'est pourquoi nous ne pouvons pas transiger sur le problème du règlement financier. Si nos partenaires ne prennent pas leur part de cette charge que représente pour nous l'excédent de la production agricole française, il n'y aura pas alors de Marché commun agricole. S'il n'y a pas de Marché commun agricole, il n'y a pas de Marché commun industriel possible car la faiblesse de l'industrie française est d'être obligée de supporter les impôts indispensables pour financer la charge de nos exportations agricoles ; par conséquent en exigeant un règlement financier pour l'agriculture, en exigeant que nos partenaires acceptent résolument de prendre leur part de charges, nous faisons le jeu de notre agriculture, mais nous faisons aussi le jeu de notre industrie.

Nous sommes donc partisans du Marché commun, mais d'un Marché commun qui en soit un véritable. Un Marché commun dans lequel les responsabilités, les charges, soient partagées, et un Marché commun dans lequel les États qui en font partie aient le dernier mot et la

possibilité de sauvegarder leurs intérêts essentiels. Nous n'entendons pas que demain une commission de fonctionnaires, de technocrates, de personnages sans responsabilité puisse décider, par exemple, qu'on modifie le prix des céréales ou de la viande. Nous n'entendons pas que demain une commission de cet ordre puisse décider d'un abaissement des droits de douane qui, dans les circonstances actuelles serait gravement dommageable à notre industrie. Nous n'entendons pas que demain les règles financières que nous aurions fait adopter difficilement à l'unanimité puissent être remises en cause par nos partenaires, à la majorité. Et j'ajoute que nous ne sommes pas les seuls à penser ainsi. Quand il s'agit de notre intérêt c'est nous qui parlons, mais quand il s'agit de l'intérêt allemand l'Allemagne parle. L'Allemagne a fait préciser, par exemple, qu'en ce qui concerne le prix commun des céréales, on ne pourrait revenir dessus autrement qu'à l'unanimité, même après le 1^{er} janvier 1966. Soyez donc certains que lorsque la Hollande demande que les droits de douane ne soient pas versés à la Communauté mais restent la propriété du pays où s'effectuent les importations, elle n'oublie pas le port de Rotterdam est le principal port d'Europe. Chacun défend ses intérêts ! C'est tout à fait normal. Il est non moins normal que nous essayons, tous les six ensemble, d'accorder nos intérêts, de trouver des solutions satisfaisantes pour chacun. Mais il serait inadmissible qu'un pays fût livré aux décisions d'une majorité étrangère ou d'une commission de fonctionnaires. Cela nous ne l'accepterons pas. En maintenant ce principe, nous ne renonçons pas pour autant au Marché commun, à l'Europe, mais nous voulons un Marché commun équilibré, nous voulons un Marché commun raisonnable et nous voulons une Europe qui ne soit pas construite sur la démission des nations qui la composent.

On nous dit, chaque jour qui passe est perdu, hâtez-vous. Nous recevons des motions qui réclament des décisions immédiates, des négociations immédiates. Soyons sérieux ; le Gouvernement allemand issu des élections n'est pas encore formé et ne sera pas formé pratiquement avant la fin de ce mois d'octobre, après cela nous entrerons en France même dans une période électorale importante. Il serait illusoire d'imaginer qu'on puisse procéder à des négociations sérieuses et aboutir à une solution véritable tant que l'on n'aura pas face à face des hommes assurés de gouverner durablement. Il ne se passera donc rien dans les prochaines semaines. Après cela il y aura forcément quelque chose. En tout cas, nous Français, nous l'avons dit, nous sommes ouverts à toutes les suggestions, nous sommes prêts à étudier toutes les propositions des gouvernements et nous ne nous déroberons ni aux conversations, ni aux solutions si elles sont acceptables.

Vous allez vous trouver maintenant devant les problèmes du jour. Ces problèmes, pour cette session, sont relativement peu nombreux, c'est d'abord le budget, c'est ensuite le Plan.

En ce qui concerne le budget c'est, si je ne me trompe, le quatrième que j'aurai l'honneur de présenter au Parlement. En toute sincérité, je crois pouvoir dire que c'est le meilleur des quatre. C'est le meilleur des quatre d'abord parce que c'est le quatrième et qu'au fur et à mesure de l'expérience et de l'usage des affaires, on perfectionne son instrument. Ensuite, parce que nous avons pu, la situation économique nous aidant, maintenir les principes qui ont dicté, pour la première fois, le budget de 1965, c'est-à-dire l'équilibre et une croissance qui soit en rapport avec la progression du revenu national. « Budget en équilibre » signifie budget sans inflation ; « budget dont la croissance est en rapport avec celle du revenu national » signifie que nous ne ferons pas peser sur l'économie française, sur la fiscalité un poids supérieur à celui qui pesait hier. Mieux, nous avons pu, en fin de compte, concilier l'équilibre avec les mesures de détaxation fiscale que nous avons fait approuver lors du vote du budget de 1965 et nous avons

pu ajouter à ces mesures un certain nombre d'autres en faveur des petits revenus, des vieillards et des artisans notamment. En même temps dans ce budget, nous avons atteint un certain nombre de résultats satisfaisants. Le premier de ces résultats, c'est qu'en dépit des efforts que nous faisons pour doter la France d'une armée moderne, d'une « force de dissuasion », le budget militaire est en croissance moindre que le reste des dépenses publiques.

En deuxième lieu, si les dépenses de fonctionnement croissent plus qu'il ne paraît souhaitable c'est, quand on y regarde de près, pour des raisons qui ne tiennent pas au fonctionnement des administrations, mais à des réalisations pratiques et indispensables. Il s'agit par exemple de la création de postes à l'Éducation nationale ou aux P et T. De même, nous avons augmenté considérablement le budget d'entretien des routes qui, en fait, est un budget d'investissement et figure parmi les dépenses ordinaires civiles. Autrement dit, regardez le détail – et votre commission des Finances l'a fait, j'en suis convaincu – de ces dépenses ordinaires civiles et vous vous apercevrez que ce sont les dépenses productrices, les dépenses utiles qui augmentent, ou encore les dépenses sociales, par exemple en faveur de retraités ou de l'agriculture. Dans ce domaine, nous faisons beaucoup, qu'il s'agisse d'aider à la modernisation, d'aider les vieux agriculteurs à quitter la terre, leur fils à trouver une forme d'exploitation qui soit rentable et qui permette aux jeunes de rester à la terre en grand nombre, ce que nous souhaitons. Autrement dit, si vous regardez cet ensemble du budget vous verrez que ce n'est pas le train-train des ministères, que ce n'est pas le confort des administrations qui augmente, mais les dépenses directement utiles au pays.

Enfin, nous avons pu maintenir les dépenses d'investissement à un taux extrêmement élevé puisque les autorisations de programme sont en augmentation de plus de 10% et les crédits de paiement en augmentation sensiblement identique. Par conséquent, voici un budget qui tout en maintenant une certaine détente fiscale, modeste, mais réelle, donne aux dépenses sociales, aux dépenses d'investissement et aux dépenses productrices la première part et de beaucoup.

Quant au Plan, que vous examinerez après le budget, je ne vous cacherai pas qu'il nous a posé des questions sérieuses. Il s'agit de l'avenir de la France pendant les cinq prochaines années. Mais il s'agit aussi de bien autre chose. Au cours des quatre Plans précédents, la France a parcouru un certain nombre d'étapes. Elle a fait sa reconstruction non sans mal. Elle a en fin de compte réussi à se recréer une monnaie, à retrouver la stabilité monétaire et financière et ayant fait tout cela elle se trouve en présence d'un avenir infiniment plus menacé qu'on ne le croit généralement. Notre industrie est encore, malgré les efforts accomplis, extrêmement fragile. Nos entreprises n'ont pas la taille financière et économique que demande la concurrence internationale moderne, qu'il s'agisse de la concurrence européenne ou de la concurrence avec les entreprises américaines. On voit par exemple que la General Motors a décidé d'investir hors des États-Unis, en 1966, 360 millions de dollars, ce qui représente 180 milliards d'anciens francs. Or vous savez que dans l'emprunt que nous allons émettre ces jours prochains, nous réservons pour une entreprise d'automobile française 20 milliards d'anciens francs. Voici qui donne une idée de l'ampleur des différences puisque nous avons d'un côté 180 milliards d'anciens francs et de l'autre côté avec l'aide et l'intervention de l'État 20 milliards. Nous nous trouvons avoir des entreprises qui n'ont pas la taille des entreprises internationales, entendez bien qui n'ont pas la taille financière car c'est de cela qu'il s'agit. Nous avons des usines, vous pouvez en visiter, j'en ai visité encore récemment dans les Ardennes, qui sont aussi brillantes, aussi bien organisées qu'une usine étrangère. L'unité technique parfaite n'est pas rare en France, mais les entreprises n'ont pas la taille financière, la taille économique

des grandes entreprises étrangères et seraient hors d'état de résister à une guerre des prix que certaines entreprises européennes et les entreprises américaines assurément sont en mesure de leur faire demain. Si le Marché commun progresse normalement, en 1970 au plus tard toute protection disparaîtra, ce sera la concurrence pure, simple et totale avec les entreprises du Marché commun y compris avec les innombrables entreprises américaines ou anglaises qui se sont installées à l'intérieur de ce Marché commun.

Il faut donc que dans les années qui viennent nous donnions à notre industrie la capacité de résister à la concurrence, c'est-à-dire que nous transformions complètement sa dimension financière et économique, que nous mettions à sa disposition des moyens considérables pour se transformer. Voilà l'idée centrale du V^e Plan. Nous avons tout orienté vers la nécessité d'apporter de l'argent et des moyens à l'industrie par l'épargne, par le marché financier, par l'aide de l'État, par l'autofinancement, par la détaxation fiscale, de façon à ce que les entreprises françaises puissent dans le peu de temps qui leur reste se mettre en mesure de résister à la concurrence et non seulement de tenir mais d'attaquer, car on ne se défend qu'en attaquant. Il est trop évident que le marché français continuera à être de plus en plus assailli par les produits étrangers et nous ne pourrons nous défendre que si l'industrie française va elle-même sur les marchés étrangers conquérir des positions. C'est cela, l'axe du V^e Plan.

Dès lors, c'est un Plan qui n'est pas évidemment très agréable à première vue. Il suppose l'épargne, il suppose l'effort, il suppose des concentrations, il suppose tout sauf le repos des industriels, des salariés, des agriculteurs et des citoyens. Il ne suppose pas le repos des industriels dont beaucoup seront amenés à s'effacer devant leurs concurrents, à accepter des fusions ou des concentrations. Il ne suppose pas le repos des salariés car les chiffres sont là pour le démontrer, nous ne pouvons pas accepter une diminution sensible de la durée du travail dans les années qui viennent. La France n'est pas encore assez peuplée, la population en âge de travailler pas encore suffisante pour que l'on puisse diminuer la durée du travail, abaisser l'âge de la retraite, toutes dispositions qu'il serait très agréable pour un Gouvernement, croyez-le, de mettre dans un Plan. Le V^e Plan est essentiellement anti-démagogique, il rappelle aux Français que les cinq années qui viendront devront être cinq années d'effort accru, de façon à être enfin en mesure de tenir tête à tout le monde et par là de poursuivre le développement de notre économie dans un univers en transformation incessante avec des chances égales. Ce Plan, vous aurez à dire en l'approuvant que vous êtes, vous aussi, partisans de l'effort, partisans d'une France qui ne soit pas démissionnaire sur le plan économique pas plus qu'elle ne veut l'être sur le plan politique.

Tel sera le travail de cette session parlementaire. À première vue, ceci paraît relativement technique, ce sont les experts de la commission des Finances, les rapporteurs qui se sentent « sur la sellette ». Mais dans l'ensemble il ne semble pas que la session doive être particulièrement agitée. C'est que tout le monde a autre chose en tête, je le sais bien, et cette autre chose c'est l'élection présidentielle. Vous ne vous attendez bien entendu pas à ce que je vous fasse des révélations. Mais ce que je voudrais essayer de dégager c'est la signification de cette élection présidentielle. Quelle que soit la décision du général de Gaulle, et nous souhaitons tous qu'elle soit positive, le problème posé reste le même : il s'agit pour le pays de choisir entre le régime d'hier et celui d'aujourd'hui, entre les hommes d'hier et les hommes d'aujourd'hui. Le pays, d'ailleurs, en a parfaitement conscience et dans ce même sondage d'opinion que j'évoquais tout à l'heure, vous verrez qu'à la question « Quel sera le sens de la prochaine élection présidentielle ? » la majorité répond que c'est le choix entre hier et aujourd'hui.

Hier... Hier c'était les partis. Lorsqu'il y a trois ans maintenant le général de Gaulle a demandé au pays directement, comme il en avait le droit, d'approuver l'élection du président de la République au suffrage universel, il a à la fois donné à notre Constitution de 1958 son couronnement normal, son aboutissement normal et tiré les leçons du passé. Dans le passé, le peuple, seul détenteur de la souveraineté, s'exprimait uniquement à travers les élections législatives, c'est-à-dire qu'il remettait aux partis qui présentaient des candidats le droit de disposer en son nom de cette souveraineté et de créer à partir d'eux les pouvoirs qui dirigeaient la France. Or, dans ce pays extraordinairement divisé, les partis sont multiples et plus multiples encore que ne le ferait croire leur énumération. À partir de ce moment-là, c'est le pouvoir lui-même qui était divisé, frappé d'impuissance, d'instabilité et de stérilité. Ceci, c'est pas [sic] une révélation, vous le savez, et j'ajoute que le pays le sait, tout le monde le reconnaît, y compris les partis eux-mêmes. En décidant qu'il ne s'exprimerait pas seulement par les élections législatives, mais qu'il s'exprimerait également en choisissant son président de la République au suffrage universel, le peuple décidait qu'il remettait pour une période limitée de sept ans à un homme, les responsabilités suprêmes, le droit de choisir le Premier ministre, de nommer les membres du Gouvernement, d'orienter et d'animer la politique de la France. Autrement dit, au-dessus de nos divisions, au-dessus de nos luttes et de nos combats intérieurs, le pays décidait par le choix d'un homme de l'unité de sa politique et de l'unité dans la continuité. Or, nous approchons de cette date du 5 décembre où pour la première fois la France aura à choisir son président de la République au suffrage universel.

Et que font les partis ? Je vous le demande. Le parti communiste a-t-il choisi un de ses leaders principaux pour dire « Voilà notre représentant et c'est lui que nous entendons installer à l'Élysée » ? Pas du tout. Il a ouvert sa fenêtre, il a regardé dans la rue et la première fois qu'est passé quelqu'un qui ne criait pas « À bas le parti communiste », il a dit : « C'est notre homme et nous voterons pour lui. »

Le parti socialiste, qu'a-t-il fait ? Quelqu'un dans son sein, un de ses principaux leaders, avait dit : « Je veux être candidat. » Bien, bien ! a dit le parti socialiste ! Il lui a fallu un an pour le renvoyer au vestiaire. C'est fait. Et ce parti, lui aussi, a choisi quelqu'un qui passait dans la rue et qui disait : « Je ne suis pas contre les socialistes. »

Le MRP ? Il semble que sa principale préoccupation soit de désigner quelqu'un qui ne soit pas un MRP.

Les radicaux ? Leur principale préoccupation est de choisir quelqu'un qui ne soit surtout pas un radical.

Autrement dit les partis, sans exception, ont choisi en face de cette élection présidentielle de ne pas s'engager, de ne pas dire « C'est le moment de choisir l'homme qui dirigera la politique de la France et notre devoir est d'aller au combat sous notre bannière, notre devoir est d'avoir un homme, un programme, un avenir à proposer à la France et derrière cet homme nous pousserons de toute notre force. » Au contraire, tous à gauche, tous à droite choisissent des hommes qui ne les engagent pas. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que si par hasard un de ces hommes était élu, il serait, du jour au lendemain, frappé d'une paralysie totale. Un tel a, paraît-il, l'accord du parti communiste, du parti socialiste, peut-être demain aura-t-il l'accord du parti radical. Est-ce que le parti communiste a pris des engagements si peu que ce soit, pour la suite ? Est-ce que le parti socialiste a pris des engagements si peu que ce soit pour la suite ? Bien au contraire, ils commencent à dire « On le soutient, mais ce n'est peut-être pas le bon. » Autrement dit, si demain un de ces hommes l'emportait non seulement il

serait dans l'impuissance totale dès le départ, mais j'ajoute que nous retrouverions la IV^e République aggravée. Au moins, à l'occasion des élections législatives, pour des alliances électorales, on trouvait de temps à autre de partis qui pendant quelques mois décidaient de marcher ensemble. Ils sont simplement décidés à essayer de chasser le général de Gaulle et les gaullistes du pouvoir. Leur politique est purement négative et si jamais ils triomphaient, par malheur pour la France, le lendemain nous retomberions infiniment plus bas que nous n'étions en mai 1958.

Voilà donc pour hier. Hier qui dissimule mal son visage. Il n'y a qu'à lire la presse : « C'est la IV^e République qui veut renaître », « C'est le cartel des "non" qui recommence. » En face de cela, et j'en viens à nos propres responsabilités, il y a le présent. En face de cela, il y a le régime d'aujourd'hui, il y a nous-mêmes. Pourquoi est-ce qu'à l'heure actuelle le pays nous soutient ? C'est parce qu'il a l'impression que nous sommes précisément capables, au lieu de chercher constamment telle ou telle faveur, que nous sommes capables d'accepter que l'autorité vienne d'en haut, d'accepter que le Gouvernement gouverne et de lui fournir l'appui constant d'une majorité à l'Assemblée nationale. Ce dont il nous est reconnaissant c'est de notre unité, c'est de notre cohésion, c'est de notre efficacité. Qu'on ne croie surtout pas que l'on gagne aux yeux de l'opinion parce que l'on aura essayé de faire adopter telle mesure de détail favorable à quelques uns. Ce qui plaît au pays, c'est une majorité cohérente et unie, c'est un Gouvernement qui gouverne, c'est un chef de l'État qui prépare l'avenir et qui l'engage. C'est de cela qu'il faut que nous fassions la démonstration, particulièrement au cours de cette session, dans les deux mois qui nous séparent de l'élection présidentielle. Nous sommes certains d'avoir avec nous, quelles que soient les circonstances, le pays dans sa majorité, à une condition, c'est que nous ne donnions pas l'impression que nous sommes comme les autres ; que nous aussi, nous sommes accessibles aux influences, aux revendications, que nous aussi nous sommes prêts à sacrifier l'intérêt général. Ce dont le pays nous est reconnaissant justement c'est de cette unité, de cette fermeté qui s'est marquée depuis sept ans et qui fait que le Gouvernement du général de Gaulle a toujours suivi la route qu'il s'était tracée.

Il faut que cette session parlementaire démontre une fois de plus l'efficacité du régime, efficacité qui tient à l'autorité du chef de l'État, à la fermeté du Gouvernement, à la cohésion de la majorité. La France veut la continuité, elle veut la stabilité, nous les lui apportons. Si nous cessions de les lui apporter, nous serions comme les autres et nous serions perdus comme les autres le sont.

Ne croyez pas que je sois venu ici comme un Premier ministre désireux de rallier sa fidèle majorité. Je suis venu ici, si vous me le permettez au milieu de vous, comme le compagnon d'un combat qui est, j'en suis convaincu, le combat de la France. Nous avons, les uns et les autres, depuis quelque vingt-cinq ans, participé à ce combat. Nous avons mis longtemps à gagner. Les autres ont fait jadis ce qu'il fallait pour que nous gagnions, à nous aujourd'hui de faire ce qu'il faut pour rester dignes de notre victoire.

Nous sommes fiers et nous nous enorgueillissons de tout ce qui a été fait depuis sept ans sous l'autorité du général de Gaulle. Mais ce qui est pour le passé une fierté est pour l'avenir un engagement. Je vous demande d'en avoir conscience dans ces deux mois qui vont décider de l'avenir de la France, de manifester qu'autour du Gouvernement et autour du général de Gaulle vous êtes, même si vous avez des critiques de détail à formuler, vous êtes tous quand il s'agit d'agir, unis, fermes, cohérents. Si c'est cela nous gagnerons le 5 décembre, et ayant gagné le 5 décembre nous gagnerons ensuite tout ce qu'il faudra, croyez-le bien, pour continuer.

Entretien à l'ORTF (14 octobre 1965)

Mots-clés : Agriculture – Blé – Budget – Construction européenne – Crise de la chaise vide – Croissance – Dette/déficit budgétaire – Élections présidentielles de 1965 – Fiscalité – Institutions – IVe République – Marché commun – Opposition – PAC – Plan – RFA

Entretien de Georges Pompidou avec un journaliste de l'ORTF non identifié, probablement François de la Grange qui a assuré les précédentes « causeries » (14 octobre 1965)

Question – Notre dernier entretien, M. le Premier ministre, remonte à trois mois. Une session parlementaire venait de s'achever, aujourd'hui une autre commence, dont l'importance est évidente puisqu'il s'agit de la session budgétaire et que le budget, comme le disait voici quelques jours ici même le député Robert Ballanger, c'est la traduction en chiffres de la politique gouvernementale. Alors, voulez-vous, M. le Premier ministre, que le budget 1966 soit le premier thème de notre conversation de ce soir ?

Réponse – De ce budget, nous avons déjà parlé il y a trois mois, d'ailleurs, et je vous ai longuement expliqué ce qu'était notre programme de dépenses. Je n'y reviendrai guère, si ce n'est pour rappeler une fois de plus la priorité que nous avons donnée aux dépenses d'investissements productifs et aux dépenses d'ordre social. Si vous voulez un exemple, jamais l'Éducation nationale n'a bénéficié dans les crédits budgétaires d'un pourcentage aussi élevé ; jamais, par contre, le budget militaire n'a été proportionnellement moins élevé ; et ceci bien que nous continuions l'effort consenti pour notre force de dissuasion qui nous a rendu notre rang de puissance et qui garantit la paix.

Mais depuis ce temps-là, tout au long de l'été, M. Giscard d'Estaing et moi-même nous sommes surtout préoccupés des recettes. Nous avons soumis au Gouvernement, d'abord, et puis nous venons de présenter à l'Assemblée, qui d'ailleurs l'a votée en première lecture, ce qu'on appelle la loi de finances, c'est-à-dire l'ensemble des recettes. Que vous en dire ? D'abord, dans cette loi de finances, se poursuit la politique de détaxation fiscale, c'est-à-dire d'allègements fiscaux, modestes peut-être, mais non négligeables, que nous avons entreprise l'an dernier et que nous avons continuée, soit pour favoriser l'épargne, soit pour décharger les contribuables aux ressources modestes, ou certaines catégories comme les vieillards ou les artisans. Mais au fond le trait principal c'est que malgré cet effort d'allègement fiscal et malgré l'importance des dépenses d'investissement, qu'il s'agisse d'Éducation nationale, mais qu'il s'agisse aussi des autoroutes, de l'agriculture, de la recherche scientifique, du téléphone, des hôpitaux, malgré tout cela nous avons pu équilibrer rigoureusement les dépenses et les recettes.

Nous l'avions promis : il n'y a pas de déficit, il n'y a donc pas de cause budgétaire d'inflation. Je suis convaincu, pour ma part, que le Parlement va voter ce budget dans les délais constitutionnels et qu'ainsi se réaffirmera ce qui est devenu la tradition de la V^e République, c'est-à-dire un budget en équilibre et voté en temps utile. Remarquez d'ailleurs qu'il fallait être tombé assez bas pour qu'apparaissent comme extraordinaires des notions aussi simples qu'un

budget dans lequel les recettes équilibrent les dépenses et qui soit voté au moment voulu pour son application. Mais enfin, c'est ainsi. Nous sommes en tout cas arrivés à faire que le moteur de l'État tourne rond, à un régime régulier ; si vous avez une voiture, vous savez que c'est nécessaire pour la bonne marche.

Question – *Un grand grand [sic] débat va dominer cette session, c'est la discussion du V^e Plan, que d'ailleurs vous irez vous-même défendre devant l'Assemblée dans quelques jours. Mais, en fait, ce débat est engagé depuis fort longtemps devant l'opinion publique et je ne vous étonnerai pas en vous disant que le V^e Plan n'a pas que des défenseurs.*

Réponse – On a en effet beaucoup parlé du V^e Plan ces temps derniers et d'ailleurs je vous en ai, si je m'en souviens bien, en juillet dernier exposé à peu près les grandes lignes. Par conséquent je n'y reviendrai pas.

Il y a par contre une question qui mérite d'être posée. C'est de savoir : « pourquoi un plan est-il nécessaire ? » Voici ma réponse. Pour ceux qui réfléchissent et qui se rendent compte que nous sommes entrés dans un monde entièrement nouveau, où la population s'accroît à un rythme considérable – ce dont nous Français d'ailleurs devons nous réjouir, puisque nous sommes très loin d'être un pays surpeuplé –, où cette population tend à se déplacer de plus en plus dans les villes, dont l'importance dans les prochaines années va doubler ou même tripler, dans un monde où les découvertes de la science et de la technique bouleversent les conditions de vie, qu'il s'agisse aussi bien de la vie de la ménagère au foyer, que des conditions de travail des ouvriers ou des paysans, qu'il s'agisse des moyens de transmission de la pensée : radio, télévision, téléphone – ou des moyens de transport – sans parler des perspectives immenses de la recherche spatiale, sans parler, aussi, hélas, des progrès considérables des moyens de destruction – pour ceux, donc, qui réfléchissent et qui voient sous leurs yeux le monde continuer à se transformer à une vitesse accélérée, il apparaît impossible, tout au moins pour un pays comme la France et compte tenu du retard accumulé dans le passé, de laisser l'évolution se faire dans le désordre.

Naturellement, nous pourrions laisser faire. Ce serait pour le Gouvernement de tout repos ! Mais dans quel état retrouverions-nous la France dans quelques années ? Où en seraient notre industrie, notre agriculture ? Est-ce que, sans un cadre défini à l'avance et sans l'aide concertée de l'État, elles auraient pu accomplir la transformation indispensable pour tenir leur place dans la concurrence internationale ? Est-ce que nous ne risquerions pas de voir certaines de nos régions dépérir, se vider de leur population et le reste du pays vivoter, ici grâce à l'agriculture, là grâce au tourisme ou à des industries de luxe, tandis que la force économique, l'appareil industriel moderne se concentrerait sur les bords du Rhin et de la Ruhr, comme il a d'ailleurs commencé de le faire. Et quelle serait la place de la France dans cette Europe ? Que deviendraient notre prospérité, notre puissance, notre indépendance même ? C'est pourquoi il est du devoir de l'État de définir les perspectives, d'indiquer l'effort à accomplir, d'opérer les choix indispensables, inévitables, de prendre ainsi ses responsabilités et de placer les Français devant les leurs.

Il est aussi, d'ailleurs du devoir de l'État d'essayer d'éviter que l'inégalité ne se perpétue ou même ne s'aggrave entre les catégories sociales. C'est donc son devoir d'élaborer une politique des revenus, souple sans doute et libérale, mais qui définisse tout de même l'objectif,

c'est-à-dire de limiter les disparités existantes et revaloriser la condition des plus modestes travailleurs de la ville ou des campagnes. Car le Plan, voyez-vous, ce n'est pas un simple document imprimé, c'est le visage de la France de demain. Si nous savons assurer la continuité de l'effort au rythme prévu, la production nationale doublera tous les quinze ans, ce qui veut dire qu'avec une monnaie et des prix stables, le niveau de vie des Français s'améliorera à une cadence cent à deux cent fois plus rapide que celle que notre pays a connue depuis les débuts de l'ère industrielle. L'enjeu est difficile, mais il en vaut la peine.

Question – *Budget et Plan, ce sont là des perspectives qui s'inscrivent à terme dans la politique économique gouvernementale. Mais pour l'immédiat, les indices de reprise économique sont-ils sensibles ?*

Réponse – Notre situation économique actuelle ? C'est une grande question à laquelle, pour une fois, je vous répondrai en quelques mots. Vous parliez tout à l'heure de notre entretien de juillet : je vous disais que le Gouvernement avait pris et prendrait les mesures nécessaires pour redonner à l'expansion le rythme souhaitable et j'ajoutais, vous vous en souvenez peut-être : « La mauvaise humeur de certains hommes d'affaires constitue une erreur de prévision. » Eh bien ! Durant tout l'été dans la presse je n'ai lu que des articles sombres : le Gouvernement ne faisait pas ce qu'il fallait – la reprise d'automne n'aurait pas lieu – la rentrée sociale serait catastrophique – le pessimisme le plus noir gagnait industriels et commerçants, etc., etc.

Et puis, tout d'un coup, tout cela a disparu des titres des journaux, comme par miracle ! Mais pour moi, qui lis la presse de près tous les jours, j'arrive à découvrir dans les pages économiques, dans les articles spécialisés, dans les entrefilets en bas de page, des formules comme, par exemple : « Amélioration dans le textile », « L'automobile repart », « Vive reprise dans l'équipement ménager », « Boom sur les appareils de télévision », etc., etc. Or, qu'est-ce que cela veut dire ? Eh bien ! Cela veut dire que la reprise est là ! Et les diseurs de mauvaise aventure devront chercher ailleurs motifs à inquiétude.

Voyez-vous, on reproche souvent au Gouvernement – à tous les gouvernements, d'ailleurs, dans tous les pays – de pratiquer la formule « demain on raserait gratis. » Eh bien ! Notre opposition, elle, me semble pratiquer un peu trop la formule « La catastrophe est pour demain. » Seulement, depuis qu'on nous l'annonce, elle ne s'est pas encore produite ! Alors, pour ma part, je préfère m'en tenir à une formule plus modeste qui est d'essayer d'être à la fois confiant et clairvoyant.

Question – *J'avoue, M. le Premier ministre, que je partagerais plus volontiers votre optimisme si le moteur – puisque vous aimez les comparaisons avec l'automobile – si le moteur « Marché commun » avait tout de même moins de ratés. Car, enfin, il est en panne depuis trois mois et il ne s'est encore révélé aucun mécanicien pour le remettre en route.*

Réponse – Nous avons dit, je crois déjà, les raisons pour lesquelles le 30 juin dernier nous avons dû prendre acte du refus de nos partenaires de tenir les engagements souscrits et plusieurs fois réaffirmés. Mais je sais, en effet, que depuis cette date une certaine inquiétude s'est emparée de quelques esprits ou de quelques organisations et qu'on nous demande parfois

avec insistance de reprendre d'urgence les négociations. Mais, tout d'abord, est-ce dans l'immédiat utile et possible, alors que le nouveau gouvernement allemand issu des élections n'est pas encore installé et que, immédiatement après, nous-mêmes allons entrer dans la campagne pour l'élection présidentielle ?

En tout cas, nous sommes prêts – et le général de Gaulle hier encore, lors de sa dernière conférence de presse, le répétait très clairement – nous sommes prêts à écouter toutes suggestions et propositions qui nous seraient faites par les gouvernements des cinq autres pays. Mais ce que je ne voudrais pas, c'est qu'à l'occasion de l'inquiétude née de cette crise, se crée dans l'opinion l'idée que le Marché commun est la solution de tous nos problèmes. Il y a des guérisseurs, des charlatans qui recommandent à tous ceux qui viennent les consulter une pommade miraculeuse, qu'il s'agisse d'une jambe cassée ou d'un rhume de cerveau, c'est toujours la même. Eh bien ! Le Marché commun tel que certains le dépeignent me paraît ressembler un peu à cette pommade : comme elle, il guérit tout, ce qui veut dire qu'il risque de ne rien guérir, mais de faire simplement illusion.

Le Marché commun, à lui seul, n'apportera aucun secours à notre industrie, qu'il mettra au contraire en concurrence directe avec la puissante industrie allemande. Il n'apportera à nos agriculteurs qu'un soulagement partiel et momentané, dû surtout à la hausse du prix des céréales. Mais si notre industrie, si notre agriculture ne font pas un effort profond de renouvellement sur elles-mêmes, leur prospérité sera de très courte durée et elles n'auront aucune perspective d'avenir réel. Il s'agit pour notre industrie de se concentrer, de se rationaliser, de façon à tenir tête à la concurrence. Il s'agit, par conséquent, pour notre agriculture, qui produit plus que la France n'a besoin, d'adapter ses productions à la demande extérieure et, par exemple, produire davantage de viande, de fruits, de légumes, de beurre et de fromage, et à condition que ce soit avec des qualités et des prix compétitifs. De ce point de vue, l'augmentation des céréales décidée à Bruxelles serait assez trompeuse, et même dangereuse, si elle aboutissait à accroître encore cette production déjà excédentaire, bien que le Marché commun doive faire supporter la charge considérable, et d'ailleurs accrue, des exportations de blé par les six pays et non plus par la France seule, à condition, naturellement, que nous ayons un règlement financier convenable, celui précisément qu'on nous a refusé le 30 juin. À condition encore que ce règlement ne puisse pas être remis en cause par nos partenaires contre notre volonté ! Alors, vous voyez, ce n'est pas si simple.

Au total, et de toute manière, notre avenir économique est avant tout dans la transformation de notre industrie et de notre agriculture. Le Marché commun ne peut que rendre cette transformation plus nécessaire. Et c'est même une de ses qualités principales que de nous faire comprendre l'urgence du problème et l'importance de l'enjeu. Mais, qu'il s'achève ou non, l'effort sera le même et devra être accepté.

Il y a, c'est vrai, dans le Marché commun, un autre mérite qui lui est propre et qui fait que nous espérons que cette crise pourra être surmontée : c'est d'habituer les pays européens, en commençant par les Six, à vivre ensemble. Et, souhaitons-le, de leur faire prendre conscience – lentement, hélas ! – que leur intérêt fondamental est de se lier entre eux pour le meilleur profit de l'équilibre mondial et de la paix.

Voilà ce que je peux vous dire du Marché commun.

Question – Je voudrais vous poser une dernière question, M. le Premier ministre, et je crois qu'on ne comprendrait pas que je ne vous la pose pas à deux mois de l'élection présidentielle, puisque j'ai la chance de vous avoir en face de moi et que cette question des millions de Français, en ce moment, aimeraient vous la poser. Est-il bien nécessaire que je la formule : le général de Gaulle va-t-il se représenter et quand fera-t-il part de sa décision ?

Réponse – Eh bien ! N'attendez pas de moi de révélations : je ne vous répondrai pas.

Mais, puisque vous me parlez d'élection présidentielle, je voudrais tout de même vous en dire un mot. Oh ! Je sais, on va encore me reprocher d'intervenir dans la future campagne électorale. Mais je n'imagine pas qu'un seul Français puisse imaginer que le Premier ministre n'ait pas d'opinion sur un événement tel que l'élection du président de la République, ou qu'il soit obligé de la tenir secrète ! Eh bien ! Cette élection pour moi est un fait capital. J'ai vu avec satisfaction, dans un récent sondage, que la quasi-totalité des Français s'en préoccupaient. Et même (cela résultait clairement des réponses aux questions posées) que la majorité des personnes interrogées se rendaient compte de sa signification, qui est un choix entre le présent et le passé.

Le présent c'est un régime issu de la Constitution de 1958 et du référendum de 1962 dans lequel le président de la République, désigné directement par tous les Français et toutes les Françaises, oriente et anime la politique générale, porte les responsabilités suprêmes, choisit le Premier ministre, nomme les ministres, est ainsi garant de la continuité de notre politique à l'extérieur et à l'intérieur et, par conséquent, de sa stabilité, et, par conséquent, de son efficacité. Bien sûr, il y a la personnalité du général de Gaulle. Mais nous qui travaillons avec lui, nous ne nous prenons pas pour des hommes supérieurs à tel ou tel des anciens gouvernants de la IV^e République. Seulement, parce que nous durons – ce soir il y va y avoir trois ans et demi presque jour pour jour, que je suis Premier ministre, ce que la République n'avait encore jamais vu – parce que nous durons, nous sommes en mesure d'entreprendre des actions en profondeur, de nous saisir des problèmes, de tâcher de les résoudre, au lieu de nous user à essayer de n'être pas renversés. Voilà le secret très simple de cette efficacité, que nos adversaires eux-mêmes reconnaissent à la V^e République.

Et quant au passé, qu'est-ce que c'était ? On le sait : c'était le régime des partis, c'est-à-dire un régime dans lequel les partis, par l'intermédiaire de leurs candidats à la députation, se faisaient remettre l'exercice de la souveraineté nationale. Après quoi, ils se disputaient le pouvoir, ou se le partageaient : à l'un l'Intérieur, à l'autre les Finances, au troisième l'Agriculture. Et chacun jouait son jeu, tirait à hue et à dia, cependant que les querelles de personnes venaient compliquer tout le reste et multiplier toutes ces crises ministérielles qui faisaient les délices des professionnels et la honte de notre pays. « Au fait, disait un jour Roosevelt, qui donc en ce moment est président du Conseil en France ? »

Les partis ont-ils tiré la leçon du passé ? Ont-ils compris que le pays ne voulait à aucun prix revenir aux erreurs d'autrefois ? À entendre leurs dirigeants, tous l'affirment. Et quelques-uns le croient sûrement. Mais quelle est la réalité ? Placés devant cette élection du président de la République, le 5 décembre prochain, au suffrage universel, quelle est leur attitude ? Ont-ils choisi d'aller à la bataille sous leur drapeau, de présenter un de leurs leaders comme candidat en en faisant le symbole et le garant d'une politique ? Pas du tout. Aucun parti n'a, à l'heure actuelle, offert au choix du pays un homme tiré de son sein et qui parle en son nom. À gauche, deux grands partis déclarent appuyer un homme qui n'appartient à aucun d'entre eux, qui ne le

représente pas et vis-à-vis duquel il n'a pris aucun engagement, d'aucune espèce, pour le soutien d'un gouvernement et la gestion des affaires de la France. Quant aux autres, jusqu'à ce matin encore, ils étaient à la recherche d'un candidat qui surtout ne fût pas de chez eux ; et, comme Sœur Anne dans *Barbe-Bleue*, ils se désespéraient de ne rien voir venir... Et s'ils finissent par se décider à choisir l'un des leurs, ce sera en désespoir de cause et faute de mieux ! En vérité, ce que veulent les partis, c'est détruire ce qui est, mais ils ne proposent rien de mieux. Et leur Président, s'ils en faisaient par malheur élire un, se retrouverait dès le lendemain de son élection seul dans son Élysée où il aurait été porté par des hommes et des groupements qui ne rêvent que d'anéantir l'autorité du président de la République, d'en refaire ce qu'ils appellent un arbitre, ce qui dans le vocabulaire des partis veut dire une « potiche », de vider ainsi de sa substance le vote que les Français vont émettre le 5 décembre prochain et de remettre le pouvoir à la discrétion de l'Assemblée, au milieu des marchandages de groupes et des querelles de personnes. Quel gâchis ! C'est pour le coup qu'on pourrait dire aux Français : « Vous le regretterez ! »

Mais, quant à moi, je suis tranquille : entre le passé et le présent, le désordre et la stabilité, l'impuissance ou l'efficacité, le pays a déjà choisi.

Allocution au Syndicat national des journalistes (15 octobre 1965)

Mots-clés : Censure – Journalistes – Libertés – Médias – Presse

Cette allocution est prononcée par Georges Pompidou lors du déjeuner du Syndicat National des Journalistes à l'occasion du 30^e anniversaire de la loi du 29 mars 1935, dite loi Brachard, qui définissait le statut de journaliste professionnel. Georges Pompidou est accompagné par Gilbert Grandval (ministre du Travail) et Alain Peyrefitte (ministre de l'Information). Le président du SNJ est Yann Clerc, journaliste au Figaro, depuis 1964.

Mesdames, messieurs,

Ma présence ici, à ce déjeuner, entouré de M. le ministre du Travail et de M. le Ministre de l'Information, témoigne, ainsi que l'a dit d'ailleurs votre Président, à la fois de l'intérêt que le Gouvernement porte à la presse et de l'intérêt qu'il porte aux journalistes professionnels considérés aussi bien comme travailleurs que comme porte-paroles ou formateurs de l'opinion.

Cet intérêt pour la presse, pour m'en tenir à ce qui est tangible, c'est-à-dire au domaine matériel, nous le manifestons constamment par un certain nombre de mesures que nous prenons ou que nous prorogons, mesures qui intéressent les entreprises de presse, mais qui, à travers elles, ne peuvent pas ne pas intéresser ceux qui y travaillent. La presse, vous le savez, bénéficie, en France, d'avantages considérables. C'est ainsi que ses bénéfices peuvent être réinvestis sans payer d'impôt, que récemment encore nous avons décidé de l'exclure de la TVA, que nous consentons des avantages à l'exportation des journaux français, c'est ainsi qu'elle bénéficie de moyens de transport par la Poste à des prix nettement au dessous des prix de revient. Tout cela bénéficie indirectement aux travailleurs de la presse. Il n'en est pas moins vrai que lorsque l'occasion nous en est donnée ou lorsque le besoin s'en fait sentir nous manifestons directement à l'égard des journalistes le même intérêt : je citerai comme exemple celui que vous avez rappelé, M. le Président, lorsque nous avons décidé que l'État prendrait à sa charge les indemnités aux journalistes licenciés qui avaient perdu leur emploi en Algérie. Je pourrais citer aussi le texte que le Gouvernement a pris et dont vous avez tout à l'heure remercié M. le ministre du Travail, consistant à admettre les « pigistes » aux bénéfices de la législation sur la Sécurité Sociale.

Si je cite ici un certain nombre de mesures d'ordre matériel, ce n'est pas pour rabaisser, croyez-le bien, l'intérêt que le Gouvernement porte à la presse ou les soucis que sont ceux des journalistes. D'abord parce que je suis de ceux qui croient que les problèmes d'argent ne sont pas secondaires et qu'il faut être très riche pour se permettre de les trouver sordides. Ensuite parce qu'il y a là la trace pratique d'un intérêt d'ordre supérieur porté à la profession de journaliste. Et c'est pourquoi j'ai tenu à venir avec vous célébrer l'anniversaire de cette loi de 1935 qui a donné à la profession de journaliste son statut, ses garanties et par la création de la carte de journaliste professionnel leur a reconnu une sorte de qualité particulière parmi les autres travailleurs.

C'est qu'en effet, à une époque surtout où les problèmes de l'information sont devenus fondamentaux, où les nouvelles circulent à une vitesse accélérée et quasi instantanée, le journaliste se trouve astreint non seulement à un travail plus difficile mais à l'obligation d'assumer une sorte de rôle social. Il lui faut, parmi toutes les nouvelles qui arrivent, faire le tri et d'abord le tri du vrai et du faux, ce qui n'est pas facile ; il lui faut établir une hiérarchie entre ces nouvelles ; il lui faut constamment essayer de suivre la voie étroite entre les exigences du public qui a trop souvent, hélas, le goût de la sensation, voire du scandale, et un certain nombre d'obligations d'ordre professionnel et quasi moral. Et c'est pourquoi, parmi tout ce que vous avez dit, M. le Président, j'attache, en ce qui me concerne, une importance particulière à la notion de Charte des Devoirs des journalistes, d'une sorte de code d'honneur dont vous avez parlé. C'est qu'en effet le journaliste a dans la nation un rôle important. Ce qui est écrit paraît vrai, ce qui est écrit convainc, ce qui est écrit impressionne. Et de là vient ce rôle de formation de l'opinion, d'impression sur l'opinion, sur le public, qui est celui des journalistes et qui entraîne pour eux des responsabilités vis-à-vis de la nation et vis-à-vis des hommes.

Sans doute il y a la liberté. Notre déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen a d'ailleurs donné de cette liberté une définition qui dans sa concision est à la fois impressionnante et précise : la liberté, dit la Déclaration des Droits de l'Homme, consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Et c'est pourquoi cette même Déclaration des Droits de l'Homme, parlant plus loin de ce qui nous préoccupe ici, déclare si je me souviens bien : « La liberté des communications des opinions et des pensées est un des droits les plus précieux de l'homme ». Mais en même temps elle ajoute : « dans la limite des abus réprimés par la loi ». Et de tout temps on a cherché en effet, par la loi, comme la Déclaration des Droits de l'Homme nous y invitait, à limiter les excès, les abus de cette liberté de l'expression, de la pensée, de l'information. Et l'expérience nous a prouvé qu'en ce domaine il y avait bien peu de distance entre l'exercice même de la liberté et son abus.

C'est pourquoi, quant à moi, je ne tire pas grande satisfaction de l'application des lois qui peuvent exister d'ores et déjà, sur la diffamation, sur la fausse nouvelle ou autre ; toutes lois qui en France n'ont jamais eu qu'une application extrêmement incertaine, ont rencontré d'ailleurs de la part des tribunaux une hostilité, une gêne presque permanentes. Et c'est pourquoi aussi, ennemi de toute les censures, je ne crois pas que ce soit finalement dans la loi que l'on puisse arriver à définir avec assez de précision et sans risques d'interprétations conduisant à des excès dans les deux sens les limites entre ce qui doit être la liberté d'expression du journaliste, la liberté d'information, et ce qui en est l'abus.

Pourtant, même si j'admets qu'il est peu souhaitable que l'État et le Parlement soient amenés à légiférer en la matière, je ne peux pas ne pas être préoccupé, à notre époque où l'information devient une sorte de besoin frénétique, par les dégâts que causent cette liberté dans la vie des enfants, dans la vie des hommes et des femmes aussi, simples particuliers, vedettes de l'actualité et même ce qu'on appelle, d'une expression affreuse, des « hommes publics ». Aussi, M. le Président, je me réjouis de ce que vous nous avez dit, concernant vos propres préoccupations et à votre désir de faire aboutir et respecter une sorte de Charte des Devoirs, de code de déontologie ou de code d'honneur, comme on voudra, du journaliste, car je crois que c'est par la propre volonté des professionnels, par leur libre acceptation de certaines limites aux possibilités que leur donnent et leur profession et les moyens modernes de cette profession, c'est dans cette acceptation volontaire que peuvent consister les limitations à la fois les plus efficaces et les mieux compatibles avec la liberté.

Pour ce qui est de vos préoccupations professionnelles, ce n'est guère pour moi le moment d'en parler. Je ne suis pas ici, vous vous en doutez, ni pour prendre parti vis-à-vis de revendications syndicales – dont il appartient à M. le ministre du Travail et M. le ministre de l'Information éventuellement, d'en discuter avec vous – ni pour prendre parti dans les querelles qui peuvent vous opposer aux organisations patronales, même si à un moment ou à l'autre l'État peut être amené à jouer un rôle d'arbitre. Mais ce que je puis vous dire c'est qu'à l'égard de ces préoccupations, qu'elles concernent par exemple la concurrence qui vous est faite par la radio ou la télévision et les moyens pour vous d'utiliser cette concurrence comme un atout supplémentaire et non point comme une source de chômage, qu'il s'agisse également de l'évolution moderne des entreprises de presse, de leur fatale concentration – puisque nous nous trouvons à une époque de concentration générale des entreprises et que les entreprises de presse sont comme les autres entreprises confrontées avec les mêmes nécessités d'équilibre des bilans – à l'égard donc de toutes ces préoccupations le Gouvernement sera vigilant.

Quant aux solutions qui pourraient y être apportées et à la part que l'État pourrait être amené à prendre, soit pour suggérer, soit éventuellement pour imposer, elles seront toujours, en collaboration avec les organisations professionnelles et syndicales, étudiées avec un double souci. Il s'agit d'abord de ne pas oublier que les journalistes professionnels sont des travailleurs comme les autres et qu'à ce titre il ont droit à la même protection que les autres, et ensuite qu'il y a dans le métier de journaliste une responsabilité et une dignité dont le Gouvernement tiendra compte et d'autant plus que les journalistes eux-mêmes auront su les préserver.

Mesdames et messieurs, je vous remercie de l'accueil que vous avez bien voulu me faire.

Installation de la commission de contrôle électorale (29 octobre 1965)

Mots-clés : *Élections présidentielles de 1965 – Institutions*

Les élections présidentielles de 1965 ont lieu les 5 et 19 décembre. La Commission est composée d'Alexandre Parodi (vice-président du Conseil d'État), Charles Bornet (premier président de la Cour de Cassation), Roger Léonard (premier président de la Cour des Comptes), Roger Grégoire (conseiller d'État en service ordinaire) et André Pépy (président de chambre honoraire à la Cour de Cassation). Le président du Conseil constitutionnel, présent à cette cérémonie, est Léon Noël.

L'élection du président de la République au suffrage universel, décidée par le peuple français directement, constitue désormais l'acte le plus important de notre vie publique en même temps que la base solide de notre démocratie. C'est dire qu'il incombe au Gouvernement de veiller avec tout le soin nécessaire sur son déroulement.

L'égalité dont doivent bénéficier les candidats, en particulier dans l'utilisation des moyens mis à leur disposition par l'État, a constitué une de nos préoccupations essentielles. Pour en assurer le contrôle, le Gouvernement a constitué votre Commission nationale composée des plus hautes autorités administratives et judiciaires de l'État. Votre intervention contribuera grandement à faire que la campagne électorale se déroule dans le climat de dignité et d'équité qui convient à un grand pays libre et à un peuple maître de ses destinées, à l'heure où il s'agit de choisir le chef de l'État et de lui confier les responsabilités suprêmes pour la conduite de la Nation.

L'appui que vous apporterez par vos avis aux différentes administrations appelées à intervenir dans l'organisation de la campagne sera hautement apprécié par le Gouvernement. La garantie d'impartialité que vous représentez pour l'opinion tout entière et d'abord pour tous les candidats, préparera heureusement la tâche ultérieure du Conseil constitutionnel chargé de statuer souverainement sur les réclamations qui pourraient être formulées. La présence à mes côtés du Président de cette haute institution témoigne de l'intérêt vigilant qu'elle porte à la préparation des opérations électorales dont elle aura à proclamer les résultats et à attester la régularité.

En faisant appel à vous, le Gouvernement a entendu donner à l'élection présidentielle une signification exemplaire. Il compte sur vous pour répondre à son attente qui est celle de tous les citoyens.

Ouverture de la 18^e session de l'IHEDN (2 novembre 1965)

Mots-clés : *Civilisation – Coopération – Défense nationale – Dissuasion – Recherche scientifique*

Allocution prononcée par Georges Pompidou à l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale lors de la séance d'inauguration de la XVIII^e session le 2 novembre 1965. L'IHEDN est alors présidé par le général Raoul Marias.

Madame, messieurs,

J'ai apprécié en écoutant le général Marias et en regardant la liste des auditeurs de cette session, qu'une tradition fondamentale de cet Institut ait été respectée, qui est de réunir des représentants du secteur privé, du secteur nationalisé, du secteur public et, à l'intérieur du secteur public, de la plupart des administrations.

C'est qu'en effet les problèmes de la guerre et de la défense intéressent directement toutes les forces vives d'une nation. C'est là une vérité trop banale pour que je m'y étende. Je voudrais plutôt essayer d'analyser davantage la notion de défense nationale.

Dans le monde d'aujourd'hui, un pays comme la France n'a pas la prétention, par l'organisation de sa défense nationale, de préparer la guerre. Je dirai même que c'est en contradiction avec sa politique éminemment pacifique. Mais il n'a pas non plus la prétention de se donner les moyens d'assurer sa propre victoire, face à tel agresseur éventuel. Tout ce qu'il cherche c'est de réaliser ce que nous appelons « la dissuasion », c'est à dire de se donner les moyens de décourager l'agression. Or, la dissuasion, pour être efficace, suppose non seulement la possession d'un certain nombre de moyens, mais suppose également que ces moyens soient convaincants, c'est à dire que l'adversaire soit sûr qu'ils seraient utilisés en cas d'attaque. Pour que cette conviction s'implante chez les autres, il faut évidemment que la décision d'emploi appartienne et n'appartienne qu'au pays qui est en cause. Sinon, si la décision d'emploi devait être, sous quelque forme que ce soit, remise à un tiers, si elle devait dépendre de la volonté d'un pays qui n'aurait dans l'affaire qu'un intérêt indirect, voire secondaire, la crédibilité de sa dissuasion s'atténuerait très fortement.

C'est dire par conséquent que si la défense nationale a pour but de défendre l'indépendance du pays, cette indépendance est elle-même la condition d'une véritable défense nationale. Or l'indépendance n'est pas seulement en cause au jour du combat, elle est perpétuellement menacée dans la compétition qui caractérise le monde actuel, dans tous les domaines, elle peut à tout moment être remise en cause, indirectement, insidieusement, mais sûrement.

Et c'est pourquoi j'ai vu avec intérêt que, parmi les sujets que l'on a proposés à vos travaux, figurent quelques-uns qui au premier abord ne semblent pas intéresser directement les problèmes militaires et la défense nationale, mais qui, en fait, conditionnent autant que les armes notre existence.

Je pense par exemple à la recherche scientifique. Dans un moment où les techniques et les sciences évoluent à une vitesse accélérée et transforment constamment, non seulement les conditions de la vie, mais les moyens de l'action, la recherche est un élément fondamental de l'indépendance d'un pays. Le gouvernement en a eu conscience dès l'origine de la V^e République. Dès 1958 nous avons créé la Délégation Générale et le Comité Consultatif de la Recherche Scientifique. En même temps, nous demandions au ministre des Finances d'augmenter considérablement les crédits de la recherche, qui dès le budget de 1959 représentaient environ 50% de plus que dans le budget de 1958. Cet effort a été constamment poursuivi par le gouvernement de M. Michel Debré, d'abord, puis par le mien, puisque le budget de 1966 représente plus du double de ce qu'était le budget de 1962 et sept à huit fois ce qu'était le budget de 1958. Encore, dans ces chiffres, je ne compte ni ce qui intéresse la recherche militaire proprement dite, ni la recherche atomique, ni même la recherche spatiale.

L'ampleur de cette progression manifeste sans aucun doute l'effort qui a été fait, mais elle manifeste malheureusement aussi le retard qu'il y avait à combler ; et c'est pourquoi nous devons savoir que pendant de longues années encore cet effort devra être poursuivi. C'est ainsi que, au cours du V^e Plan, nous avons prévu que la part du Produit National consacrée à la recherche augmentera en proportion de plus de 50% et en valeur absolue de près de 100%. Car nous savons bien de quelle situation nous partons. Le bilan de nos échanges en matière de brevets est désormais déficitaire. La satisfaction qu'a manifestée l'opinion lorsque le jury du Prix Nobel a honoré trois de nos savants apporte la preuve que cette distinction lui apparaissait comme quelque chose d'exceptionnel, alors que, pour un pays comme la France, il y a quelque trente ou quarante ans, c'était chose sinon banale du moins habituelle. Voilà donc, un des sujets sur lequel je souhaite que vous vous attardiez, non seulement pour mesurer l'effort qui est fait, mais pour vous interroger sur les directions dans lesquelles il devrait être fait. L'apport que pourront faire à vos travaux ceux qui représentent le secteur privé ou le secteur industriel de l'État sera essentiel.

Grâce au ciel, d'ailleurs, cette compétition qui caractérise le monde actuel comporte également un aspect de solidarité. Nous ne prétendons pas, par exemple, par nos seules recherches, faire progresser les techniques et les sciences en France en ignorant ce qui se passe ailleurs, nous prétendons simplement essayer de faire que notre pays joue un rôle à sa mesure dans l'échange des connaissances et apporte aux autres, si possible, autant que les autres lui apportent. Cette même solidarité qui marque désormais les rapports d'une humanité rapprochée par les moyens de communication et de transports actuels, nous en retrouvons la marque dans un autre sujet essentiel qui est proposé à vos réflexions, je veux dire la coopération.

La politique de coopération que mène le gouvernement a fréquemment soulevé des critiques et en soulève encore. Provoquées, elle ne le dissimule d'ailleurs pas, par des réactions d'égoïsme ou tout au moins d'égoïsme. Je souhaite que vous vous rendiez compte en regardant les problèmes de près à quel point il s'agit là d'une tâche nécessaire et qui s'impose à nous. Elle s'impose à nous d'abord pour une simple raison d'intérêt, qu'il s'agisse de notre intérêt matériel, je veux dire par exemple maintenir ou développer nos courants économiques, nos courants commerciaux ou de notre intérêt culturel, s'il s'agit de répandre nos techniques, notre civilisation, notre langue. Mais au-delà de cet intérêt national il y a autre chose. Il y a le fait

que l'on ne peut pas à mon sens, laisser se perpétuer ou s'approfondir encore le fossé entre peuples développés et peuples sous-développés, sans risquer d'immenses troubles, et sans risquer de jeter l'humanité dans des conflits atroces. Conflits dans lesquels la France pour sa part ne pourrait pas ne pas être impliquée car il se trouve qu'à quelques exceptions près, tous les pays développés sont des pays de race blanche. À quelques exceptions près, tous les pays développés sont des pays de religion chrétienne, à quelques exceptions près tous les pays développés sont des pays européens ou des pays d'Amérique du Nord. On voit ainsi se dessiner la possibilité d'un heurt entre les races, les religions et les continents qui serait pour l'humanité, sans aucun doute, un risque très grave et un retour en arrière.

Et puis enfin, la France a également en cette matière de coopération des devoirs particuliers : elle les a vis-à-vis des pays, des États avec lesquels elle a été liée pendant de longues années, voire pendant des siècles, qu'elle a tenus sous sa souveraineté et qu'elle a conduits à l'indépendance, non quelquefois sans beaucoup de sang et beaucoup de pleurs. À l'égard de ces pays-là, nous estimons que la France a gardé des devoirs, devoirs vis-à-vis d'eux et vis-à-vis d'elle-même, devoir de continuer à les faire profiter de nos moyens techniques, de notre culture, de notre langue de l'apport que nous pouvons leur faire en tous domaines pour les aider à devenir véritablement des États modernes au sens où nous l'entendons et où nous sommes parvenus. Ce devoir qu'a la France, beaucoup de pays et en particulier ceux auxquels elle s'adresse, le ressentent et j'ajoute lui sont reconnaissants de ce qu'elle fait. Il suffit d'aller dans les assemblées internationales pour percevoir combien notre attitude et notre politique rencontrent un assentiment qui n'est pas seulement un assentiment de peuples désireux d'être aidés, mais qui est un assentiment moral, base solide d'un véritable prestige politique.

Voilà, mesdames et messieurs, quelques unes des réflexions que m'a inspirées la lecture du programme de vos travaux. Il me reste à souhaiter que ceux-ci vous soient utiles à tous par les échanges d'idées, les échanges d'informations, la confrontation des théories et des pratiques qui font le caractère particulier de cet Institut et en même temps sont intérêt principal. Il me reste à souhaiter aussi que de vos discussions, de vos rapports, de vos synthèses, surgisse un certain nombre d'idées, de suggestions, qui pourraient à nous-mêmes, j'en suis convaincu, nous être utiles pour approfondir notre politique ou pour l'orienter.

Allocution devant les parlementaires de la majorité (18 novembre 1965)

Mots-clés : Élections présidentielles de 1965 – IV^e République – Opposition

Résumé de l'allocution prononcée devant les parlementaires de la majorité à l'hôtel Matignon, le 18 novembre 1965. Dans l'agenda de Georges Pompidou, il est indiqué « cocktail UNR » à 18h00 le jeudi 18 novembre 1965.

Le Premier ministre a d'abord félicité les parlementaires de la majorité pour la démonstration du sérieux et d'efficacité qu'ils avaient faite par le vote du budget de 1966 et du V^e Plan dans des conditions rendues difficiles par la nécessité d'aboutir avant le début de la campagne présidentielle.

Dans les deux cas, a continué M. Pompidou, nous avons manifesté la parfaite cohésion du Gouvernement et de la majorité et prouvé que la stabilité des prix et de la monnaie et l'équilibre budgétaire étaient compatibles avec une action de progrès social. Il a cité à titre d'exemple l'effort fait pour l'Éducation nationale et la Construction, pour l'augmentation des retraites, des allocations familiales, pour les anciens combattants dont le budget pour la première fois dépasse cinq milliards de francs actuels, pour l'agriculture enfin. À ce sujet il a souligné qu'outre l'effort fait pour la réorganisation des structures, la vulgarisation agricole, la sécurité sociale des agriculteurs, le budget avait prévu les importantes subventions nécessaires pour l'exportation d'une grande partie de la récolte de blé et cela dans des conditions de prix et de quantum [sic] conformes aux décisions prises dans le cadre du Marché commun. « Nul ne peut contester que nous appliquions la politique agricole commune dont nous restons les plus ardents défenseurs. »

Ces mêmes préoccupations de progrès économique et social se retrouvent dans le V^e Plan. Dans les deux cas, l'opposition n'a pas été capable de présenter des contre-propositions quelconques, en particulier aucun plan de rechange et il faut même noter que parmi les candidats à la présidence de la République ceux qui sont parlementaires n'ont à aucun moment pris part au débat, alors pourtant que le Plan par exemple conditionne l'avenir économique et social de la France pendant la plus grande partie du futur septennat. Cette incapacité des oppositions à se montrer constructive, nous la retrouvons, continue M. Pompidou, dans la campagne présidentielle et d'abord dans la désignation même des candidats. Ni le parti communiste, ni le parti socialiste, ni le parti radical n'a présenté de candidat sorti de ses rangs. Si le MRP a fini par présenter son président, c'est après avoir échoué dans des tentatives auprès de nombreuses personnalités du monde politique ou économique et faute de mieux. Les partis ont, en quelque sorte, « soldé » les candidatures. Il ne pouvait en être autrement, tous les partis s'étant déclarés, en 1962, hostiles à l'élection du président de la République au suffrage universel et partisans de la limitation des pouvoirs. Et c'est pourquoi les candidats, sans l'avouer, ont eux-mêmes accepté par avance l'abaissement de la fonction et sa soumission aux partis.

Tous d'ailleurs incarnent le passé, qu'il s'agisse d'une extrême-droite tour à tour violente et nostalgique ou plus simplement de ce passé de désordre, d'instabilité et d'impuissance qui s'appelle la IV^e République. Ils y ont participé et prospéré de manière inégale, avec plus ou

moins d'éclat, mais avec la même persévérance. Ils ont grandi dans son sein et lui sont restés fidèles, reconnaissons-le, jusqu'au bout. Tous, chacun à sa place, ont essayé en mai 1958 d'empêcher l'appel au général de Gaulle, appel qui sauva la République aussi bien que la France. Tous se sont prononcés en 1962 contre l'élection du président de la République au suffrage universel. Au moment même où l'on demande au peuple français la charge des responsabilités suprêmes on annonce déjà les dosages ministériels, les combinaisons parlementaires. On va même jusqu'à officialiser le débauchage, souvenir pitoyable des marchandages de couloir dans les tristes nuits d'investiture. Pour un peu on ferait circuler la soupière dans les travées de l'Assemblée nationale. Mais oui, vous aussi vous pouvez espérer avoir votre portion de la bonne soupe ! Pourquoi vous prend-on ?

Non, le choix est clair. L'avenir de la France n'a pas été conçu dans le cabinets MRP ni dans les colloques UDSR. Il se construit, tous les jours, par notre action, par votre action, par l'action du général de Gaulle. Un président de la République illustre, une majorité solide et cohérente, voilà ce qu'il y a d'un côté. De l'autre, le désordre. Trois oppositions au moins, incapables de s'entendre, incapables de gouverner, et déjà à la recherche des alliances, des trahisons, des combinaisons et même des désistements ! Oui, comme l'a dit le général de Gaulle le 4 novembre, l'opposition ne propose que le chaos. Certains ont essayé de faire croire qu'en le disant il pensait à vous, à nous. Assez plaisanté, messieurs de l'opposition. Comme dit Molière : « C'est à vous, s'il vous plaît, que ce discours s'adresse. »

Le 5 décembre, il appartiendra au pays de prouver qu'il l'a compris. Certes, la situation de la France n'a jamais été meilleure. À l'intérieur, notre progrès est évident, la stabilité de la monnaie retrouvée permet à chacun d'espérer pouvoir profiter demain de ce qu'il gagne aujourd'hui, les écoles, les autoroutes, les hôpitaux, se construisent, notre agriculture, notre industrie, notre commerce se modernisent et s'arment pour la concurrence, le calme politique et social démontrent un pays sûr de lui, maître de son avenir et de sa prospérité. À l'extérieur, le prestige de la France est au plus haut. Les pays les plus puissants, alliés ou non, comptent avec nous. Nous sommes en paix et en bonne intelligence avec tous les peuples. Aucun des conflits qui ça et là déchirent et ensanglantent le monde ne nous atteint. Présents partout, nous le sommes particulièrement en Europe où la fermeté de notre attitude devrait payer. Et qu'on ne nous dise pas que nous nous refusons aux conversations alors qu'en pratique elles ont largement commencé et que leur évolution prochaine se présente favorablement. Une fois de plus, les diseurs de mauvaise aventure seront déçus !

Mais si nous pouvons regarder vers l'avenir avec confiance, nul ne doit se dissimuler que tout pourrait s'effondrer d'un seul coup si le pays ne comprenait pas l'importance de l'enjeu. Le mot du docteur Knock, « La santé est un état précaire et qui ne présage rien de bon », est profondément vrai de la santé politique et économique. Que demain le Gouvernement de la France retombe à la discrétion des partis, qu'un Président sans prestige s'use à mettre ensemble des groupes opposés entre eux et divisés à l'intérieur d'eux-mêmes, qu'autrement dit la direction du pays perde de sa fermeté, et la voix de la France de son assurance, et tout est changé. À l'intérieur, c'est de nouveau l'impossibilité de résister aux pressions des uns et des autres, le budget en déséquilibre, la monnaie en danger, les prix en hausse permanente. Dès lors les revendications de tous s'exaspèrent et les gouvernements menacés de toute part s'écroulent les uns après les autres. À l'extérieur, c'est immédiatement l'effacement de la France, sa soumission à nos alliés dans l'Alliance atlantique, à ses partenaires ou à la Commission de Bruxelles dans le Marché commun, nos intérêts industriels et agricoles livrés aux décisions de l'étranger ou des technocrates, notre indépendance en matière de défense

nationale et de politique extérieure compromise, ce qui veut dire que la sécurité et la paix de notre pays dépendraient de la décision d'autrui. Ne nous y trompons pas, en politique rien n'est jamais acquis et l'édifice le mieux construit peut s'écrouler du jour au lendemain.

Voilà le sens du scrutin du 5 décembre. À vous d'aider à le faire comprendre au pays. Aujourd'hui comme en 1962, il dépend des Français de tout assurer ou de tout compromettre. Que chacun se rappelle seulement qu'il ne servirait de rien, ensuite, de se lamenter et de dire « Je n'avais pas voulu cela ». Pour ma part, ai-je besoin de vous le dire, j'ai confiance parce que je crois au bon sens des Français.

Conférence de presse (16 décembre 1965)

Mots-clés : Afrique – Agriculture – Aménagement du territoire – Autoroutes – Belgique – Budget – Commerce extérieur français – Coopération – Crise de la chaise vide – Croissance – Déconcentration/décentralisation – Défense nationale – Désarmement – Éducation nationale – Élections présidentielles de 1965 – États-Unis – Famille – Force de frappe – Gaullisme – Guerre d'Algérie – Guerre froide – Inflation – Information – Institutions – Institutions européennes – Italie – IVe République – Jeunesse – Langue française – Logement – Majorité – Marché commun – Niveau de vie – ONU – Opposition – PAC – Parti communiste – Pays-Bas – Plan de stabilisation de 1963 – Prestations sociales – Religions – Retraites – RFA – Royaume-Uni – Salaires – Sécurité sociale – SMIG/SMIC – Syndicats – Transports fluviaux – URSS

Cette conférence de presse a lieu le jeudi 16 décembre 1965, entre les deux tours de l'élection présidentielle (5 et 19 décembre). Le duel entre Charles de Gaulle et François Mitterrand, qui s'affrontent au deuxième tour, explique les critiques acérées de Georges Pompidou envers le candidat socialiste.

Mesdames, messieurs,

nous sommes ici réunis pour une conférence de presse, et je demanderai à chacun de bien vouloir s'abstenir de toute manifestation.

Je vous remercie tout d'abord d'être venus aussi nombreux à mon invitation. Vous savez que c'est un mode de convocation qui ne m'est pas coutumier. Si je l'ai fait, c'est pour deux raisons : la première, c'est parce que nous approchons de la fin d'une campagne électorale passionnée, et passionnée à juste titre, puisque la décision que prendra dimanche le peuple français engagera lourdement son avenir, celui de l'Europe, et, dans une certaine mesure, celui du monde. La deuxième, c'est parce que, pour surprenant que cela puisse paraître, c'est le seul moyen d'expression que je possède actuellement pour pouvoir répondre aux critiques qui se sont déversées depuis trois semaines contre l'action gouvernementale et contre mon action personnelle, à l'occasion nommément désignée.

Comme on vous l'a dit, je crois, je ne me propose point de faire d'exposé introductif. Je compte répondre à vos questions. Pour la commodité de la chose, je souhaite qu'elles soient groupées. Je vous demande donc tout d'abord de bien vouloir me poser les questions se rapportant à la politique intérieure, aux institutions, actuelles et de demain ; ensuite nous aborderons les problèmes économiques et sociaux, et enfin, les problèmes de politique étrangère et de défense nationale.

Mesdames et messieurs, je suis à votre disposition.

Jean-Daniel Scherb, France-Afrique-Méditerranée – Monsieur le Premier ministre, une personnalité qui n'est pas de l'opposition me disait il y a 48 heures qu'après le scrutin du 5 décembre, la France était entrée dans l'après-gaullisme et que le général de Gaulle en se

représentant tirait la leçon de ce scrutin ; qu'il savait mieux que quiconque que son départ était à un moment ou à un autre inéluctable, et qu'il souhaitait être la transition entre ce qui était et ce qui sera. Pouvez-vous nous donner votre opinion à cet égard ?

André Passeron, Le Monde – Vous venez de parler des institutions actuelles et de demain. Voulez-vous préciser en quoi les institutions de demain pourraient être différentes des institutions actuelles ?

Jean-Raymond Tournoux, Paris-Match – Monsieur le Premier ministre, François Mitterrand a exposé ses intentions concernant l'avenir des institutions, et ses projets pour le cas où il serait élu. M. François Mitterrand a d'autre part exprimé des craintes touchant les intentions attribuées au général de Gaulle sur le problème de la succession. Pouvez-vous nous répondre sur ces deux points ?

André Albert, L'Aurore – M. Debré a exprimé il y a deux jours le souhait de voir élargir la majorité. Souhaitez-vous également qu'elle s'élargisse et si oui, sur le plan national et sur le plan parlementaire ? Est-ce que, d'autre part, la libéralisation des ondes et du petit écran ne vous paraît pas comme un préalable à tout élargissement de la majorité ?

Pierre Vianson-Ponté, Le Monde – Monsieur le Premier ministre, le général de Gaulle et vous-même évoquez constamment la IV^e République pour l'opposer à la V^e. Le choix ainsi offert aux Français semble être entre le passé et le présent. Ce choix ne vous paraît-il pas plutôt devoir s'exercer entre le présent et le futur ?

Réponse – Eh bien ! Messieurs, je commencerai par la dernière question puisque c'est la seule qui ne soit pas uniquement tournée vers l'avenir. Il est bien évident que le scrutin du 19 décembre a pour but d'élire le futur président de la République. Par conséquent, il est tourné vers l'avenir et les préoccupations des Français sont tournées vers l'avenir. Mais il ne s'agit pas, dimanche prochain, pour les Français de choisir leur avenir. Il s'agit de choisir la personne à laquelle ils confieront cet avenir pendant un certain nombre d'années. Or, quand il s'agit de choisir une personne, on ne peut juger cette personne que sur ce qu'elle est, c'est-à-dire ce qu'elle est actuellement – c'est le présent – et ce qu'elle a fait – c'est le passé.

M. François Mitterrand, je m'excuse de le dire – et après tout, ce n'est peut-être pas une critique aux yeux de tous – incarne la IV^e République. M. François Mitterrand, en 1946, a voté pour la Constitution de la IV^e République. M. François Mitterrand, pendant les douze années de cette République, a fait partie de onze ministères – cela ne fait jamais qu'un sur deux – mais il ne doit pas être très éloigné d'être le recordman de la présence au Gouvernement à cette époque.

M. François Mitterrand a été un des derniers défenseurs de la IV^e République puisqu'il a été un des rares à voter contre l'investiture du général de Gaulle comme président du Conseil en 1958. M. François Mitterrand a été non moins fidèle dans son hostilité vis-à-vis de la V^e République. Il a, à l'automne de 1958, voté et fait voter contre les institutions et contre la Constitution de la V^e République. M. François Mitterrand, à l'automne de 1962 a voté et fait voter contre l'élection du président de la République au suffrage universel. Pourquoi voudrait-on qu'il ait changé dans ces dernières semaines ? S'il avait eu une apparition, si la V^e République l'avait illuminé, l'avait converti, cela se saurait.

Le général de Gaulle, par contre, incarne – c'est bien évident – la V^e République, puisqu'il l'a fondée et qu'il l'a dirigée pendant sept années. Et par conséquent, je suis bien obligé de penser que les Français ayant à choisir entre ces deux hommes, ne peuvent les peser, les juger, et les jauger que, non pas sur des promesses – les promesses électorales voici 100 ans que nous les connaissons – mais sur leur action, sur ce qu'ils ont fait et sur ce qu'ils ont été. Je ne demande à personne de se renier, mais je ne vois pas pourquoi les Français ne reconnaîtraient pas la IV^e République, même lorsqu'elle s'avance masquée.

On m'a demandé d'autre part de dire ce que je pensais de l'avenir des institutions, en particulier on a évoqué ce qu'en a dit M. François Mitterrand quand il a, d'une part, exprimé un certain nombre de craintes quant à l'avenir de nos libertés, et d'autre part fait un exposé détaillé et précis de ses intentions.

En ce qui concerne ses craintes sur le sort des libertés en cas de réélection du général de Gaulle, ce dernier a répondu. Je ne crois pas devoir ajouter à cette réponse, si ce n'est pour rappeler encore une fois que le général de Gaulle a par deux fois, de par les événements, disposé du pouvoir absolu ; que les deux fois il a rendu immédiatement la parole au pays et que non seulement il a rendu la parole au pays, mais il a accentué considérablement le caractère démocratique de la République, puisque c'est lui qui a donné le suffrage aux femmes, puisque c'est lui qui, par le référendum, a donné au peuple le droit de choisir son président de la République.

Et je n'évoquerai pas – mais beaucoup s'en souviennent je pense – ce moment d'avril 1961 où de Gaulle est apparu sur les écrans de la télévision, où sa voix a été entendue dans les transistors, quand il donnait l'ordre à nos soldats d'obéir au Gouvernement de la République à un moment où les défenseurs des libertés étaient tremblants.

D'un autre côté, M. Mitterrand nous dit : moi je défendrai les libertés. Ce genre d'engagement des candidats quels qu'ils soient n'a de valeur qu'en fonction de leur passé et de leur action. Après tout, M. François Mitterrand – et ce n'est pas non plus lui faire injure – a toute sa vie évolué entre les extrémistes de droite dont il était avant la guerre, les extrémistes de gauche dont il était l'allié à la Libération. Extrémistes de droite et de gauche qui constituent à l'heure actuelle les deux piliers de son édifice électoral. Ce ne sont pas généralement les extrémistes qui sont les meilleurs garants des libertés. D'autre part, et sans en dire plus, son passage aux ministères de l'Information, de l'Intérieur, de la Justice ne nous a pas valu la suppression de nos libertés, je le reconnais volontiers, mais ne l'a pas fait apparaître non plus comme le prototype du libéral.

J'en viens à ses intentions. Il nous dit : voici ce que je ferai. Au lendemain de mon élection, supposée acquise, je dissous l'Assemblée, je forme un gouvernement de techniciens, de magistrats intègres, chargés de préparer les élections impartialement. Il ajoute d'ailleurs, dans une interview que je lisais hier, que ce Gouvernement qui préparerait les élections impartialement ne contrarierait pas pour autant le courant populaire qui l'a porté au pouvoir. Cela commence à éveiller déjà un petit peu mes inquiétudes.

Et puis, ce processus, que signifie-t-il ? Cela signifie que M. Mitterrand, à peine à l'Élysée, supprime l'Assemblée. Pour un temps, c'est vrai, mais il la supprime. Cela signifie qu'il forme un gouvernement, dit de techniciens, c'est-à-dire composé d'amis personnels. Je veux bien aussi. Ce n'est pas forcément inquiétant. Ce n'est pas non forcément rassurant. Pendant deux mois,

voici la France gouvernée par des gens qui ne représentent strictement rien au point de vue politique et qui sont à la dévotion du chef de l'État, sans contrôle parlementaire. J'entends bien que vous me direz : « Mais vous-même, quand le général de Gaulle vous a appelé au pouvoir. » C'est vrai. Je suis d'accord. Je n'avais d'existence politique autre que l'amitié dont m'honore le chef de l'État. Mais figurez-vous que, huit jours après, j'étais devant l'Assemblée nationale, et je faisais ma déclaration et j'obtenais un vote de confiance, et à partir de là tout était réglé.

Si donc les institutions devaient fonctionner normalement, M. Mitterrand qui est convaincu de la force de ce courant populaire qui l'aurait porté au pouvoir, devrait former un gouvernement composé des principaux leaders représentant ces tendances politiques, et le faire se présenter devant l'Assemblée qui existe. L'Assemblée voterait peut-être la confiance et tout irait bien. Ou bien la refuserait. Et alors il dissoudrait normalement, démocratiquement, constitutionnellement.

En fin de compte, un président de la République élu au suffrage universel, un gouvernement de techniciens, et des élections en perspective, c'est exactement le processus de Napoléon III lors du 2 Décembre. Je me garde d'assimiler M. Mitterrand à Napoléon III.

J'éliminerai donc les inquiétudes et je chercherai à examiner de façon plus approfondie ce que recouvrent ses intentions, si elles sont ce qu'il dit, pures... Et j'y découvre d'extraordinaires contradictions.

D'abord, contradiction avec toutes les thèses de M. François Mitterrand telles que je les connaissais. Beaucoup d'entre vous, sans doute, se souviennent d'un débat qui s'est ouvert à l'Assemblée nationale à l'initiative de M. François Mitterrand sur le problème du Gouvernement et de ses rapports avec le président de la République. Aujourd'hui j'écoute, à la télévision, comme tout le monde, les candidats, et en particulier M. Mitterrand. Et je l'entends dire : « Je dirigerai... Je commanderai... J'ordonnerai... J'ouvrirai des négociations... Je ferai ceci... Je ferai cela. » Et je me rappelle ce qu'il me disait à l'Assemblée : « Vous, un Premier ministre ? Mais vous êtes une marionnette entre les mains du chef de l'État. La Constitution, elle, exige que ce soit le Gouvernement qui définisse la politique et que le président de la République soit un arbitre. » Un arbitre... comme dans les matchs de football qui compte les buts ou qui siffle les penalties. C'est moi qui fait la comparaison. Et voici tout à coup que tout est changé. Pourquoi ? Première contradiction.

Et ce qui m'inquiète encore plus pour l'avenir de la France et de sa stabilité politique, c'est que dans la suite du raisonnement, je retrouve tout à fait M. Mitterrand tel qu'il me parlait à l'Assemblée. Car que nous dit-il ? Il nous dit : « Gouvernement impartial, qui préparera les élections, et qui laissera s'exprimer la volonté du pays à travers les groupes, à travers les partis. En fonction du résultat, je formerai un gouvernement. » Si c'est cela, pourquoi M. Mitterrand nous explique-t-il à longueur de journée son programme ? S'il attend que ce soient les élections, l'équilibre des partis au sein de l'Assemblée qui déterminent la politique futur du Gouvernement, je ne vois vraiment pas pourquoi il nous dit son opinion sur tout, y compris sur les détails de l'action gouvernementale. Je n'ai aucun besoin de le savoir. M. Albert Lebrun ou M. René Coty étaient des personnalités parfaitement estimables, mais elles n'ont jamais dit leur programme à personne. Elles n'ont jamais dit leur programme à personne car leur programme n'avait aucune importance, puisque de toute façon ils ne gouvernaient pas, ils arbitraient.

La vérité, je le soupçonne finalement, la vérité, c'est que M. Mitterrand est hors d'état de former un gouvernement à l'heure actuelle, il est hors d'état d'annoncer avant le scrutin de dimanche le gouvernement qu'il formerait, car s'il annonçait un gouvernement dans lequel il y

aurait par exemple des membres du parti communiste, voici que la droite, les différents modérés de toute espèce fuiraient, si au contraire ce gouvernement ne comprenait pas de communistes, voici que ceux-ci auraient l'impression, non sans raison, d'avoir été « floués ».

Je comprends très bien son embarras, mais je suis fâché de constater qu'il est obligé de dissimuler cet embarras au peuple français, parce qu'il veut, comme il dit, « ne pas trier les suffrages », c'est-à-dire obtenir sur son nom des suffrages divergents qui ne peuvent en aucun cas être à la base de la formation d'un gouvernement homogène et par conséquent, à la base d'une stabilité politique.

Voilà ce que je voulais répondre à ces questions.

On m'a demandé par ailleurs ce que je pensais de la majorité. Il ne m'appartient pas, vous vous en doutez – je m'y refuserai tout au long de cette conférence de presse – de décrire la politique du gouvernement de demain, dans la mesure où elle n'est pas inscrite dans des délibérations du gouvernement d'aujourd'hui. Ce serait anticiper sur la décision du président de la République qui formera le nouveau gouvernement, quel que soit ce président de la République. Mais ce que je puis vous dire en ce qui me concerne, c'est que j'ai toujours été partisan d'un élargissement de la majorité, que j'ai tâché de le favoriser à plusieurs reprises, que je suis parfaitement disposé, si demain j'en avais la responsabilité, à essayer d'élargir cette majorité et à accueillir tous ceux qui approuvent la politique générale qui a été définie par le chef de l'État et par moi-même à bien des reprises, et que je continuerai, si je suis appelé à le faire.

On m'a encore demandé ce que je pensais de la libéralisation des ondes. Je vous dirai que, sur ce point aussi, j'en ai toujours été partisan, que peut-être elle n'a pas toujours été ce qu'elle aurait dû être, mais qu'à coup sûr, on est tombé dans l'excès inverse.

Voulez-vous maintenant, messieurs, s'il vous plaît, que nous passions aux questions économiques et sociales.

Pierre Charpy, Paris-Press – *M. le Premier ministre, la politique de stabilisation que vous suivez depuis 27 mois n'est-elle pas en contradiction avec les objectifs et le taux d'expansion que vous promettez dans le V^e Plan ? Si vous ne le pensez pas, estimez-vous que la situation actuelle vous donne raison ?*

Pierre Roubaud, journal télévisé – *Aux différentes options des différents candidats de l'élection à la présidence de la République, les gaullistes répondent par le V^e Plan de modernisation et d'équipement. Mais ne croyez-vous pas que la plupart des Français n'ont qu'une vague notion de ce V^e Plan ? Pouvez-vous nous en donner une notion plus précise ?*

Roger Stéphane, ORTF – *L'opposition ne conteste pas la hausse du niveau de vie telle qu'elle a été évoquée par le chef de l'État ou telle qu'elle est prévue par le V^e Plan ; elle dit seulement que cette hausse du niveau de vie se répartira inégalement et au détriment des plus bas niveaux de vie. Pensez-vous que cette assertion soit exacte ?*

Réponse – Puisqu'il n'y a pas d'autres questions, je vais, si vous le voulez bien, essayer de répondre à celles qui m'ont été posées. Il me semble que la première vise la situation actuelle de notre économie ; la troisième critique l'aspect social notre gestion et la seconde, que je

traiterai en dernier, l'avenir économique et social tel qu'il figure dans le V^e Plan. En ce qui concerne l'expansion, il est bien évident que le taux d'expansion de 5% est un taux considéré universellement comme le plus élevé possible qui puisse être tenu de façon durable par un pays développé. D'ailleurs, la France, depuis la Libération, avec des hauts et des bas fatalement, a en gros respecté ce rythme de 5%. Le problème est de savoir si cette expansion se fait dans l'inflation ou si elle se fait dans la stabilité.

Pourquoi en effet ? Parce que, si l'expansion se fait dans l'inflation, il y a d'abord des conséquences sociales que personne ne discute. L'inflation est terrible pour tous ceux qui ne sont pas des possédants, les possédants dont les biens se revalorisent d'eux-mêmes alors que tous les revenus fixes, tous les revenus des salariés, des rentiers, etc., sont les grand perdants.

Mais sur le simple plan économique, l'inflation, par la hausse des prix, la dévaluation de la monnaie, finit par acculer l'économie à être incapable d'exporter parce qu'on est trop cher, et cela réduit la production, parce que cela réduit les débouchés, à être incapable d'importer parce que l'on n'a pas de devises ; et cela réduit l'approvisionnement en matières premières, en machines, en équipements nécessaires. Par conséquent, l'expansion dans l'inflation aboutit, non seulement à l'injustice sociale, mais à un repliement sur soi-même et à une récession à l'intérieur des frontières. C'est cela le vrai nationalisme [*sic*]. Nous l'avons d'ailleurs connu, vous pouvez vous en souvenir, à l'époque où les Français ne pouvaient aller à l'étranger qu'à condition de se procurer des devises au marché noir. Il n'y a pas si longtemps, il y a sept ans !

Mais me direz-vous, vous avez reconnu vous-même que pendant toute la IV^e République le rythme d'inflation a été grosso-modo de 5%. C'est vrai. Mais je rappelle que la IV^e République a été sauvée des conséquences de sa politique inflationniste par trois fois, par des événements qui lui étaient extérieurs. La première fois, par le Plan Marshall, l'aide américaine qui fut naturellement bienvenue en France. La deuxième fois, par les dollars que procurait l'aide américaine pour la guerre d'Indochine. Comme cette guerre d'Indochine, nous, nous la payions en francs, les dollars qu'on nous donnait nous permettaient d'assurer nos importations. Et la troisième fois, elle a été sauvée par les événements de mai et juin 1958, au moment où ses caisses étaient vides, où toute aide extérieure était devenue impossible, et où on allait se trouver acculés aux conséquences réelles de l'inflation. Il est, sur un plan logique, regrettable que la France ne les ait pas connues comme l'Allemagne les connues à une certaine époque, mais je me félicite pour ma part qu'elle ne les ait pas connues pour le bonheur des Français.

Il faut, pour que l'expansion soit durable, qu'elle se fasse dans la stabilité monétaire et des prix. C'est pour cela que nous avons été amenés à faire un plan de stabilisation rendu nécessaire par la flambée d'inflation que nous avons connue en 1963, pour diverses raisons que j'ai souvent expliquées. Mais il n'y a aucune contradiction entre le plan de stabilisation que M. Mitterrand prête à M. Giscard d'Estaing et le plan d'expansion qu'il me prête à moi. Je ne saurais trop l'en remercier. Mais les deux ont été les plans du Gouvernement. Il n'y a aucune contradiction, car ils ne sont pas concurrents, ni même d'ailleurs coexistants. Le plan de stabilisation a eu pour but de préparer le retour à la stabilité. Cette stabilité est acquise, et le plan de stabilisation, à l'heure actuelle, est pratiquement terminé.

Qu'en reste-t-il ? Il en reste strictement un certain blocage des prix, blocage des prix industriels qui d'ailleurs tend à s'atténuer à s'assouplir, et qui doit dans les semaines prochaines, dans les mois qui viennent, progressivement disparaître. C'est certain. Il n'en reste que cela, car il n'y a jamais eu, contrairement également à ce qui a été affirmé, de blocage des salaires, ni en droit ni même en fait, dans le plan de stabilisation. La preuve en est, c'est que depuis le début

du plan de stabilisation, jusqu'à aujourd'hui, le prix de la vie a augmenté au maximum de 4,9%, alors que les salaires – je parle du salaire horaire – ont augmenté de 13%. Donc il n'y a eu aucun blocage de droit, aucun blocage de fait, et les affirmations en sens contraire qui ont été fâcheusement données sont tout à fait inexactes. En tout cas, le plan de stabilisation, c'est du passé. Nous considérons la stabilité comme acquise, et nous considérons que l'expansion doit pouvoir reprendre.

Cette expansion reprend-t-elle ? C'est la deuxième question qu'on m'a posée.

À cela, je répondrai aussi clairement. Et d'abord, je dirai, pour ceux qui admirent sans réserve la Commission de Bruxelles, qui voudrait que nous confiions à ses décisions techniquement parfaites et hautement impartiales le bonheur des Français, je dirai ceci : la Commission de Bruxelles a recommandé le plan de stabilisation. Elle l'a approuvé. Elle a eu tendance à le trouver insuffisant, et dans son rapport récent, celui de novembre, étudiant les économies des pays européens, constatant un certain ralentissement de l'économie en Allemagne, en Hollande, elle y oppose la situation en France qu'elle qualifie de « reprise vigoureuse ». Eh bien, je ne suis pas tout à fait de l'avis de la Commission de Bruxelles. Je crois que la reprise n'est pas encore suffisamment vigoureuse. Pourquoi ne l'est-elle pas ? Parce que les mesures que nous avons prises et que nous continuons à prendre chaque jour, sans en parler, pour assurer une certaine relance, ces mesures ont été, il faut bien le dire, un peu tardives du point de vue électoral. Mais ces mesures sont, et d'autres se préparent. Et je vous affirme ici que le début de 1966 verra en France cette reprise vigoureuse que la Commission de Bruxelles affirme déceler dès maintenant.

Je sais bien que quand nous exposons tout ce qui a été fait, depuis 1958, et la situation actuelle, nous provoquons des critiques. Parmi ces critiques, il en est, bien qu'elles n'aient pas été citées, que je suis obligé d'évoquer. Je veux dire les critiques que M. Mitterrand lui-même a faites, mardi soir, des déclarations que le général de Gaulle avait faites la veille.

M. Mitterrand a habilement et fortement discuté ces déclarations en disant « Elles sont intéressantes, mais elles sont inexactes. » Vous savez que le général de Gaulle, quand il enregistre ses déclarations à la télévision, les enregistre directement. Il se montre au pays tel qu'il est, et il peut lui arriver de commettre un lapsus. J'en ai relevé un moi-même mardi soir quand il a parlé de l'époque où il avait, par son énergie, imposé le Marché commun agricole. Il a dit janvier 1963 ; c'était 1962. Voilà son crime, de s'être trompé d'un an. De même, il a dit lundi soir : « J'ai créé les assurances sociales », il aurait dû dire « J'ai créé la Sécurité sociale ». C'est vrai. Mais il a créé la Sécurité sociale, et la preuve, c'est que les caisses qui gèrent la Sécurité sociale et qui ne sont pas précisément d'obédience gaulliste, célèbrent à l'heure actuelle à grand bruit le vingtième anniversaire de la Sécurité sociale. 1965 moins 20, cela fait 1945.

De même on a discuté des autoroutes, 1800 kilomètres avait dit le Général ; 1350 répond M. Mitterrand. À partir du moment où on entre dans les chiffres, tout est vrai. La vérité c'est qu'il y aura en 1970 en France, je l'ai vérifié, personnellement, 1650 kilomètres d'autoroutes en service, 150 en achèvement, et peut-être achevés, si comme le Plan le prévoit nous pouvons dans ce domaine comme dans celui des télécommunications aller un peu plus vite ; et 450 en chantier. La confusion entre mise en service pendant la durée du Plan ou mise en chantier pendant la durée du Plan, elle pouvait exister dans l'exposé du général de Gaulle, mais elle a existé dans les exposés de M. Mitterrand. Car il parlait aussi de 4 000 kilomètres d'autoroutes italiennes. Or ces 4 000 kilomètres, ils existeront peut-être d'ici 1968, mais c'est en commençant

à partir de Mussolini. Ce que je puis affirmer, c'est que pendant la durée du Plan, nous mettrons en chantier des autoroutes chaque année, à un rythme supérieur à celui de l'Italie et de l'Allemagne. Je dis, nous mettrons chaque année en chantier, à un rythme supérieur.

Ce n'est pas d'ailleurs les seules choses dont discutait M. Mitterrand et que je suis obligé de relever. Il y en a une qui me choque, c'est l'Éducation nationale. Il nous a dit, « Je le reconnais, vous êtes passés à 17% du budget civil. » Ce n'est pas vrai : c'est 17% du budget total, y compris le budget militaire, et il nous dit : « Cela ne compense pas l'augmentation de la population scolaire, et l'augmentation du coût de la construction. » C'est parfaitement inexact, et dans une déclaration pesée et repesée, cela ne devrait pas être. Car j'ai fait les calculs moi aussi. L'augmentation de la population scolaire depuis 1958 : 27%. L'augmentation des crédits, en francs courants : près de 4 fois les crédits du budget de 1957 – que connaît bien M. Mitterrand puisqu'il l'a signé. Et si je tiens compte de cette augmentation de la population scolaire, si je tiens compte de l'augmentation des prix, calculés largement, j'aboutis à ce résultat que je garantis – car je suis Premier ministre et je mesure mes responsabilités quand je parle – je garantis que nous dépensons aujourd'hui deux fois plus en francs constants, par élève ou par étudiant, qu'on ne dépensait en 1957 dans ce ministère Guy Mollet dont M. Mitterrand était un des membres principaux. Voilà la vérité.

Et pourquoi fait-on allusion à des projets supposés ? Nous viserions les anciens combattants dont nous voudrions diminuer les droits, ce qui est totalement faux, ou nous prétendrions faire peser des dangers sur la retraite des cadres. Or, je rappelle, et personne ne peut l'ignorer, même pas les candidats, que le Gouvernement a formellement démenti ces allégations qui ont déjà paru dans la presse, que j'ai reçu personnellement les représentants des cadres de Force ouvrière et les représentants des cadres de la CFDT et que les uns comme les autres se sont déclarés entièrement rassurés par mes déclarations. Je recevrai d'ailleurs ces jours-ci des représentants de la Confédération générale des cadres et je leur donnerai les mêmes assurances que j'ai données à leurs collègues.

Voici pour l'aspect économique. J'aurais encore beaucoup à dire, mais ce serait trop long.

J'en viens à l'aspect social. Beaucoup de gens, en effet, ont dit : « Vous avez une politique économique qui vaut ce qu'elle vaut, qu'on est même prêts à approuver, mais elle n'est pas assez sociale. » Il s'agit de savoir si le social ce sont des paroles, ou si le social ce sont des actes.

Quelle est la situation au point de vue de l'action sociale en France de nos jours ? Tout d'abord, voyons ce qu'on appelle le budget social de la Nation, c'est extrêmement difficile à déterminer, je le reconnais, j'en suis pour ma part totalement incapable. Mais les instituts de statistiques les plus savants ont fait sur ce point des études, et le principal arrive à la conclusion que l'ensemble du budget social de la Nation, c'est-à-dire des transferts sociaux, représente à l'heure actuelle quelque chose comme une centaine de milliards de francs nouveaux, c'est-à-dire environ 30% de notre produit national. En 1958, celas ne représentait, sur les mêmes bases, qu'environ 25%. Ceci peut rester abstrait, passons aux choses concrètes.

La Sécurité sociale. Nous avons depuis 1958 étendu la Sécurité sociale à plus de 3 millions de personnes, et en particulier à tous les exploitants agricoles. On plaint le sort des pauvres artisans, des pauvres professions libérales, des pauvres travailleurs indépendants. On a tort, puisque l'on sait – et cela est dans tous les journaux – que nous préparons un projet de loi étendant les prestations sociales à toutes ces catégories, et que la seule discussion qui reste au

sein du Gouvernement, est sur les modalités, modalités qui, à mon sens, devront respecter les caractères propres aux catégories concernées. La Sécurité sociale a distribué au cours de l'année 1965 entre 30 et 35 milliards de francs nouveaux, c'est-à-dire 3 000 à 3 500 milliards [anciens].

Nous voulons parler des familles. Il y a les prestations familiales, leur augmentation constante. Cette augmentation, beaucoup la trouvent insuffisante, et il est probable que sur certains points elle demande à être revue de manière à favoriser les familles pauvres plus que les familles aisées, j'en suis parfaitement conscient.

Mais il n'y a pas que les prestations. Tout ce que nous faisons pour l'Éducation nationale, c'est pour les familles. Tout ce que nous faisons pour le développement des bourses d'enseignement, de plus en plus nombreuses, et de plus en plus élevées, les bourses d'étudiants, les chambres d'étudiants, tout ce que nous faisons pour l'aide à l'enseignement libre – cet enseignement libre si cher actuellement à certains, qui, il y a un mois, déclaraient qu'il faudrait le nationaliser – tout ce que nous faisons pour la gratuité des fournitures scolaires, le ramassage scolaire, c'est pour les familles. Il n'y a pas que cela, il y a notre système fiscal. Tout le monde trouve qu'il paie trop d'impôts, et je reconnais que le système fiscal reste en grande partie injuste malgré tout ce qui a été fait, en particulier contre la fraude. La réforme fiscale est en grande partie encore à faire. Je l'admets. Tout ne peut pas être fait en un jour. Mais il n'en reste pas moins que le système du quotient familial est un système extrêmement favorable aux familles, et un système à peu près sans égal dans aucun autre pays du monde.

Veut-on que je parle des personnes âgées ? En 1958, la retraite des vieux était de 100 000 francs. En 1966, elle va être de 2 000 francs nouveaux, c'est-à-dire 200 000 francs. C'est le doublement, et bien que la vie ait augmentée, c'est un progrès assez considérable. Elle a été étendue à diverses catégories. D'autre part, les vieux agriculteurs qui veulent se retirer, abandonner leur exploitation, peuvent avoir sous forme d'indemnité viagère, de départ, une retraite complémentaire de 1 500 francs nouveaux. Ce qui veut dire que pour un vieil agriculteur qui ne peut plus vivre sur son exploitation et préfère la quitter, il aura la possibilité de toucher par l'indemnité et la retraite des vieux, 3 500 francs annuellement, c'est-à-dire 350 000 anciens francs. Voilà une action sociale.

Les travailleurs les moins payés ? Il s'agit du SMIG, pour les travailleurs de l'industrie, du SMAG pour les travailleurs de l'agriculture. Les chiffres du SMIG comme du SMAG sont encore bas, c'est vrai. J'en ai tellement conscience, que par quatre fois j'ai augmenté le salaire minimum, soit volontairement et sans que l'indice des prix ait sauté, soit au-delà de ce qu'exigeait le franchissement de l'indice des prix. Quatre fois, ce n'est peut-être pas souvent, mais on ne l'avait jamais fait avant moi, pas une seule fois, sauf une fois le gouvernement Edgar Faure. J'ajoute que c'est une politique du SMIG. J'ai l'intention de continuer en ce sens, surtout si la stabilité continue. Enfin, ce vers quoi nous devons tendre, c'est qu'il n'y ait plus de travailleurs payés au SMIG. Le SMIG est une simple base, mais les travailleurs doivent tous gagner plus que le SMIG. Depuis 1958, le nombre de travailleurs payés au SMIG a diminué de plus de moitié. Nous aboutirons à de meilleurs résultats si nous arrivons à faire une politique d'aménagement du territoire, car comme vous le savez, c'est dans les régions les plus pauvres que se trouve la quasi-totalité de ces travailleurs payés au SMIG.

Je ne sais si j'ai montré les différents aspects de notre politique sociale. Il y en a probablement que j'oublie. Je voudrais dire simplement que cette politique sociale, il faut tous les jours l'accentuer, et qu'une des choses les plus importantes à coup sûr dans un système

économique de stabilité et d'expansion, c'est de veiller à ce que la répartition des profits se fasse de plus en plus justement. Sur ce point nous en discuterons si c'est possible après janvier 1966 avec l'application du V^e Plan, le premier qui ait prévu une politique des revenus. Il nous donnera les moyens de calculer et de voir où en sont les progressions des revenus de chaque catégorie sociale. Je pense en particulier aux agriculteurs pour lesquels nous avons prévu dans le V^e Plan une augmentation sensiblement plus forte que pour les autres catégories, de leurs revenus, progression qui demandera à être suivie au long des années. C'est pourquoi nous avons créé l'an dernier une commission des comptes de l'agriculture.

Je termine, messieurs, par le V^e Plan. L'auteur de la question disait : le plan c'est abstrait, et que quand on dit aux Français « Mais votre revenu augmentera de 3% ou 4% », cela ne leur dit pas grand chose. Je vais essayer de matérialiser ce V^e Plan.

Si je prend par exemple d'abord le confort des familles. En 1970, en France, 1 Français sur 4 aura une voiture, ce qui veut dire pratiquement que tous les Français auront la possibilité de disposer ou de profiter d'une voiture. En 1970, 4 ménages sur 5 pourront avoir un réfrigérateur, une machine à laver, un poste de télévision. Je suis d'accord, dit M. Mitterrand, mais il fallait y penser plus tôt. C'est vrai, mais nous y avons pensé plus tôt, car en 1958 il y avait en France 1 voiture pour 11 habitants, et il y en a aujourd'hui 1 pour 6. Il y avait un réfrigérateur ou une machine à laver pour 6 à 7 ménages. Il y en a à l'heure actuelle 1 pour 2 ménages. Et quant aux postes de télévision, 6% des foyers avaient la télévision en 1958, à l'heure actuelle il y en a entre 40 et 45% et je le répète, il y en aura 80% en 1970.

Prenons l'équipement du pays. Je ne reviens pas sur les autoroutes. Parlons, si vous voulez, des écoles. Pour le V^e Plan, ce qui est prévu pour les écoles, cela veut dire environ 30 000 classes primaires nouvelles créées. Cela veut dire 1 500 collèges d'enseignement secondaire ou d'enseignement général pour les enfants de 11 à 15 ans, ce qu'on appelle le premier cycle. Cela veut dire 200 000 places nouvelles dans le second cycle, qu'il soit classique, moderne ou surtout technique. Cela veut dire aussi, par exemple, 60 000 nouvelles chambres pour les étudiants.

Si je prends le logement, qui est probablement le problème numéro 1 pour la France à l'heure actuelle, compte tenu des retards accumulés, non pas par la IV^e République, mais bien avant elle – c'est un des domaines où elle a fait l'effort le meilleur – il n'en reste pas moins que nous avons construit depuis 7 ans un million de logements de plus qu'il n'en avait été construit dans les sept années précédentes, et nous avons mis en chantier un million de plus qu'il n'en avait été mis en chantier dans les sept années précédentes aussi. Dans le V^e Plan, nous construirons 2 400 000 logements, c'est-à-dire de quoi loger dans des appartements neufs environ 7 millions de Français.

Téléphone ? 1 400 000 abonnés possibles. La jeunesse ? 3 000 terrains de sport et stades, 1 500 gymnases, plus de 700 piscines, plus de 2 000 centres de jeunesse, maisons de jeunes, auberges de jeunesse, centres de vacances et de camping, sans parler des maisons de la culture. Voilà ce qu'est le V^e Plan.

J'aurais tort de ne pas dire un mot de l'aménagement du territoire, car bien que ce soit une création de ce Gouvernement au point de vue de son organisation administrative, il a été fort critiqué. Et la sollicitude de M. Mitterrand se penchait en particulier sur les Alsaciens, les

Lorrains, les Lyonnais, les Aquitains, les Bretons, les Auvergnats, je l'en remercie. Mais les Picards, les Flamands, les Ardennais, les Normands, les Poitevins, l'Aunis, la Saintonge, le Forez, la Catalogne, qu'ont-ils à attendre, on les a oubliés, semble-t-il. Allons, ne faisons pas ce genre de promesses et regardons ce que nous voulons faire pour l'aménagement du territoire.

Pour l'aménagement du territoire, nous voulons continuer notre politique : décentralisation administrative, accentuation des responsabilités et des libertés municipales. Je l'ai dit aux représentants de l'Association des Maires quand je les ai reçus avant la campagne électorale. Nous voulons accentuer la décentralisation industrielle, et non pas seulement vers les régions sous-développées de la France, mais vers celles-là par priorité. Si je prends les départements du Centre et de l'Ouest, dans les dix années qui ont précédé le IV^e Plan, on y a créé 20% des emplois industriels créés en France. Pendant le IV^e Plan on a créé 25% de ces mêmes emplois, et pendant le V^e plan il est prévu d'en créer entre 35 et 40%. Dans la mesure où les choses ne vont pas assez vite, ce n'est certainement pas la faute de l'État, puisque j'ai moi-même pris la décision, s'agissant d'une grande société nationale, de la faire se décentraliser à Lorient, à Nantes et au Havre. Voici pour le Centre et l'Ouest.

Il est une autre région que je veux citer, celle de l'Est et en particulier l'Alsace et la Lorraine parce qu'elles sont au contact de l'Europe des Six, au contact de l'énorme masse industrielle de la Ruhr et du Rhin et qu'elles sont par conséquent, tout en étant actives, perpétuellement menacées par une concurrence très dure. C'est pourquoi nous ferons beaucoup d'efforts pour ces régions. En particulier, nous ferons un effort pour le développement de l'axe mer du Nord-Méditerranée. L'on a dit à la télévision, vous l'avez entendu comme moi, que nous faisons des promesses mais que cela se terminait par Mulhouse-Altkirch, 18 kilomètres. C'est d'ailleurs gentil, car cela n'en fait que 13. Mais pourquoi oubliait-on ce que nous faisons sur la Moselle dans ce même V^e Plan et qui représente 97 kilomètres ? Pourquoi oubliait-on les travaux pour la navigabilité du Rhône et de la Saône qui sont entre la Moselle d'une part, entre Altkirch d'autre part et la Saône et Saint-Symphorien, c'est-à-dire le tracé des deux futurs canaux ? Tout cela est dans le V^e Plan. Tout cela a même été souligné car le débat à l'Assemblée y a obligé. Par conséquent, tout cela est ignoré volontairement, c'est ce qui me fâche.

Voilà, mesdames et messieurs, ce que je crois pouvoir dire sur le plan économique. Je crois avoir répondu à toutes les questions qui m'ont été posées. En résumé, tout ne peut pas aller bien en France, ni au point de vue économique, ni au point de vue social. Il est certain qu'il faut un effort, un effort constant et sans cesse renouvelé, et je ne suis nullement prêt à me tresser des couronnes. Je décris simplement un effort difficile que nous avons fait, qui reste à poursuivre, ce que nous essaierons de faire.

Mais tout cela ne va pas forcément si mal non plus, et la preuve, la voici : c'est un tract. Je reçois des tracts en cette période, vous aussi sans doute et j'en ai reçu un qui représente le fac-similé de la première page d'un journal qui n'est pas précisément un journal gouvernemental. Il s'agit d'un numéro du 10 novembre avant la campagne électorale. En voici le titre : « Les difficultés économiques des pays européens. Belgique : lourds impôts nouveaux. République fédérale d'Allemagne : énorme déficit budgétaire. Angleterre : la balance des paiements toujours déséquilibrée. » Je le tiens à votre disposition si on ne vous l'a pas déjà fait parvenir.

Passons maintenant à la politique extérieure.

Robert Boulay, Newsweek – Pour financer les charges agricoles européennes, deux systèmes sont en présence. Selon le jargon bruxellois, adopté par le Gouvernement des Six, le système dit de l'affectation commentaire des prélèvements agricoles et des droits de douane, et le système de la clé budgétaire plus ou moins rectifiée. Un candidat de l'opposition a affirmé, à tort ou à raison, que les premières propositions de la Commission de Bruxelles entraînaient pour la France une charge inférieure à 20% et que les secondes propositions auxquelles nous nous sommes ralliés, entraîneraient une charge supérieure à 30%. Pourrait-on nous dire si le système des subventions inter-gouvernementales est meilleur ou plus mauvais que celui de l'affectation communautaire du prélèvement et droits de douane, et pourquoi la France a refusé le 30 juin ce qu'elle avait réclamé et obtenu lors de la fixation du prix des affectations communautaires de prélèvement agricole ?

Maurice Delarue, France-Soir – Sur le même sujet, où en sommes-nous de cette crise et comment peut-elle se terminer surtout ?

André Ulmann, La Tribune des Nations – Pouvez-vous nous décrire le paysage de la politique extérieure autour des élections et en particulier comment se pose actuellement le problème du sud-est asiatique et le problème allemand, et ensuite pouvez-vous nous expliquer une phrase du général de Gaulle selon laquelle on pouvait craindre d'être du fait de l'intégration européenne et atlantique, intégré dans une guerre dont on ne voudrait pas ?

XXX, Allemagne – Le Général hier soir a fait référence au traité franco-allemand et parlé en termes non voilés d'échec. Quelle leçon tirez-vous de ce genre d'alliance bilatérale ?

Élie Maissi, United Press – Le problème de la paix a été au centre de beaucoup de commentaires des deux candidats. La paix, c'est-à-dire en particulier comment éviter la guerre nucléaire, et comment arriver au désarmement nucléaire. M. Mitterrand, en particulier, a insisté beaucoup sur la nécessité de faire des Nations Unies un instrument pour éviter la guerre nucléaire et en promettant que la France irait discuter aux travaux de Genève s'il était élu. Que pensez-vous de ces deux propositions ?

Philippe Dominique, OCORA – M. le Premier ministre, en cette fin d'année, pouvons-nous vous demander de faire le point sur la politique de coopération menée par la France à l'égard des pays du Tiers-Monde et, en particulier, des pays d'Afrique et de Madagascar ?

Lucienne Hubert-Rodier, La Nation – Il a été reproché à la V^e République d'avoir une politique étrangère fluctuante. Est-ce que vous confirmez cette opinion ou, au contraire, pouvez-vous l'infirmier en dégageant le fil conducteur de cette politique ?

XXX, Italie – M. le Premier ministre, sur le plan européen, ne voyez-vous pas une contradiction entre l'optimisme affiché, hier, par M. Peyrefitte à l'issue du Conseil des Ministres sur la probable relance du Marché commun, et la répétition la veille, par le général de Gaulle, des propositions, d'ailleurs connues, allant jusqu'à la vraie proposition d'un Plan [le plan Fouchet] dont les autres partenaires de la Communauté ne veulent pas ?

Réponse – Il me semble que les questions qui viennent de m'être posées peuvent être réparties dans trois groupes. Il y a celles qui ont trait au Marché commun et à l'Europe ; il y a celles qui ont trait à la paix, aux dangers de la guerre, au désarmement, à l'affaire nucléaire ; et enfin, il y a une question sur la coopération.

Je commencerai par les problèmes du Marché commun et de l'Europe.

Expliquer notre politique, je dois dire que je ne m'en sens guère le goût, ni en éprouve le besoin, étant donné qu'avant-hier, le chef de l'État l'a exposée, m'a-t-il semblé, longuement et clairement. Néanmoins, je comprends l'importance de ce problème, au moment où je parle, à la fois sur le plan extérieur et sur le plan intérieur, puisque cette affaire européenne, et du Marché commun, notamment, a été au centre de la campagne et, en particulier, au centre des préoccupations du monde agricole.

La négociation de Bruxelles sur le Marché commun est un tout. Quel est notre objet ? Notre objet c'est, premièrement, de faire un Marché commun agricole qui en soit un et qui soit définitif ; ce n'est pas forcément acquis. En deuxième lieu, que ce Marché commun agricole soit bien organisé, ce qui veut dire – et c'est bien plus important que de voir le financement sous cet aspect-là que sous l'aspect strictement de la charge financière dont je parlerai, néanmoins, tout à l'heure – ce qui veut dire que l'organisation du Marché commun agricole doit avoir pour résultat de contraindre, non pas, bien sûr, par des ordres, mais par le jeu des mécanismes, de contraindre nos partenaires de s'approvisionner chez nous.

À l'heure actuelle, on dit : l'Allemagne nous achète beaucoup plus de produits agricoles. C'est en partie vrai. Mais elle achète quoi ? Elle nous achète des fruits et des légumes, du maïs, de l'orge et des céréales secondaires. Et pourquoi nous en achète-t-elle ? Parce qu'elle les trouve chez nous au même prix qu'ailleurs, voire meilleur marché, et en quantité disponible, alors que ce sont des produits dont le monde est souvent déficitaire. Marché commun ou pas, il y a de très grandes chances que toutes les exportations vers l'Allemagne auraient lieu, pour des raisons qui tiennent au marché mondial et pour des raisons de voisinage. Mais, par contre, l'Allemagne continue de s'approvisionner, pour la quasi-totalité, en blé non européen. Pourquoi ? Parce qu'elle trouve du blé à meilleur compte ailleurs, au prix mondial. C'est vrai. Et les règlements financiers peuvent conduire à éliminer cet inconvénient. Mais elle y trouve aussi une monnaie d'échange pour ses exportations industrielles. Et c'est pourquoi l'organisation du Marché commun, pour qu'elle nous soit profitable, qu'elle soit bonne pour tous, n'est pas facile, puisqu'il faut que non seulement il n'y ait pas d'inconvénients financiers pour les pays acheteurs à s'adresser à nous, mais qu'ils y soient incités.

C'est la raison pour laquelle nous discutons, depuis des mois, âprement, le règlement financier, qui doit, par ses modalités, établir, à tout le moins l'égalité devant les approvisionnements, et si possible améliorer la position des approvisionnements français par rapport aux approvisionnements tiers, pour les Allemands, et qui doit, accessoirement, diminuer nos charges budgétaires, ce qui est important aussi, moins par la somme que par l'inconvénient que ce déficit fait peser sur notre industrie. Il est certain que l'industrie française, vis-à-vis de l'industrie allemande, est, au départ, handicapée, et que, si elle a une charge supplémentaire à porter, elle risque de l'être bien davantage.

Voilà ce qui nous guide. Voilà ce qui nous guide dans les modalités, voilà ce qui guide aussi dans la volonté que l'organisation du Marché commun, telle que nous la mettrons sur pied, ne puisse pas être remise en cause. Car ce qui est apparu dans ces derniers mois, ce qu'on ne savait pas en 1957, ce qu'on ne savait pas encore en janvier 1962. C'est que la France est, au fond, le seul pays des Six qui soit dans son cas. L'Italie qui, à l'époque, croyait être de notre côté, a passé du côté des acheteurs, et par conséquent, nous ne pouvons pas imaginer qu'en ces matières, comme dans d'autres, d'ailleurs, mais qu'en ces matières, un vote à la majorité puisse revenir contre des décisions essentielles déjà prises, puisse nous imposer des conditions dans

les matières essentielles, car nous savons, par avance, que tous les autres intéressés seront solidaires en face de nous. C'est pourquoi la discussion est difficile. Mettre ensemble six pays qui existent, cela suppose de la part de ces six pays des sacrifices et qu'ils sacrifient tous certains de leurs intérêts à un intérêt global commun, supérieur. C'est pourquoi, notamment, le 30 juin, pour essayer d'obtenir l'accord, nous avons été assez loin dans des concessions sur le plan financier, d'autant plus qu'il ne s'agissait – ne l'oubliez pas – il ne s'agissait que de la période transitoire, intermédiaire, qui doit se terminer au plus tard en 1970 et il était même question, à ce moment-là, qu'elle se terminât le 1^{er} juillet 1967. Donc, si nous consentions un sacrifice financier, nous le consentions pour deux ans et au maximum pour cinq ans, et, de toute manière, ce sacrifice financier était inférieur à celui que nous sommes obligés de faire pour soutenir l'exportation de nos produits agricoles si nous sommes seuls. Mais le règlement définitif, lui, est conforme à ce que nous avons demandé au départ et il est admis qu'il soit définitif. Voici pour le règlement.

Et je voudrais que les agriculteurs et les représentants de l'agriculture comprennent, non seulement à quel point ces problèmes sont difficiles, mais à quel point le Marché commun, sans agriculture, est dangereux pour nous, mais, avec l'agriculture, est périlleux pour notre monde agricole si nous n'y prenons pas grand soin et si les règles établies au départ, notre possibilité d'intervenir au cours des années, dans l'application, ne sont pas mises au clair et respectées. Car tout ne sera pas forcément drôle pour les agriculteurs. Que sera, en particulier, la résistance qu'offriront nos coopératives bretonnes ou normandes, s'agissant des produits laitiers, s'agissant d'aviculture, s'agissant d'élevage de porcs, par rapport aux élevages industriels et capitalistes de Hollande ou d'Allemagne ? Ce sont des questions sur lesquelles il m'est arrivé de me pencher profondément, moins pour la négociation, qui est menée par le ministère des Affaires étrangères, et fort bien, que pour en mesurer toutes les conséquences pour notre économie, c'est-à-dire pour les Français, qu'il s'agisse du monde industriel et qu'il s'agisse, plus encore, du monde paysan.

Je ne prétends pas que nous ayons toujours raison, mais ce que je vous garantis, c'est que se jeter les yeux fermés dans un Marché commun supranational, comme on dit, où les décisions nous échapperaient – les décisions essentielles –, où elles pourraient être prises contre nous, où ce sont les Hollandais, les Allemands ou les Italiens qui seraient chargés de fixer le prix auquel ils achèteraient nos produits, eh bien ! c'est très léger et très grave pour l'avenir.

Ceci étant dit, je veux croire que tout le monde le comprend ; je crois que tout le monde se rend compte qu'il faut faire des concessions et je crois qu'à l'heure actuelle les perspectives sont favorables. Je crois même que, s'il n'y avait pas eu ballottage, l'issue serait en vue et, peut-être, datée ; je veux dire : on aurait pris date ; et si tout se passe bien dimanche – au sens où je l'entends – eh bien ! les conclusions favorables ne sauraient tarder.

J'en viens au deuxième problème. En effet, en écoutant à la radio et à la télévision aussi bien le général de Gaulle que M. Mitterrand, j'ai été frappé de l'importance que prenait le mot « paix » dans leurs déclarations.

Le général de Gaulle, avant-hier, je crois, s'en est exprimé très clairement, très longuement, et je résumerai notre politique en la matière en disant : la France n'a aucune revendication nulle part. Elle est donc de vocation pacifique. Elle reconnaît et elle est prête à reconnaître tous les gouvernements et tous les États, à condition qu'il s'agisse, bien entendu, de gouvernements réels, représentant réellement des États. Les reconnaissant elle est prête à

noyer – et elle noue – des relations diplomatiques, politiques, culturelles, économiques. Elle est prête, à tout moment, à s'asseoir autour d'une table pour discuter des questions, là où il s'en pose, où elle est intéressée ou bien où elle peut jouer un rôle, à condition que ces discussions aient pour but de résoudre des questions précises par la négociation, et, en aucun cas, par les armes. Voilà ce qu'elle fait pour la paix. Elle est en paix avec tout le monde, partout, et, comme le disait le chef de l'État, elle est presque la seule dans ce cas.

Mais M. Mitterrand dit : « Ça ne suffit pas. » Il a dit, par une formule inattendue : « Je prendrai langue avec l'ONU. » Eh bien ! Supposant qu'il « prenne langue avec l'ONU », le fonctionnaire, le représentant qui parlerait au nom de l'ONU, que pourrait-il répondre à M. Mitterrand ? Il pourrait lui dire : « Écoutez, la France n'a cessé d'être présente à l'ONU. Elle a un ambassadeur auprès de nous, quand il y a des sessions, sa délégation est là. » Il est vrai que, dans le passé, elle a quelquefois quitté la séance, en particulier quand elle était violemment attaquée à propos de l'affaire algérienne ; il est vrai que, dans le passé, elle a été amenée à voter contre des décisions de l'Assemblée générale, envoyant, par exemple, des soldats de l'ONU se battre au Congo. Mais la France, à l'heure actuelle, approuve entièrement la politique de l'ONU et l'action du secrétaire général M. U Thant, pour lequel nous avons la plus grande estime et dont nous approuvons la façon dont il conçoit et remplit ses fonctions.

Elle a joué et elle joue un rôle dans les missions pacifiques que l'ONU, ces derniers temps, a pu entreprendre, par exemple en Inde et au Pakistan. Dans la dernière session, s'il est vrai que celle-ci ait été dominée par l'intervention historique du pape Paul VI et par son appel à la conscience des hommes, si cela est vrai, il est probable que le discours de M. Couve de Murville a été, de toutes les autres interventions, la plus remarquée et la plus applaudie. D'ailleurs, quand il s'agit d'élire des représentants dans les commissions, ici ou là, la France est, en général, le pays qui obtient le plus de voix à l'ONU.

Mais, si j'ai bien compris M. Mitterrand, il irait à l'ONU et il ferait un grand discours pour la paix. Je crois, pour ma part, qu'il vaut mieux laisser cela au Pape. C'est le rôle de la plus haute autorité spirituelle et religieuse du monde de prendre ces attitudes. Mais les chefs d'État temporels se doivent de regarder les réalités et d'agir.

« C'est vrai », répondrait sans doute M. Mitterrand – excusez-moi de me faire son interprète – « mais je prétends agir, et la preuve, c'est que je dis : j'irai m'asseoir à Genève à la table de la conférence du désarmement, dont la France est absente. » De quoi s'agit-il à la conférence de Genève ? Disons qu'elle fait partie, comme le Traité de Moscou et comme un certain nombre d'autres organismes, de tout un spectacle permanent, monté pour permettre aux États-Unis et à la Russie de se rencontrer et de chercher entre eux à s'entendre, à atténuer les frictions, car l'un et l'autre ne cherchent pas le conflit, grâce au ciel ! Mais quant au désarmement, il n'est question que du désarmement des autres et c'est pourquoi la France n'est pas à Genève où elle ne voit pas pourquoi on se préoccuperait de la désarmer, alors que les deux plus grandes puissances militaires du monde sont armées jusqu'aux dents et ne mettent pas en cause leur armement.

Par contre, la France a proposé, par la voix du chef de l'État, que les puissances qui possèdent cette terrible arme nucléaire – terrible – même la nôtre, et pas si démodée que ça ! J'ouvre une parenthèse : on a parlé du prix de 62 Mirage, c'est cher, bien sûr, les avions comme le reste ! Mais 62 Mirage, à eux tous, coûtent moins cher qu'une division blindée conventionnelle, une de ces bonnes divisions blindées que l'on nous propose et que l'OTAN nous imposerait. Ces Mirage ne seront nullement démodés en 1970. En 1970, ils commenceront

à passer, si je puis dire, dans la réserve, ce qui veut dire qu'on les convertira vers l'utilisation tactique. Mais les événements et, en particulier, la guerre au Vietnam, ont prouvé que, contrairement à ce que pensaient les états-majors, hier encore, l'avion piloté était, à l'heure actuelle, probablement le moyen le plus sûr de pénétrer les défenses de l'adversaire ; et c'est pourquoi l'Amérique vient de mettre en chantier un grand programme d'avions type Mirage IV et c'est pourquoi la Grande-Bretagne hésite, à l'heure actuelle, entre le Mirage IV et l'avion américain. Je ferme ma parenthèse.

Donc la France a proposé que les puissances qui détiennent l'arme nucléaire se réunissent, qu'on détruise les stocks d'armes nucléaires. Si c'est possible, la France détruira les siens. Sans doute on dira : oh ! oh ! Mais le contrôle est impossible ! Comment voulez-vous que les Russes détruisent leurs armes sans savoir le nombre de bombes atomiques dissimulées dans les cavernes des montagnes Rocheuses ? Et comment voulez-vous que les Américains détruisent les leurs sans connaître les stocks atomiques dans les cavernes de l'Oural ? C'est tout à fait vrai. Mais notre proposition était plus précise et plus efficace. Elle disait : comme il n'y a pas de véritable contrôle possible, qu'on détruise les vecteurs, c'est-à-dire les moyens de transport de l'arme qui, eux, sont repérables, qu'il s'agisse d'avions, qu'il s'agisse de rampes de lancement, qu'il s'agisse de sous-marins ; qu'on les détruise sous un contrôle international, et si on le fait, la France le fera ; elle mettra ses Mirage et ses bombes « au jeu ». Croyez-le bien.

Non, dans cette affaire de la paix, qui est probablement la plus grave pour l'humanité et pour la France, la politique qui a été menée – politique peut-être variée et diverse – avec le changement des événements, mais politique dont les objectifs restent permanents : indépendance et paix, paix parce que c'est notre vocation, indépendance parce que c'est le seul moyen pour nous d'être en paix, sauf si nous sommes attaqués ou si nos Alliés sont attaqués dans des conditions conformes aux raisons qui ont dicté nos alliances, eh bien ! cette politique a fait ses preuves, en tout cas sur le terrain de la paix. Je suis électeur aussi, et, croyez-le bien, en votant dimanche, je ferai davantage confiance pour la paix au général de Gaulle qu'à son adversaire. Après tout, c'est le général de Gaulle qui a arrêté la guerre en Algérie, et c'est M. Mitterrand qui, à l'automne de 1954, quand commençait la rébellion en Algérie, déclarait, à la commission de l'Intérieur de l'Assemblée nationale : « La seule négociation, c'est la guerre ! » C'est M. Mitterrand qui participait au gouvernement qui a fait l'expédition de Suez, folle imprudence au départ, déshonneur à l'arrivée !

Un mot enfin de la coopération.

Il est facile de rappeler notre attitude. Nous consacrons des sommes importantes – non pas considérables, mais importantes – à la coopération avec les pays, qu'ils soient d'Afrique, de Madagascar, d'Amérique latine ou d'ailleurs, dans la mesure de nos moyens, et ces moyens sont faibles. Il est certain que l'éclat de notre coopération culturelle, politique dans des pays comme l'Amérique latine, par exemple, ou le Moyen-Orient, est très supérieur à l'argent que nous pouvons dépenser. Mais nous en dépensons tout de même. Nous en dépensons, pourquoi ? Notamment, en Afrique et à Madagascar, parce que ce sont des pays qui, hier encore, étaient sous notre obédience, étaient notre responsabilité, où nous n'avons certainement pas fait tout ce que nous aurions dû faire partout et avec lesquels nous avons des liens d'amitié, de compréhension, de langue, et des liens économiques.

Chacun y trouve son compte à coup sûr, et nous, nous l'y trouvons. Nous l'y trouvons pour le développement de notre langue et de son prestige dans le monde. Le français, s'il est parlé, à l'heure actuelle, dans les assemblées internationales, c'est en grande partie à cause de l'Afrique

francophone, et pas toujours des fonctionnaires internationaux français. Nous l'y trouvons économiquement. Cela représente, pour nous des débouchés, une activité importante, pour nos cadres, pour nos jeunes gens, des débouchés utiles, intéressants et passionnants pour la jeunesse.

L'intérêt de la France est là. L'honneur de la France est là aussi. Je l'a toujours dit, face à certaine démagogie que l'on m'a opposée à la tribune de l'Assemblée nationale, notamment, et je l'affirme : c'est un devoir pour la France, parce que c'est un devoir d'humanité et je ne serais plus au gouvernement de la France si elle devait cesser de mettre au premier rang les préoccupations morales et les préoccupations humaines.

Excusez-moi de mettre un peu de passion dans cette fin. Encore une question, je veux bien.

Jean-Daniel Scherb, France-Afrique-Méditerranée – Cette dernière question, M. le Premier ministre, sera, en fait, la première qui vous a été posée. Elle avait trait, vous vous en souvenez, à une opinion émise relative à l'après-gaullisme issu du scrutin du 5 décembre et au phénomène de transition que peut représenter la candidature du Général à l'heure actuelle.

Réponse – L'après-gaullisme commencera après de Gaulle, n'est-ce pas ? Par conséquent, nous n'en sommes pas là. Il va de soi que le général de Gaulle revenant aux affaires ou continuant de rester aux affaires, plus exactement, après ce qui s'est passé, après tout ce qui a été dit, discuté, étalé, sera amené à repenser son action. Il restera fidèle à ses grandes options, j'en suis convaincu. Il est possible que sur tel ou tel point, ce qu'il a pu apprendre au cours de cette énorme confrontation amène quelques changements. Quant à la suite, il ne serait pas décent de ma part, vous me l'accorderez, d'en parler. Mais le jour où il se retirera ? C'est ce que, je crois, j'ai répondu déjà à un journaliste : qui peut s'imaginer que le jour où le général de Gaulle disparaîtra il ne se trouverait personne – notamment parmi ceux qui ont travaillé avec lui – pour essayer de demander au peuple français la possibilité de continuer sa tâche ?

Mesdames et messieurs, je vous remercie.

Index :

A	
Action culturelle extérieure.....	3, 8
Afrique.....	86
Agriculture.....	21, 51, 70, 86
Aide au développement.....	3, 8
Albert, André.....	87
Alliance atlantique.....	36
Aménagement du territoire.....	21, 41, 58, 86
Amérique latine.....	36
Amiens.....	41
Architecture.....	41
Ardennes.....	58, 63
Asie.....	3, 8
Automobile.....	63
Autoroutes.....	86
B	
Baccalauréat.....	27
Barbet, Raymond.....	41
Belgique.....	58, 86
Billères, René.....	32
Blé.....	70
Bornet, Charles.....	79
Boscher, Michel.....	48
Boulay, Robert.....	97
Boulin, Robert.....	54
Briand, Aristide.....	40
Budget.....	27, 51, 58, 63, 70, 86
C	
Cajarc.....	21
Catroux, Diomède.....	31
Censure.....	76
Chandernagor, André.....	28
Chômage.....	51
Civilisation.....	3, 8, 80
Clerc, Yann.....	76
CNUCED.....	8
Commerce extérieur français.....	3, 86
Commerce international.....	8
Compétitivité/concurrence.....	63
Construction européenne.....	8, 36, 51, 70
Construction/immobilier.....	41
Coopération.....	8, 80, 86
Coty, René.....	89
Couve de Murville, Maurice.....	3, 8, 100
Crise de la chaise vide.....	51, 63, 70, 86
Croissance.....	21, 70, 86
D	
de la Grange, François.....	21, 51, 70
Debré, Michel.....	38, 87
Décolonisation.....	8
Déconcentration/décentralisation.....	41, 58, 86
Défense nationale.....	80, 86
Delarue, Maurice.....	97
Delouvrier, Paul.....	41
Démographie.....	41
Désarmement.....	86
Dette/déficit budgétaire.....	63, 70
Dissuasion.....	80
Dominique, Philippe.....	97
Dulles, John Foster.....	39
E	
Éducation nationale.....	27, 86
Élections municipales de 1965.....	21
Élections présidentielles de 1965.....	63, 70, 79, 83, 86
Emploi.....	58
Enseignement primaire.....	27
Enseignement secondaire.....	27
Enseignement technique.....	27
Entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.....	36
États-Unis.....	36, 63, 86
Europe de l'Est.....	36
Europe politique.....	36
Exode rural.....	41
F	
Famille.....	86
Fanton, André.....	38, 44, 46
Faure, Edgar.....	94
Feix, Léon.....	41
Femmes.....	51
Fiscalité.....	51, 70

Force de frappe.....	36, 86
Fos-sur-Mer.....	41
Fouchet, Christian.....	27

G

Gandhi, Mohandas.....	8, 9, 16
Gaullisme.....	21, 63, 86
Georges Pompidou, professeur à Sciences Po.....	27
Giscard d'Estaing, Valéry.....	54, 70, 91
Gosnat, Georges.....	29, 35
Grandval, Gilbert.....	76
Grégoire, Roger.....	79
Guerre d'Algérie.....	86
Guerre froide.....	8, 36, 86

H

Histoire/mémoire.....	8
Hubert-Rodier, Lucienne.....	97

I

Inde.....	8
Industrie.....	
<i>Textile</i>	21, 58
Inflation.....	51, 86
Information.....	86
Institutions.....	51, 63, 70, 79, 86
Institutions européennes.....	36, 63, 86
Italie.....	86
IUT.....	27
I ^{ve} République.....	63, 70, 83, 86

J

Jaurès, Jean.....	14
Jeunesse.....	86
Journalistes.....	76

L

Langue française.....	86
Lebrun, Albert.....	89
Léonard, Roger.....	79
Libertés.....	76
Littérature.....	8
Logement.....	51, 86
Lyon.....	41

M

Maissi, Élie.....	97
Majorité.....	63, 86
Malraux, André.....	17, 19
Marché commun.....	36, 51, 63, 70, 86
Marias, Raoul.....	80
Marseille.....	41
Médias.....	76
Métropoles d'équilibre.....	41
Mollet, Guy.....	93
MRP.....	63

N

Nantes.....	41
Nehru, Jawaharlal.....	8
Neuwirth, Lucien.....	39
Niveau de vie.....	51, 86
Noël, Léon.....	79
Nungesser, Roland.....	41

O

ONU.....	86
Opposition.....	63, 70, 83, 86
Orléans.....	41

P

PAC.....	51, 63, 70, 86
Pakistan.....	3
Paris.....	41
<i>Les Halles</i>	41
<i>Maine-Montparnasse</i>	41
Parodi, Alexandre.....	79
Parti communiste.....	63, 86
Parti gaulliste.....	63
Parti radical.....	63
Parti socialiste.....	63
Passeron, André.....	87
Paul VI.....	100
Pays-Bas.....	58, 63, 86
Pépy, André.....	79
Peyrefitte, Alain.....	76, 97
Plan.....	58, 63, 70
Plan de stabilisation de 1963.....	51, 58, 86
PME.....	58
Pompidou, Claude.....	3, 8

